

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ANALYSE COMPARATIVE DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DE  
L'ACCORD ÉCONOMIQUE COMMERCIAL GLOBAL EN FRANCE ET AU  
QUÉBEC

MEMOIRE PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAITRISE EN COMMUNICATION MÉDIATIQUE

PAR  
AUDREY FLEUROT

JUIN 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Sur la première page d'un mémoire d'étude, le nom d'un seul auteur apparaît, mais en vérité la réflexion et l'écriture qui l'entoure sont loin de se faire seules. Je n'aurais pas pu mener à bien cette maîtrise sans l'apport de personnes exceptionnelles.

Je tiens donc à remercier ma directrice de mémoire, Stéphanie Yates, professeure à l'Université du Québec à Montréal, d'avoir repris la direction de mon mémoire et de m'avoir accompagné tout au long de ma réflexion et de mon écriture. Merci pour son soutien, sa patience et sa grande disponibilité qui m'ont permis d'aller jusqu'au bout de la rédaction de ce mémoire.

Un merci tout spécial à Marc Morice-Morand qui n'a pas hésité à travailler, sans compter son temps, afin de m'aider avec ses compétences techniques en analyse de données. Merci aussi pour son écoute et sa patience sur le plan émotionnel durant la rédaction de ce mémoire.

Merci à Valérie Babin pour sa patience et sa disponibilité qui ont permis de répondre à toutes mes questions et doutes concernant la méthode d'analyse Morin-Chartier.

Merci à Hugo Engel pour son aide dans la mise en page et particulièrement pour son soutien dans la gestion de la rédaction.

Enfin, un merci sincère à tous mes proches et amis de la maîtrise qui m'ont encouragé dans les moments difficiles et qui ont fait preuve d'une grande patience en m'écouter tergiverser sur la rédaction de ce mémoire

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	V
LISTE DES TABLEAUX.....	VI
RÉSUMÉ .....	VII
INTRODUCTION .....	1
i. Relations commerciales antérieures entre la France et le Québec.....	2
ii. Historique et contenu du traité.....	3
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE.....	6
1.1 Rôle des médias dans la représentation d'un sujet d'actualité .....	6
1.2 Rôle des médias dans la représentation de la réalité.....	9
1.3 Représentation médiatique d'événements d'actualité internationale .....	12
1.4 Négociations commerciales internationales dans les médias .....	15
1.5 Représentation d'un accord entre la France et le Québec : l'AECG .....	17
1.6 Système médiatique français et québécois .....	19
1.7 Traitement potentiellement différencié de l'AECG dans les médias québécois et français .....	25
1.8 Question de recherche.....	30
1.9 Pertinence sociale, scientifique et communicationnelle .....	31
CHAPITRE II CADRE THÉORIQUE.....	33
2.1 <i>Agenda Setting</i> .....	33
2.2 Cadrage médiatique et effets de cadrage .....	39
2.3 Réalité médiatique et responsabilité sociale des médias .....	44
CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE.....	49
3.1 Analyse comparative et choix des deux juridictions étudiées .....	49
3.2 Analyse quantitative .....	50
3.3 Période étudiée.....	51
3.4 Traitement médiatique .....	52
3.5 Sources : organismes gouvernementaux et non gouvernementaux .....	53

3.6	Analyse de contenu.....	59
CHAPITRE IV PRINCIPAUX RÉSULTATS : PRÉSENTATION .....		67
4.1	Explications de la méthode d'analyse et de ses indices.....	67
4.2	Facteurs d'analyse .....	70
4.3	Couvertures médiatiques québécoise et française .....	73
4.4	Couverture médiatique québécoise.....	75
4.5	Couverture médiatique française .....	80
4.6	Comparaison des couvertures médiatiques québécoise et française.....	85
4.7	Communiqués de presse québécois et français.....	87
4.8	Organismes québécois .....	88
4.9	Organismes français.....	92
4.10	Liens entre médias et organismes .....	99
CHAPITRE V DISCUSSION.....		103
5.1	Rôle des médias dans la représentation d'un sujet d'actualité et représentation médiatique d'événements d'actualité internationale .....	103
5.2	Types de cadrage mobilisés au Québec et en France .....	106
5.3	Rôle d' <i>agenda setting</i> des médias et liens avec sources.....	109
5.4	Résultats et responsabilité sociale des médias.....	111
CONCLUSION.....		115
ANNEXE 1 INTERVENANTS, ARTICLES ET COMMUNIQUÉS.....		119
ANNEXE 2 SUJETS ET DOSSIERS.....		129
ANNEXE 3 TABLEAUX INDICIELS .....		131
BIBLIOGRAPHIE .....		144

## LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1 Figure 1 – Figure de l’oignon reprise depuis <i>A metaphorical onion of the media agenda</i> , Box 7.2 de McCombs dans <i>Setting the Agenda : Mass media and public opinion</i> (2004, p. 113).....	36

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.1 Liste de organismes gouvernementaux et non gouvernementaux québécois et français ayant publié un communiqué sur l'AECG dans les trois périodes étudiées.....	55
3.2 Liste des sujets analysé.....	64
3.3 Liste des dossiers analysé.....	65
4.1 Sujets et dossiers dont la fréquence est la plus élevée dans la couverture médiatique en France et au Québec, en 2013, 2014 et 2017.....	73
4.2 Sujets et dossiers les plus fréquents, tels que repérés dans les communiqués des organismes en France et au Québec en 2013, 2014 et 2017.....	89

## RÉSUMÉ

À l'heure où l'information peut être diffusée en temps réel, il paraît intéressant d'analyser si une nouvelle à propos d'un enjeu international donné est présentée au citoyen de manière uniforme d'un pays à l'autre, notamment dans le cas où il touche directement deux juridictions. L'Accord Économique Commercial Global (AECG), entré en vigueur en 2017, est le seul et donc le plus important traité économique existant entre le Canada et l'Union européenne (UE). Nous nous sommes donc penché, dans le cadre de ce mémoire, à la couverture médiatique de l'AECG telle qu'elle s'est déployée en France et au Québec. Nous avons pour ce faire procédé à une analyse comparative du traitement médiatique dans les deux juridictions et du recours aux organismes gouvernementaux et non gouvernementaux comme sources par les principaux médias écrits au sein de celles-ci. À partir d'une analyse de presse de l'AECG suivant la méthode Morin-Chartier et d'une analyse du contenu des communiqués de presse des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux français et québécois s'étant prononcés sur cet enjeu, ce mémoire propose de répondre à la question de recherche suivante : en quoi la couverture médiatique de l'AECG telle qu'elle se manifeste en France et au Québec diffère-t-elle? Nous avons aussi cherché à saisir quels étaient les liens entre la couverture médiatique telle qu'elle apparaît dans les deux juridictions et les discours des acteurs ayant pris position sur l'Accord par le biais de leurs communiqués de presse. Nos résultats montrent que la question environnementale ressort davantage en France qu'au Québec, ou prime surtout la question économique, suivant en cela les points de vue des sources qui se sont prononcées sur l'Accord. Une couverture médiatique majoritairement négative à l'encontre de l'AECG ressort des médias français et celle-ci est majoritairement positive dans les médias québécois. De plus, ces derniers utilisent moins les sources que ne le font les médias français et couvrent pourtant une variété plus grande de sujets et dossiers. On observe également une neutralité plus large chez les médias québécois dans leur traitement de l'AECG que dans les médias français. Notre analyse montre donc un traitement médiatique différencié d'un même sujet qui concerne deux juridictions, et un recours différents aux sources des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

Mots clés : médias, cadrage, économie, Accord économique et commercial global, communication.



## INTRODUCTION

Des études montrent que le traitement médiatique d'un sujet dans un pays peut être traité différemment et ainsi influencer la perception d'un enjeu. Par exemple, la façon dont la campagne électorale européenne fut traitée par plusieurs pays d'Europe dans *L'Europe en campagne électorale : une analyse croisée des médias nationaux* (Brack et al., 2010), ou encore la perception d'enjeux d'ordre international avec le cas des caricatures qui ressort différemment au Québec et France, tel que constaté par Lelia Nevert (2013) dans *Les caricatures de Mahomet entre le Québec et la France*. Dans ce mémoire, nous nous intéressons à la couverture médiatique de l'AECG<sup>1</sup> (l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne mis en vigueur provisoirement en 2017) telle qu'elle s'est déployée en France et au Québec. Ce sujet nous semble important à traiter, car à l'heure où l'information peut être diffusée en temps réel, et ce universellement, il paraît important que l'information reçue par le citoyen soit uniforme et semblable à celle des autres pays.

L'AECG est le seul traité économique existant entre le Canada et l'Union européenne (UE), partenaires économiques importants. En 2016, les exportations annuelles de biens de l'Union européenne vers le Canada s'élevaient à 35 milliards d'euros. L'UE est actuellement le deuxième partenaire du Canada en matière de commerce et

<sup>1</sup> Dans l'espace médiatique et particulièrement en France, on réfère souvent à l'AECG (Accord Économique et Commercial Global) par son acronyme anglais, CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement). Puisque ce mémoire est écrit en français, nous utiliserons exclusivement l'acronyme français AECG pour désigner l'Accord.

d'investissement, représentant 10% du total de ses échanges. Avec 500 millions de consommateurs aujourd'hui, l'Union européenne est le plus vaste marché d'approvisionnement au monde, avec des achats publics d'une valeur d'environ 300 milliards de dollars par année.

i. Relations commerciales antérieures entre la France et le Québec

Si les relations commerciales entre le Canada et l'Union européenne sont si importantes aujourd'hui, il en est de même pour la relation France – Québec. Que ce soit sur les plans culturel, touristique ou économique, ces deux parties ont toujours veillé à entretenir des liens étroits et solides. Nous pouvons lire sur le site internet de la Délégation générale du Québec à Paris que :

Les liens directs et privilégiés entre la France et le Québec, instaurés au début des années 1960, sont fondés sur une histoire, une langue et des valeurs communes. Ils répondent toujours à la même volonté : mieux collaborer pour construire un monde meilleur. Cette collaboration est axée sur des enjeux mondiaux, la lutte aux changements climatiques, le développement économique et la mobilité de la main-d'œuvre, l'éducation et la formation, la promotion de la langue française et de la diversité culturelle, la maîtrise de l'environnement numérique, la modernisation de l'État, la santé, qui priorise la jeunesse. (<http://www.international.gouv.qc.ca/fr/paris/relation-qc-france/culture>)

Dans ce mémoire, nous allons nous focaliser sur la couverture médiatique de l'Accord telle qu'elle s'est déployée en France et au Québec<sup>2</sup>. Sur le site du gouvernement québécois et sur celui du gouvernement canadien, nous pouvons lire qu'avec plus de 300 entreprises implantées au Québec, la France constitue un partenaire économique majeur de ce dernier. En effet, la France est le deuxième investisseur étranger au Québec après les États-Unis. Réciproquement, le Québec est aussi un acteur économique important pour la France, avec plus de 170 entreprises établies en son sein. En 2016, les exportations du Québec vers la France étaient de 1,51 milliard de dollars. Les échanges de biens français vers le Québec en 2016 représentent ainsi 43% des exportations totales françaises vers le Canada et réciproquement, les biens provenant du Québec représentent 49% des importations canadiennes vers la France.

## ii. Historique et contenu du traité

Le 6 mai 2009 commence officiellement les négociations pour le traité de l'AECG à Prague, lors d'un sommet réunissant le Canada et l'Union européenne. Après cinq longues années de négociations, une entente sur un projet de texte est entérinée le 5 août 2014. Le 26 septembre 2014 marque le jour de la confirmation de la conclusion de la négociation lors d'un sommet entre le Canada et l'Union européenne à Bruxelles. L'Accord économique et commercial global comprend de nombreuses mesures.

<sup>2</sup> Même si la France est un État, le Québec, une province, et que l'AECG touche l'ensemble du Canada et de l'Union européenne, nous avons choisi de circonscrire notre étude à la France et au Québec aux fins de notre analyse. Étudiant au Québec et étant de nationalité française, il paraît plus pertinent d'étudier cette province et ce pays, auxquels nous avons plus facilement accès. De plus, la langue officielle des deux juridictions est le français et elles partagent des liens économiques et sociaux très forts. Davantage d'explications sur nos choix méthodologiques se trouvent dans le chapitre III : Méthodologie.

Globalement, il vise à atteindre une libéralisation du commerce des biens et des services. Pour ce faire, sera mise en place une atténuation des obstacles au commerce des services avec une suppression des droits de douane à 98% pour l'Union européenne et à 99% pour le Canada. L'AECG améliorera le système canadien de protection de la propriété intellectuelle concernant la protection des brevets des produits pharmaceutiques de l'UE. Il augmentera les quotas d'importation de viande canadienne vers l'Europe (75 000 tonnes de porc et 50 000 tonnes de bœuf) et de fromage européen vers le Canada (17 700 tonnes). Sont aussi prévues la protection d'appellations d'origine contrôlée canadiennes sur le sol européen (et inversement) et une meilleure reconnaissance des diplômes des travailleurs entre les deux juridictions ainsi qu'une insertion professionnelle simplifiée. De nombreux services seront libéralisés et un accès pour les entreprises étrangères sera facilité. Ce traité d'environ 2300 pages annonce un accroissement des échanges commerciaux entre les deux parties de 22,9%, ce qui représente 25,7 milliards d'euros supplémentaires par an de générés entre le Canada et l'Union européenne, selon le site de la Commission européenne<sup>3</sup>. L'AECG est un accord « mixte », ce qui signifie qu'il faut que toutes les institutions de l'Union européenne le ratifient afin qu'il puisse entrer en vigueur. Néanmoins, même si l'AECG n'est pas encore établi officiellement, une mise en vigueur provisoire a été appliquée le 21 septembre 2017. Cela évite alors d'attendre la ratification nécessaire des 28 états membres de l'Union européenne, ce qui pourrait prendre des années.

Depuis sa mise en vigueur provisoire, le 21 septembre 2017, l'AECG a permis d'augmenter les échanges entre le Canada et l'Union européenne de 7,7%. Les exportations de biens et services des entreprises entre les deux partenaires sont pourtant inéquitables. Le Canada les a augmentés de 3,9% tandis que l'Europe de 10,8%. Les

<sup>3</sup> Commerce - Commission européenne. (S.d.). « Qu'est-ce que le CETA et quelles seront ses conséquences? ». Récupéré de [http://ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ceta/ceta-explained/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ceta/ceta-explained/index_fr.htm)

résultats sont donc « décevants » pour le Canada. Nous pouvons ainsi voir dans un article de *La Presse* écrit par Hélène Baril en novembre 2019 que :

Les craintes des entreprises canadiennes envers l'ouverture du marché aux Européens se sont réalisées. C'est le cas des producteurs de lait et de fromages du Québec [...]. Pour les entreprises qui devaient en bénéficier, comme les producteurs de bœuf canadiens, les bénéfices ne sont pas au rendez-vous.

Toujours selon l'article, cela s'explique pour deux raisons. Premièrement, parce que les normes européennes en termes d'importation sont trop contraignantes. Deuxièmement, parce que le Canada est en retard au niveau de sa productivité. Les résultats visibles après la mise en vigueur de l'Accord sont donc plutôt satisfaisants pour l'Europe, mais décevants pour le Canada qui attendait beaucoup de celui-ci pour ne plus être dépendant des États-Unis. D'après Richard Ouellet, spécialiste du commerce international et professeur à l'Université Laval : « ça va prendre une période d'adaptation », qui serait donc supérieure à deux années de mise en vigueur.

## CHAPITRE I

### PROBLÉMATIQUE

#### 1.1 Rôle des médias dans la représentation d'un sujet d'actualité

Comme annoncé en introduction, nous nous intéressons donc au traitement médiatique de l'Accord international portant le nom d'AECG. Nous savons que les médias peuvent effectivement avoir une influence sur la manière dont un tel enjeu peut être traité d'une juridiction à l'autre. Dans cette perspective, il convient avant tout de traiter du rôle des médias dans la représentation de l'actualité (sans qu'il soit question d'un événement d'actualité particulier) et de leur recours aux sources journalistiques pour comprendre comment ils deviennent des acteurs dans la couverture médiatique, notamment par le rôle de cadrage qu'ils opèrent.

Tout d'abord, il faut comprendre comment est transmise l'information. On a longtemps pensé que la diffusion de l'information suivait un modèle « émetteur-canal-récepteur », tel que proposé par Shannon (1948). Même si ce modèle de transmission de

l'information a été critiqué comme étant un processus linéaire et mécanique ne tenant pas compte du contexte social, il amène tout de même les communicateurs à réfléchir sur la source d'information qui produit un message ou une séquence de messages à communiquer au récepteur. Le modèle nous permet aussi de porter une attention à l'émetteur qui agit en quelque sorte sur le message pour produire un signal apte à être transmis sur le canal et vers le récepteur, qui reconstruit le message reçu par l'émetteur à partir du signal (Shanon, 1948, p. 4).

Ce modèle qui cherche à expliquer le fonctionnement des médias et la diffusion des messages fait écho à l'analyse de la communication de masse de Lasswell et à sa théorie de la seringue hypodermique, selon laquelle les médias « injectent » de manière uniforme leurs messages et idées dans la tête d'une audience vulnérable et facilement influençable. Cette théorie est toutefois largement nuancée par celle du flux de communication à deux étages de Lazarsfeld, qui nous aide à mieux comprendre le fonctionnement des médias. C'est-à-dire que l'on ne s'intéresse plus seulement à « ce que les médias font aux gens », mais aussi à « ce que les gens font des médias » (Turbides et Yates, 2018 p. 67). En effet, la théorie du flux de communication à deux étages avance que les messages des médias passeraient d'abord par des leaders d'opinion, les « meneurs », avant qu'ils ne soient vulgarisés par ces derniers pour être ensuite redistribués aux « suiveurs ». De par une relation interpersonnelle de confiance et de proximité qu'il entretient avec son groupe de « suiveurs », le « meneur » détient alors une influence d'autant plus importante pour les médias et les messages qu'ils véhiculent (2018, p. 67). C'est dans cette perspective que nous pouvons constater la montée en puissance des « meneurs » appelés « influenceurs » sur YouTube et Instagram par exemple, qui sont payés par les médias et les marques pour faire de la publicité auprès de leurs publics, les « suiveurs ». L'influence des messages médiatiques s'exerce alors de manière indirecte. Cependant elle reste « largement incontrôlable, l'organisation n'étant pas en mesure de maîtriser les multiples

réinterprétations de son message émergeant de ce jeu contemporain du bouche-à-oreille » (Mellet, 2009, dans Turbides et Yates, 2018, p. 69).

Certains auteurs s'accordent également pour dire que les médias jouent un rôle important sur trois points. Premièrement, ils jouent un rôle concernant les individus et leurs manières de penser à différents sujets d'actualité. C'est-à-dire que plus un sujet revient dans les médias et plus il sera susceptible d'être évalué comme socialement important : cela fait référence au concept d'*agenda building* de McCombs (2004). À l'inverse, si un sujet est peu présent dans les médias, il sera perçu comme socialement moins important. Deuxièmement, d'après l'effet de saillance des médias de Iyengar et Kinder (1987), les médias ont un rôle important dans la définition des indices d'évaluation d'une situation ou d'un événement. C'est-à-dire qu'en couvrant un sujet plus qu'un autre, les médias vont faire en sorte que le public ne s'intéressera alors plus qu'à celui-ci, délaissant les autres : c'est ce que l'on appelle l'effet de *priming*. Troisièmement, d'après une théorie d'Entman (1993), « les journalistes laissent souvent les manipulateurs de médias les plus habiles imposer leurs images dominantes aux informations » (traduction libre<sup>4</sup>, 1993, p. 56-57). À cela s'ajoute le rôle des médias eux-mêmes, qui peuvent donner une couleur particulière au traitement d'un sujet d'actualité donné. Ainsi, selon l'angle choisi par les médias, la lecture d'un événement sera faite différemment par le public : il s'agit là de l'effet de *framing* (ou cadrage)<sup>5</sup>. Dans cette perspective, nous pouvons citer l'analyse de Elisabeth Noelle-Neumann (1984) en lien avec la théorie de la spirale du silence ; celle-ci désigne la tendance des

<sup>4</sup> « Journalists frequently allow the most skillful media manipulators to impose their dominant frames on the news »

<sup>5</sup> Mentionnons qu'il existe également de nombreux points de vue sur les publics et leur manière d'appréhender le traitement médiatique. En effet, la réception des publics est une question très large aux nombreux paradigmes. Parce qu'elle nécessiterait un travail de mémoire à elle seule, elle ne sera pas traitée ici : nous allons plutôt focaliser notre analyse sur les différences de traitement médiatique. Pour le lecteur curieux d'en apprendre plus sur la réception des publics, nous conseillons la lecture de *Sociologie des publics*, de Jean-Pierre Esquenazi (2003).



gens à garder le silence quand ils sentent que leurs points de vue s'opposent à ceux de la majorité sur un sujet donné, car ils ont peur d'être rejetés par celle-ci. Ainsi, si les médias présentent un certain consensus sur une question, les individus qui ont un point de vue opposé sur le sujet auront tendance à se murer dans le silence de peur d'être rejetés par leurs pairs. Donnons l'exemple des gilets jaunes en France, où les médias ont été vivement critiqués par l'opinion publique pour leurs angles d'analyse (ou leur cadrage), qui pencherait en faveur des forces de l'ordre et du gouvernement, plutôt qu'en faveur de la population :

Une personne sur deux ne croit pas que les choses se sont passées comme le disent les médias ; deux personnes sur trois ne pensent pas que les journalistes puissent faire face aux pressions de l'argent ou des politiques ; la hiérarchie des sujets traités dans l'année fait l'objet de contestation. (France Info<sup>6</sup>)

Vu l'importance du rôle de cadrage opéré par les médias, nous reviendrons plus en détail sur ce concept dans le chapitre 2.

## 1.2 Rôle des médias dans la représentation de la réalité

Pour pouvoir définir et comprendre le rôle des médias dans la représentation d'un sujet d'actualité, il est utile de définir le terme de « réalité médiatique ». La réalité médiatique est différente de la réalité sociale, bien qu'elle découle de cette dernière. C'est-à-dire

<sup>6</sup> FranceInfo. (2018). « Gilets jaunes" et médias : aux origines du divorce ». Récupéré de [https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/gilets-jaunes/gilets-jaunes-et-medias-aux-origines-du-divorce\\_3082745.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/gilets-jaunes/gilets-jaunes-et-medias-aux-origines-du-divorce_3082745.html)

qu'après avoir appréhendé une réalité, les journalistes ont pour mission de la partager dans les médias, pour le public. On peut dès lors se demander si un fait de « réalité sociale » appréhendé puis retravaillé – ou cadré – afin d'être diffusé par les médias peut être complètement identique au « réel », et donc à cette réalité sociale, sans en être dénaturée par les processus journalistiques (Castex, 2014, p. 6). Ceci nous amène à nous questionner sur l'objectivité journalistique, à savoir si les médias procèdent à une retransmission représentative du « réel », ou alors s'ils transforment la réalité qui sera reçue par le public. En effet, d'après Charron (1991, p. 3) repris dans le mémoire de Solène Laure Caroline Castex (2014), il faut prendre en considération le fait que :

Une grande part de l'univers qui nous entoure échappe à notre expérience directe ; ce que nous en savons correspond davantage à ce qu'on nous en dit qu'à ce que nous avons pu constater nous-mêmes par l'expérience. Selon cette thèse, les médias jouent un rôle de premier plan dans ce processus d'information sur l'environnement en influençant la représentation que nous nous faisons de cet environnement. (p. 7)

Dans notre mémoire, nous cherchons aussi à comprendre quel est le lien entre les sources et les médias dans la production du contenu médiatique. Dans *La production de l'actualité* (1994), Jean Charron nous aide à comprendre les liens existants entre les messages produits par les médias et les conditionnements de leur production. Sa démarche consiste ainsi à analyser le rôle des sources « politiques ». Il s'agit donc d'observer et de « découvrir les ressources et les contraintes des acteurs dans les systèmes et d'expliquer leurs stratégies de négociation (et donc l'influence); ainsi que les règles du jeu qui prévalent et qui orientent le comportement stratégique des acteurs » (1994, p. 13). En effet, toujours selon Charon, cette étape est indispensable pour comprendre le processus de production des médias et donc, leur rôle dans la représentation de la réalité. La relation entre les sources et les médias est éminemment complexe. D'une part, les médias sont dépendants des sources qui « ont l'initiative du

jeu » (1994, p. 15): c'est la source qui fournit en premier lieu l'information aux journalistes; celle-ci exerce ainsi un certain contrôle sur ces derniers dans leur quête d'information et de contenu à produire. Il y a donc un « besoin impérieux pour le journaliste de cultiver ses sources d'information », bien que « les contacts quotidiens [...] mènent à des relations de sympathie entre les journalistes et les sources », ce qui « endort l'esprit critique » (1994, p. 15). D'autre part, les sources ont besoin de la publicité que peuvent leur fournir les médias, de sorte qu'elles sont souvent obligées de convaincre les médias de l'intérêt des informations qu'elles souhaitent voir être diffusées. De plus, la source est souvent contrainte de fournir des informations aux journalistes afin que son point de vue puisse paraître dans la couverture d'actualité qui pourrait lui être défavorable, le tout dans une perspective défensive (1994, p. 16). Ainsi, Charron conclut que les acteurs, autant les journalistes que les sources considèrent tous deux que leur relation n'est pas équitable :

Lorsque le politicien parvient à faire passer son message, comme on dit, les observateurs sont prompts à conclure à une soumission des journalistes. Pourtant, la conclusion inverse apparaît tout aussi valable : dans bien des cas, en effet, le politicien ne réussit à faire passer son message qu'à condition de se soumettre au code des médias, qu'à condition que son message soit de nature à figurer dans l'actualité telle que la définissent les journalistes. (1994, p. 370)

Cette perspective est également soutenue par Nadège Broustau et Chantal Francoeur dans leur ouvrage *Relation publique et journalismes à l'ère du numérique : Dynamiques de collaboration, de conflit et de consentement* (2017). Les autrices précisent qu'au final, les journalistes et leurs sources ont tous deux pour préoccupation principale leur public cible et l'image de leur entreprise. Même s'ils se déclarent tous deux principalement préoccupés par leur « devoir de servir l'intérêt public » (2017, p. 5), les sources et les médias entretiennent une relation d'interdépendance « amour-

haine » dans tous les domaines : militaire, culturel, gouvernemental, politique, etc. (2017, p. 8).

Dans notre mémoire, nous tenterons donc d'établir quelle est la relation entre les sources, soit les organisations gouvernementales et non gouvernementales, et les médias québécois et français, en lien avec le sujet à l'étude, l'AECG.

### 1.3 Représentation médiatique d'événements d'actualité internationale

Les dynamiques tout juste décrites – effets des médias et relations entre journalistes et sources journalistiques – interviennent dans la couverture d'enjeux internationaux, avec pour résultat qu'un même événement peut être perçu différemment d'une juridiction à l'autre.

L'examen de la couverture médiatique de plusieurs événements internationaux s'est soldé par la reconnaissance de ce traitement médiatique différencié. On peut d'abord penser à des événements internationaux couverts de manière différente par les médias d'un même pays. Ce fut le cas, par exemple, lors des tragédies de la Korean Air Lines (KAL) et de l'Iran Air :

- 1) Rappelons que le vol 007 de la KAL était un vol international reliant New York à Séoul qui dévia de sa trajectoire initiale le 1<sup>er</sup> septembre 1983 pour entrer dans l'espace aérien soviétique : il fut abattu par la défense aérienne

soviétique. Il n'y eut aucun survivant, les 269 passagers et membres de l'équipage étant tués sur le coup.

- 2) Cette tragédie est similaire à celle de l'Iran Air, alors que le 3 juillet 1988, un navire américain se trouvant dans le Golfe Persique, le USS Vincennes, a abattu le vol 655 d'Iran Air, tuant ses 290 passagers et membres de son équipage. Le gouvernement des États-Unis a par la suite reconnu que l'équipage du USS Vincennes avait incorrectement identifié l'Airbus d'Iran Air comme un F-14 Tomcat attaquant, un avion de combat faisant partie de l'inventaire de l'armée de l'air iranienne depuis les années 1970.

Dans ces deux cas, des responsables militaires ont identifié un avion de passagers comme une cible potentiellement hostile, et à chaque fois, les responsables du pays auteur ont affirmé que la fusillade était justifiable, dans les circonstances. Or, et pour en revenir à nos préoccupations, la couverture médiatique de ces deux cas par les médias américains fut fort différente. C'est ce qu'a montré Entman dans son article intitulé *Symposium Framing U.S. Coverage of International News: Contrasts in Narratives of the KAL and Iran Air Incident*. Entman constate ainsi que le cadrage mis de l'avant n'est pas le même. D'abord, les médias accordent beaucoup plus de place au cas du KAL qu'à celui de l'Iran Air. Ensuite, les mots employés ainsi que les images ne sont pas les mêmes dans les deux cas et les définissent donc différemment, malgré leurs similitudes. Les mots et les images de cadrage ont inséré le cas de la KAL dans un discours moral, et ceux du cas de l'Iran Air dans un discours technique, sans oublier les omissions, la culpabilité et même la manière d'identifier les victimes. Ainsi, dans le cas de la KAL, le cadre médiatique a mis l'accent la banqueroute morale et la culpabilité de la nation – l'Union soviétique – qui a perpétré le crime, alors que la culpabilité des instances militaires ne ressort pas autant dans le cadrage médiatique préconisé à la suite de la tragédie de l'Iran Air. En effet, l'accent est alors mis sur les problèmes complexes de la haute technologie militaire qui auraient causé un

dysfonctionnement et donc, cet incident. La différence de couverture médiatique constatée par Entman est frappante, dans un contexte où les États-Unis étaient moralement tout autant responsables du destin des passagers iraniens que l'Union soviétique des passagers de la KAL. Il conclut par le fait que le cadre consiste essentiellement à dimensionner des éléments d'idée individuels plus ou moins saillants. Au final, on constate ainsi que deux cas similaires peuvent avoir un traitement médiatique différencié au sein d'un même pays.

Par ailleurs, d'autres études se sont penchées sur la représentation médiatique nationale d'événements internationaux, mais cette fois au sein de différents pays. Prenons pour exemple l'article *L'Europe en campagne électorale : une analyse croisée des médias nationaux* de Nathalie Brack, Yann-Sven Rittelmeyer et Cristina Stanculescu (2010). Dans cet article, il est question de la campagne électorale européenne de juin 2009 dans 10 États membres de l'Union européenne à travers une analyse comparative de la couverture médiatique de cette campagne dans chacun des pays, et ce dans l'optique d'observer le degré d'européanisation des espaces publics nationaux. Il ressort de cet article que des différences de couverture médiatique sont notables, encore une fois en lien avec le cadrage mis de l'avant par les médias, notamment :

Le cadrage cognitif des questions européennes change en fonction du pays. Selon les États, le thème a été traité de façon exclusivement nationale, et parfois a été étendu à des questionnements dépassant ce cadre. De même, l'immigration, qui a également occupé le devant de la scène électorale de plusieurs États membres, est surtout restée liée aux débats politiques nationaux, en Autriche, tandis qu'à Malte, elle a été explicitement et presque exclusivement liée à la sphère européenne. (2010, p. 42)

Les auteurs concluent leur analyse comparative sur des différences remarquées dans la couverture médiatique entre les 10 États choisis concernant une question qui était similaire à tous ces pays : la question des élections européennes. Ils se questionnent alors sur l'existence d'un espace public européen dû au « faible dépassement des frontières nationales par les médias et les acteurs » (2010, p. 46).

#### 1.4 Négociations commerciales internationales dans les médias

Pour resserrer l'étai autour de notre sujet de mémoire, penchons-nous maintenant sur la couverture médiatique des négociations internationales communes à plusieurs pays, et ce, dans leurs médias nationaux respectifs. Nous pouvons pour cela nous référer au mémoire de Julie Bourbonnière intitulé *Analyse comparative du contenu de la couverture médiatique des sommets des Amériques de Miami, en 1994 et de Québec, en 2001* (2007), lequel s'intéresse à la construction différenciée d'un message d'ordre international d'une juridiction à une autre. Le but du mémoire est plus précisément d'analyser quel genre de couverture médiatique offre la presse écrite américaine et canadienne de ces événements, afin de déterminer de quelles manières les journalistes abordent les enjeux liés à la présence de groupes altermondialistes, quels thèmes ils utilisent pour ce faire et comment ils ont recours aux représentations de ces enjeux dans leur couverture médiatique. À partir de la notion de représentations publiques, l'auteure cherche ainsi à savoir comment et pourquoi le message médiatique se construit de cette manière. Elle conclut qu'il y a effectivement une différence dans le traitement médiatique accordé à ce sujet dans les deux juridictions étudiées, l'ordre de priorité du sujet étudié de même que la quantité d'informations variant entre les journaux étudiés (2007, p. 115).

Le mémoire *Newspaper coverage of TTIP : A comparative case-study of the differences between how TTIP was presented in German and Swedish papers*, de Cecilia Isaksson (2017), se penche quant à lui sur la couverture médiatique des négociations internationales d'un accord économique transatlantique dans les principaux médias de deux pays impliqués, ce qui nous rapproche encore davantage de notre sujet de mémoire. Le but de cette étude est d'examiner si la manière dont les journaux allemands ont traité du TTIP (ou TAFTA en français, soit le Traité de libre-échange transatlantique entre l'Union européenne et les États-Unis) diffère de la représentation qu'il en est fait dans d'autres pays européens, dans ce cas-ci la Suède. L'auteure cherche à voir s'il existe des différences dans l'établissement de l'ordre du jour, de *l'agenda setting* et dans le cadrage médiatique autour de ce traité, et si cela a eu ou non un impact sur le fait que le public allemand a une opinion négative à l'endroit du TTIP (dans un contexte où la population allemande présente généralement un point de vue positif sur les accords de libre-échange). L'autrice confirme son hypothèse : il existe bel et bien une différence de traitement médiatique sur la question du TTIP entre la Suède et l'Allemagne. En effet, les médias allemands affichent un point de vue négatif à l'endroit du TTIP, alors que ceux de la Suède présentent un point de vue plutôt positif. De plus, ces points de vue médiatiques se reflètent dans l'opinion générale à l'endroit de ce traité selon l'autrice. Sous l'éclairage de cette étude, on peut donc avancer que *l'agenda setting* et le cadrage jouent un rôle sur l'opinion que le public se fait des sujets traités par les médias, et que c'est notamment le cas en ce qui concerne les traités internationaux (2014, p. 42). L'auteure ajoute que le fait que les organisations non gouvernementales anti TTIP soient mentionnées par les médias allemands a pu contribuer au développement d'un point de vue négatif du public allemand à l'endroit du traité. Dans les médias suédois, les ONG n'ont pas été mentionnées autant que dans les médias allemands, puisque ce sont principalement des personnalités politiques qui y ont pris la parole, avec pour résultat une opinion plus favorable des citoyens suédois à l'endroit du TTIP (2014, p. 47). L'influence des sources quant à l'appréhension, par les citoyens, d'un traité commercial international, semble donc ici importante.



### 1.5 Représentation d'un accord entre la France et le Québec : l'AECG

Pour rappel, notre étude porte sur le traitement médiatique de l'AECG tel qu'il s'est déployé en France et au Québec. Il nous a été possible de trouver une étude correspondant de très près à notre sujet de recherche, intitulée *Le CETA dans la presse française et québécoise*, de Luliana Teodororiu (2017). L'objet de cette étude est de voir s'il y a une différence de traitement médiatique concernant un événement international au Québec et en France en utilisant l'exemple de l'AECG, et si les caractéristiques culturelles de deux partis similaires et concernés par le même sujet influencent et expliquent cette différence de traitement. L'auteure a choisi ces deux juridictions pour des raisons similaires aux nôtres : « La France et le Québec présentent plusieurs similitudes culturelles et ils sont aussi membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), donc la manière dans laquelle les événements internationaux sont présentés et perçus doit être similaire » (2017, p. 193).

La méthode mise de l'avant par Luliana Teodororiu est également similaire à la nôtre, consistant en l'analyse d'articles de presse (quatre articles québécois et quatre articles français) à l'aide d'une grille d'analyse et de comparaisons durant la période d'octobre 2016. L'autrice se sert des outils de cadrage médiatique pour comparer les différents médias. Elle examine et compare ainsi les titres, leurs type et but, de même que les modalités employées pour attirer l'attention du lecteur. Elle se penche également sur le texte de l'article en regardant les éléments concernant la typologie des intertitres et le type de l'article. Le thème et les valeurs médiatiques, leur contenu et les acteurs qui interviennent sont aussi étudiés, ainsi que les sources utilisées, les images et la syntaxe des articles. Enfin, l'auteure tient aussi à observer si les écrits sont objectifs ou subjectifs (2017, p. 195). La méthode mise de l'avant par l'auteure est à la fois

qualitative et quantitative. Au final, elle conclut que son hypothèse se confirme, car les huit articles étudiés présentent des similitudes, mais aussi des différences notables :

1) Dans la typologie des titres, les articles des médias français étant plus objectifs, leur but principal étant d'informer, alors que les articles des médias québécois se veulent subjectifs et ont pour but d'attirer l'attention du lecteur.

2) Des différences peuvent aussi être observées quant au type d'articles et à leurs contenus : les médias français s'attardent sur la position du gouvernement wallon et donc, sur la position de la Belgique à l'endroit du traité économique TAFTA, ce qui n'est pas le cas des médias québécois.

3) En outre, la couverture médiatique mise de l'avant dans les deux juridictions varie en regard du vocabulaire employé : les médias québécois ont davantage recours à des mots plus spécialisés (en rapport avec l'économie, la finance et le commerce) que les médias français.

4) On trouve également des différences en ce qui concerne la typologie des formes (prévalence des arguments ou des métaphores), avec de nombreuses métaphores dans les articles québécois, et beaucoup plus de structures argumentatives concernant le sujet d'argumentation dans les articles français : observe l'autrice : « on observe la prévalence des arguments, car le but de l'auteur est de convaincre le lecteur de la nécessité de la signature du traité de libre-échange. Seulement deux métaphores sont employées («permettant aux Wallons de sauver la face», «servir de cheval de Troie») » (2017, p. 211).

5) Enfin, comme énoncé plus tôt, les principales différences tirées de l'étude concernent l'objectivité et la subjectivité des journalistes : l'auteure précise que les articles français sont « clairement objectifs, tandis que les auteurs québécois ont une tendance envers la subjectivité ». (2017, p. 219)

Au final, l'auteure conclut par le fait que ces différences peuvent être justifiées par les « dissimilitudes culturelles », les différences politiques et les différences économiques entre les deux juridictions. Elle précise également que pour ces conclusions soient davantage valides, des recherches et analyses plus approfondies doivent être menées, avec un corpus plus large (2017, p. 220). C'est en partie à cet appel que nous répondons. Nous y reviendrons.

## 1.6 Système médiatique français et québécois

Puisque nous entendons nous pencher sur la couverture médiatique de l'AECG au Québec et en France, il est pertinent de nous pencher davantage les systèmes médiatiques québécois et français.

Dans *Les médias dans le monde: enjeux internationaux et diversités nationales*, Albert et Leteinturier (1999) expliquent que l'espace médiatique européen, bien plus ancien que le nord-Américain, a connu des transformations et évolutions constantes à travers le temps et l'histoire, que ce soit par l'évolution des techniques ou par l'abaissement des frontières. Albert et Leteinturier déclarent qu'en France, l'État demeure une source

essentielle d'informations pour le journalisme français, qui semble moins se méfier des nouvelles officielles :

C'est le cas en effet pour les journalistes français qui utilisent principalement les sources institutionnelles (gouvernement, administrations, entreprises, Agence France Presse) comme source première de ravitaillement de l'information, ils préfèrent expliquer que décrire, juger que rapporter, dire que transmettre. (Albert et Leteinturier , 1999, p. 92)

Selon les auteurs, cela s'explique notamment par le fait qu'après la *Libération*, l'État joua un rôle décisif dans l'orientation du système médiatique. L'histoire a ainsi profondément marqué les structures et les contenus des médias et a conduit à une modélisation du style de journalisme, de même que des goûts et des habitudes de consommation du public (1999, p. 89)<sup>7</sup>. Nous retrouvons également cette notion dans les écrits de Charon, *Les médias en France*, lorsqu'il précise que, depuis les années 2000, l'état français dispose de sa propre administration en la matière, nommée Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC), (2014, p. 76). Ajoutant que depuis, « les interventions et les appels à l'État émanant de la société ou des acteurs économiques sont restés importants, dans tous les domaines, y compris la déontologie de l'information » (Charon, 2014, p. 76). Ainsi, comme le système français est différent, le « public » n'est sans doute pas le même qu'ailleurs et ne recevra peut-être pas l'information de la même manière qu'un autre. Cela pourrait s'expliquer aussi

<sup>7</sup> Cependant il ne faut pas oublier que « la conquête de la liberté d'expression contre les censures gouvernementales a été l'objet premier de l'action des journalistes et c'est encore autour de ce thème de la liberté et de l'indépendance que tournent, en France, les débats contemporains sur les médias » (Albert, Leteinturier, 1999, p. 92).

par la dépendance financière de la presse vis-à-vis de l'État français. En effet, selon une analyse des médias en France d'Ivan Chupin, Nicolas Hubé et Nicolas Kaciaf 2009 :

[Compte tenu du] degré de dépendance des entreprises de presse à l'égard des aides d'État [...] face à l'incapacité des journaux politiques à étendre leur lectorat payant, le pluralisme du marché médiatique reste pour l'heure conditionné au « bon vouloir » de la puissance publique. La situation est donc paradoxale. Si la participation de la presse au débat politique a été historiquement rendue possible par la suppression des entraves étatiques, seule l'intervention de l'État permet aujourd'hui aux journaux de satisfaire cet impératif civique. (Histoire politique et économique des médias en France, p. 111-112)

Si la situation prévalant au Québec a longtemps été différente, les médias québécois chérissant leur indépendance à l'endroit de l'acteur étatique, elle s'est transformée en 2019, alors que l'État fédéral canadien annonçait une aide financière de 595 millions<sup>8</sup> de dollars sur cinq ans afin de soutenir les journaux du pays, dont les revenus publicitaires souffrent en raison de l'emprise des Google, Facebook et autres, qui s'accaparent désormais une grande part de la publicité. Les médias régionaux sont les plus atteints et déplorent une baisse de revenus de 50%. C'est le cas des journaux du Groupe Capitales Médias par exemple, auxquels le gouvernement du Québec versait, à l'automne 2019, une aide ponctuelle exceptionnelle de 5 millions de dollars sous forme de prêt afin que l'entreprise évite la faillite<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> La Presse. (2019). « Ottawa détaille l'aide fédérale aux médias ». Récupéré de <https://www.lapresse.ca/affaires/medias/201905/22/01-5227075-ottawa-detaille-laide-federale-aux-medias.php>

<sup>9</sup> Le Soleil. (2019). « Groupe Capitales Médias : aide d'urgence de 5 millions \$ ». Récupéré de <https://www.lesoleil.com/actualite/groupe-capitales-medias-aide-durgence-de-5-millions--c7b97acac4ec6c42abeb9415677a17f8>

De manière plus générale, nos remarques sur la presse québécoise se basent quant à elles sur l'étude des médias du continent nord-américain, plus précisément les États-Unis, dont le modèle médiatique serait assez similaire à ce que l'on retrouve au Québec (et au Canada). En effet, plusieurs auteurs s'accordent pour dire que la presse canadienne, notamment québécoise, s'apparente à la presse américaine sur certains points. C'est le cas de Jean de Bonville qui, dans *Le « nouveau journalisme » américain et la presse québécoise à la fin du XIXe siècle*, souligne par exemple la place relativement secondaire du *yellow journalism*, au États-Unis comme au Canada. L'auteur souligne ainsi que :

Les grands quotidiens montréalais, le *Star* et *La Presse*, en particulier, connaissent une évolution comparable à celle des principaux représentants du « nouveau journalisme » américain. Ainsi, si on considère l'ensemble de la presse canadienne et américaine, on est forcé de constater que le *yellow journalism* touche une minorité de publications aux États-Unis aussi bien qu'au Canada. (1999, p. 82-83)

Dans *Les caricatures de Mahomet entre le Québec et la France* de Lelia Nevert, l'autrice souligne également la similitude dans l'approche des médias de ces deux juridictions, et précise même que parfois, « la différence est flagrante » (2013, p. 147), par exemple dans l'emploi des mots par les médias, tel que l'emploi de « caricature ». Mais surtout, les systèmes médiatiques présenteraient certaines similitudes quant à la manière de traiter de l'aspect religieux, préoccupation première de Lelia Nevert. L'autrice explique ainsi que dans les médias québécois, tout comme dans les médias américains, « à la question de la religion est liée presque comme une évidence la question de la violence » (2013, p. 149), le tout dans un contexte post 11 septembre 2001. En cette matière, les médias français seraient quant à eux plus objectifs et les médias québécois, plus subjectifs :

On a souligné de fait combien le journal français repousse la dimension religieuse du débat au profit d'un aspect plus social et juridique de la crise. Le journal québécois, quant à lui, favorise plutôt les témoignages de représentants religieux tout en mettant l'accent sur la dimension internationale de la crise. (2013, p. 193)

De plus, Yves Théorêt nous confirme l'hypothèse selon laquelle les français sont très objectifs et nous explique pourquoi, dans son œuvre, *Les médias québécois sous influence ?* (2009), lorsqu'il écrit que :

Pour les Français, il y a toujours des forces externes incontournables. Ils exigent que le poids de l'histoire, les pesanteurs culturelles ou religieuses leur soient imposés par des structures et des institutions que leur docilité même rend inamovibles. Pour eux, l'être humain est soumis à des forces objectives qui le transcendent. (2009, p. 57).

Il est dès lors intéressant d'analyser, de manière comparative, la couverture médiatique d'un même thème ou d'un même sujet dans deux juridictions et donc dans deux systèmes médiatiques différents. Nous suivons, en cela, les traces de Denis Monière qui, dans *Démocratie médiatique et représentation politique*, analyse comparativement et empiriquement le contenu et la mise en forme des informations des journaux télévisés de quatre chaînes publiques francophones (Radio-Canada, France 2, la Radiotélévision belge et la Télévision suisse romande). Pour analyser l'objectivité et donc le ton employé par les journalistes français et québécois, il avance qu'il faut tout d'abord analyser quels types de reportages seront davantage mis de l'avant selon le pays, et le ton qui s'en dégage. Pour Monière (1999) :

On remarque des écarts importants entre la chaîne canadienne et les chaînes européennes où, dans près de 75% des cas, les reportages sont essentiellement factuels et ne comportent pas d'éléments évaluatifs alors

que plus de la moitié des reportages à Radio-Canada en contiennent [...]. Radio-Canada se distingue aussi des autres chaînes par la pratique du reportage pondéré où l'on retrouve des commentaires à la fois positifs et négatifs. (1999, p. 104)

Selon l'auteur, ces écarts seraient dus à une conception différente du journalisme canadien, qui prend exemple sur le modèle américain, comme nous l'évoquions plus tôt, et où les prises de position sont valorisées. Il ajoute qu'au Québec: « les médias ont un rôle de « chiens de garde valorisant un journalisme plus agressif envers les élites politiques » (1999, p. 104). Comme précisé plus tôt, Lélia Nevert abonde, en avançant que « le journal québécois, quant à lui, favorise plutôt les témoignages de représentants religieux tout en mettant l'accent sur la dimension internationale de la crise » (2013, p. 193). Le journalisme canadien serait donc plus interprétatif, ferait plus d'entrevues et s'intéresserait davantage à l'opinion que tiennent les autres pays d'un sujet alors que le journalisme européen serait plus descriptif et plus centré sur leurs enjeux, sans s'intéresser davantage au point de vue d'un sujet à l'international. Cela correspond aux résultats de Luliana Teodororiu tels que présentés dans *Le CETA dans la presse écrite française et québécoise*, lorsqu'elle écrit que « les auteurs français sont clairement objectifs, tandis que les auteurs québécois ont une tendance envers la subjectivité » (2017, p 219).

Pour comprendre davantage le système médiatique québécois et français, nous pouvons aussi nous rapporter, une fois de plus, aux écrits de Lelia Nevert (1999). On y lit que, malgré leur relative similitude en contexte actuel, les systèmes médiatiques québécois et français ont été créés et ont évolué de manière complètement différente. Par exemple, *Libération* est un journal, devenu une véritable institution, qui vise à rassembler le peuple et qui s'est constitué par le politique. C'est-à-dire qu'il n'est pas un journal « fait par des journalistes pour des gens, mais un journal fait par les gens avec l'aide des



journalistes » (2013, p. 11), afin de donner une voix au peuple. Il représente d'ailleurs un « paradoxe au pays des médias, un cas isolé » (2013, p. 5). Quant au *Devoir*, s'il peut également être associé à une véritable institution, il l'a toujours été et n'a pas eu besoin de gagner ce titre, comme l'a fait *Libération* : « il a été et demeure plus qu'un simple quotidien, c'est véritablement une institution au sein de la société québécoise, une institution qui [...] a été un authentique catalyseur de l'orientation à donner à l'évolution du Québec » (2013, p. 5).

En ce sens, l'auteur ajoute que :

Chaque média, qu'il s'agisse de la presse, de la radio et de la télévision ou d'Internet, présente certaines particularités qui composent son identité. Et qu'ils soient liés à la langue, au pays d'origine, à l'identité politique ou à la tranche d'âge visée, des partis pris conscients et inconscients de ceux qui font l'information se cachent derrière chaque journal et article. C'est à partir de là que l'on peut avancer qu'une même information fournie par deux journaux différents et destinés à être lus dans deux pays différents révèle, par son traitement, certains traits sociaux et culturels de ces derniers. (2013, p. 5)

### 1.7 Traitement potentiellement différencié de l'AECG dans les médias québécois et français

C'est donc à partir d'un questionnement quant au traitement potentiellement différencié, entre le Québec et la France, de l'AECG, que nous avons procédé à un balisage préliminaire de la revue de presse consacrée à cet accord. Il ressort de cet exercice que de fortes contestations issues des acteurs de la société civile se sont fait

entendre des deux côtés l'Atlantique. Globalement, il semble se dégager deux tendances que nous résumons ici.

Au Québec, les principaux motifs à la source de l'opposition à l'Accord semblent être de nature économique. Rappelons que l'AECG, qui vise à favoriser les échanges commerciaux entre le Canada et l'Union européenne, a un fort impact sur le plan économique dû aux importations et exportations de biens qu'il favorise. Les arguments les plus récurrents repérés dans la presse québécoise concernent les effets sur l'emploi local et la menace posée par une éventuelle libéralisation des marchés. Par exemple, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec craint que les normes de travail de l'UE soient appliquées au Canada et causent du tort aux employés québécois. Elle craint également que « les politiques d'achat public soient fortement restreintes dans leur application, privant ainsi les gouvernements d'un outil efficace pour soutenir les investissements et les emplois locaux »<sup>10</sup>. En ce qui a trait à la libéralisation des marchés, certaines organisations craignent que les services publics tels que l'approvisionnement en eau ou les services de santé et postaux soient privatisés. Cette crainte se manifeste en raison de l'utilisation, pour une première fois, d'une liste « négative » par l'Union européenne, plutôt que d'une liste « positive » : c'est-à-dire que l'UE s'engage à libéraliser tous les secteurs de son économie, sauf ceux qu'elle cite explicitement dans sa « liste négative ». Si certains secteurs sont omis, ils seraient ainsi potentiellement en péril. Une des oppositions les plus fortes concerne la menace que représente l'AECG pour les agriculteurs et les producteurs de lait du Québec, en lien avec la question de l'importation des fromages européens. On peut ainsi lire dans

<sup>10</sup> Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. (S.d). *Plus menaçant encore que l'ALENA...* FTQ - [Communiqué]. Récupéré le 11 avril 2019 de <https://ftq.qc.ca/plus-menacant-encore-que-lalena>

un communiqué de presse de la Fédération des Producteurs de lait du Québec datant de 2013 que :

Le gouvernement canadien a rompu avec les engagements qu'il avait pris et répétés, même quelques jours avant la conclusion de l'AECG, de ne pas accorder de concessions à l'Europe dans le secteur des fromages. Nous nous estimons trahis. Nous exigeons du gouvernement du Canada qu'il respecte à la lettre et rapidement son engagement de compenser les pertes. (Fédération des producteurs de lait du Québec (2013))

Selon la Fédération, les 17 700 tonnes de fromages importés d'Europe représentent plus de 30% du marché des fromages fins, ce qui pourrait signifier 300 millions de dollars de ventes en moins pour les producteurs de lait du Québec. Il semble donc qu'au Québec, les contestations liées à l'AECG sont surtout de nature économique.

En France, ce sont principalement l'environnement et les normes de productions des aliments importés par le Canada qui semblent poser problème. En effet, même s'il est possible de vérifier que les produits entrant en territoire européen respectent bel et bien les règles sanitaires imposées (tel que la quantité de pesticide utilisé), il reste impossible de savoir comment les produits ont été fabriqués dès le départ, par exemple s'il y a eu utilisation d'antibiotiques ou de farines animales. *Le Devoir* rapporte à cet effet les propos de l'eurodéputé Yannick Jadot : « Les quotas ne sont pas remplis parce que les Canadiens sont en train de mettre en place une filière de bœuf sans hormones [...], mais toujours avec antibiotiques et souffrance animale ». Il s'inquiète par exemple, de la capacité des Européens à contrôler que le saumon canadien importé n'est pas un OGM. Samuel Leré, Responsable Environnement et Mondialisation à la Fondation pour la Nature et

l'Environnement, ajoute que : « Le Canada est l'un des pays les plus éloignés de nous sur le plan sanitaire »<sup>11</sup>.

Sous l'éclairage d'une revue de presse préliminaire, il semblerait donc qu'en France, une des raisons principales expliquant l'opposition à l'AECG est que celui-ci ne soit pas « climato-compatible ». Un tort que dénoncent fortement les organismes non gouvernementaux français et qui ressort dans les médias. Par exemple Nicolas Hulot, fondateur de la Fondation pour la Nature et l'Homme déclare au média français France Info<sup>12</sup> :

D'habitude, les traités de libre-échange portent uniquement sur les taxes douanières. Le Ceta<sup>13</sup>, lui, va beaucoup plus loin. Il porte notamment sur l'harmonisation de normes. Ce traité comporte plus de 1 500 pages, parmi lesquelles seules 13 pages non contraignantes portent sur le développement durable. Il a été élaboré avant l'accord de Paris sur le climat. Nous craignons donc qu'il ne soit pas climat-compatible.

Dans cette perspective, l'Accord serait nocif pour l'environnement, notamment parce qu'il a été élaboré avant l'Accord de Paris sur le climat adopté lors de la COP21; l'AECG serait ainsi incompatible avec cet Accord de Paris. Par exemple, on peut lire dans la remise d'un

<sup>11</sup> Le Devoir. (2018). *Premier anniversaire de l'AECG et les craintes persistent*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/economie/537321/libre-echange-premier-anniversaire-de-l-accord-ue-canada-et-les-craintes-persistentf>

<sup>12</sup> France Info. 2016. « Nicolas Hulot craint que le Ceta, traité de libre-échange UE-Canada, ne soit pas climato-compatible ». Récupéré de : [https://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/cop21/nicolas-hulot-craint-que-le-ceta-traite-de-libre-echange-ue-canada-ne-soit-pas-climato-compatible\\_1872539.html](https://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/cop21/nicolas-hulot-craint-que-le-ceta-traite-de-libre-echange-ue-canada-ne-soit-pas-climato-compatible_1872539.html)

<sup>13</sup> L'AECG en français se nomme CETA en anglais : Comprehensive Economic and Trade Agreement

rapport de la Commission européenne d'Évaluation de l'impact du CETA <sup>14</sup> au Premier ministre français que :

Le grand absent de l'accord est le climat. Ceci s'explique par les circonstances politiques propres au Canada au moment de la négociation de l'accord, et le calendrier par rapport à l'Accord de Paris. Le manque est patent dans trois dimensions : (1) la dimension purement commerciale (rien n'est prévu pour limiter le commerce des énergies fossiles et la hausse des émissions de CO<sub>2</sub> du transport international maritime et aérien induit par l'augmentation des flux de commerce) (2) la dimension investissement (rien n'est prévu pour inciter à la mise au point et l'adoption de technologies moins émettrices de carbone, pas de clause d'exclusion pour les mesures relatives à la lutte contre le changement climatique dans l'ICS) (3) la dimension de la politique économique (rien sur la convergence des instruments de lutte contre le changement climatique).

Certains acteurs français soulignent aussi certains aspects économiques de l'Accord qui leur semblent problématiques. Par exemple, il ne protégerait pas suffisamment les produits français tels que les fromages, leurs appellations contrôlées, de même que les agriculteurs, qui seront potentiellement menacés par un excédent d'importations canadiennes. Or, à première vue, ce discours fondé sur des considérations économiques semble être moins présent en France qu'au Québec.

En somme, un examen sommaire du traitement médiatique de l'Accord au Québec et en France nous amène à avancer que celui-ci semble différent dans ces deux juridictions, suivant ainsi le point de vue des acteurs qui se prononcent sur cet Accord. Comme on l'a vu, au Québec, ces acteurs semblent mettre l'accent sur les

<sup>14</sup> Gouvernement français. (2017). Récupéré de : <https://www.gouvernement.fr/partage/9467-remise-du-rapport-de-la-commission-d-evaluation-de-l-impact-du-ceta>

considérations économiques alors qu'en France, ce sont les considérations environnementales qui semblent primer. Les articles consultés jusqu'à maintenant laissent également voir que, tout comme ce fut le cas en Belgique en 2016, les citoyens français se mobilisent afin de stopper la mise en vigueur de l'Accord. Au Québec, il semblerait en revanche que l'Accord n'ait pas suscité de mobilisation citoyenne qui aurait eu comme objectif de stopper sa mise en vigueur.

## 1.8 Question de recherche

Notre question de recherche s'articule donc comme suit : **En quoi la couverture médiatique de l'AECG telle qu'elle se déploie en France et au Québec diffère-t-elle?**

Après un premier balisage des écrits, nous avançons comme intuition de recherche que la question environnementale ressort davantage en France qu'au Québec, et que la question économique ressort davantage au Québec qu'en France, suivant en cela les points de vue des acteurs – ou des sources – qui se sont prononcé à l'endroit de l'Accord. De plus, en tenant compte des différences entre les deux systèmes médiatiques tels que nous les avons évoquées plus haut, nous pourrons aussi tenter d'observer si l'un ou l'autre semble plus objectif ou subjectif. À travers ce mémoire, nous chercherons donc également à saisir : **Quels sont les liens entre la couverture médiatique telle qu'elle se déploie dans les deux pays et les discours des acteurs ayant pris position sur l'accord?**

## 1.9 Pertinence sociale, scientifique et communicationnelle

Notre étude est pertinente sur le plan scientifique, car elle n'a jamais été faite auparavant. En effet, même si l'étude du traitement médiatique du TTIP (Cecilia Isaksson, 2017) nous est utile et que la démarche de l'auteur se rapproche de la nôtre, elle s'en distingue en se focalisant sur le traitement médiatique d'un accord commercial entre deux pays de l'Union européenne, et que l'objet n'est pas l'AECG comme tel. Par ailleurs, si l'étude de Lelia Nevert (2013) se rapproche également de la nôtre, elle s'en distingue en se focalisant sur le traitement médiatique d'un sujet lié à la religion. Qui plus est, bien qu'elle s'intéresse à la question des sources, l'analyse de Nevert reste en surface sur cette question, le lien entre les sources et la couverture médiatique n'étant pas étudié en profondeur.

Enfin, même si l'étude de Luliana Teodororiu traite précisément de notre sujet, elle y demeure complémentaire, puisque très partielle, de l'aveu même de l'autrice. Rappelons que le corpus de cette étude est limité à huit articles parus au cours d'une même année (2016). Par ailleurs, la recherche de Teodororiu ne traite pas spécifiquement de la question des sources.

En définitive et sous l'éclairage de ce tour d'horizon, et puisque nous nous intéressons à la couverture médiatique de l'AECG, aux publications des sources sur le sujet et au lien à établir entre les deux, notre démarche semble pertinente sur le plan scientifique. Notre étude permettra ainsi de mieux comprendre le rôle des médias et des sources dans ce contexte précis, et nous permettra d'examiner si en effet, il y a des différences dans le traitement médiatique de cet enjeu international.

Sur le plan communicationnel, ce mémoire nous permettra de nous pencher sur les stratégies de cadrage dans le contexte d'un événement économique, notamment de négociations commerciales internationales. Il sera donc intéressant d'étudier le rôle des médias en tant qu'acteur sur la base du cadrage qu'ils proposent, et ainsi de mieux comprendre la relation entre les médias et les sources dans un tel contexte. En effet, selon Charron, « plus récemment, on a estimé que les interactions entre les médias et les sources d'information devaient constituer une priorité en communication publique » (1994, p. 13).

Enfin, la pertinence sociale de mon sujet réside dans l'intérêt de comprendre pourquoi le traitement médiatique de l'Accord est potentiellement différent en fonction des acteurs médiatiques et sociétaux en présence. Plus globalement, nous pourrions réfléchir aux conséquences de ce traitement différencié de l'information sur la socialisation des citoyens, et donc sur l'exercice de la citoyenneté, tout comme sur la mobilisation citoyenne liée à de grands accords économiques.

Nous allons maintenant explorer le cadre théorique qui nous permettra de comprendre et de mettre en lien des concepts concernant les médias à notre sujet de mémoire.



## CHAPITRE II

### CADRE THÉORIQUE

Dans ce chapitre, nous viserons à établir les précisions nécessaires à la compréhension des différentes conceptions théoriques associées au cadrage médiatique, au rôle des médias dans l'*agenda setting* ainsi qu'à la responsabilité sociale des médias envers le citoyen. Le tout nous aidera à mieux appréhender les différences dans la couverture médiatique de l'AECG en France et au Québec.

#### 2.1 *Agenda Setting*

Pour procéder à l'analyse de la couverture médiatique d'un sujet, il faut commencer par définir et comprendre la théorie de *l'agenda setting*, soit la mise à l'agenda des différents sujets par les médias.

La théorie de la mise à l'agenda vise à expliquer les effets des médias de masse quant aux différents enjeux sociopolitiques discutés dans l'agenda public. Ainsi *l'agenda setting* est conçu comme :

L'ensemble des problèmes faisant l'objet d'un traitement, sous quelque forme que ce soit, de la part des autorités publiques et donc susceptibles de faire l'objet d'une ou plusieurs décisions. (Thoenig et Garraud, 1990, p. 27)

Dans cette perspective :

La mise à l'agenda appelle et justifie une intervention publique légitime sous la forme d'une décision des autorités publiques, quelles qu'en soient la forme (gouvernementale, législative, administrative) et la modalité (mesures d'urgence, plan d'action à plus long terme, loi, décision administrative ou financière, désignation d'une commission, etc.). (Boussaguet, Jacquot, Ravinet, 2010, p. 52)

Selon McCombs (2004), la théorie de la mise à l'agenda permet par exemple d'expliquer les effets des médias sur les intentions de vote des électeurs et la teneur des débats politiques d'actualité. En effet, la mise en agenda est importante durant les élections, car elle permet aux citoyens, par le biais des médias, d'en apprendre davantage sur les candidats, leurs idées, convictions et positions politiques tels qu'ils sont présentés par les médias. Pour McCombs, cette influence des médias sur la mise en place de *l'agenda setting* « is an inadvertent by-product of the media's necessity to focus on a few topics in the news each day » (2004, p. 22). Ainsi, de nombreux médias concentrent leur attention sur un certain nombre de sujets, ce qui transmet un message fort au public à propos des sujets qu'ils jugent les plus importants, à un moment donné. Ainsi, la mise en place d'un *agenda* peut être liée aux premières étapes de la formation de l'opinion publique, lorsque des enjeux (« issues ») se posent et suscitent l'attention

du public. C'est pourquoi les médias, et plus précisément les journalistes, ont une grande responsabilité éthique quant au choix des enjeux qui feront l'objet de l'attention médiatique. La mise à l'agenda opérée par les médias se fait à deux niveaux. Le premier consiste en la sélection préalable des enjeux qui seront traités par les médias et ainsi, à la visibilité qui leur est accordée. Le deuxième concerne l'angle avec lequel ces enjeux seront traités par les journalistes en vue d'être remarqués par le public : « The first level is, of course, the transmission of object salience. The second level is the transmission of attribute salience.» (McCombs, 2004, p. 41). Ce deuxième niveau peut alors être mis en lien avec le cadrage médiatique, sur lequel nous reviendrons plus loin.

Il est ensuite important de comprendre de quelle manière se construit la mise à l'agenda, et qui le construit. McCombs propose à cet effet une analogie avec un oignon qui comporterait trois couches, soit les sources d'informations (externes); les autres médias et leurs interactions; et les normes journalistiques.

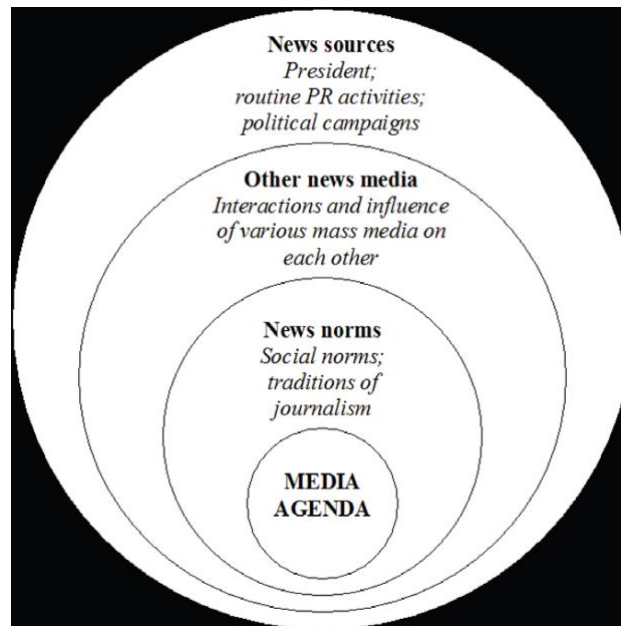


Figure 1 – Figure de l'oignon reprise depuis *A metaphorical onion of the media agenda*, Box 7.2 de McCombs dans *Setting the Agenda : Mass media and public opinion* (2004, p. 113).

Ainsi, la couche la plus éloignée est constituée des sources de nouvelles externes aux médias, telles que les communiqués de presse diffusés par les gouvernements et les chargés de relations publiques. La seconde couche représente les interactions entre les médias qui s'influencent les uns les autres, un phénomène aussi appelé « the intermedia agenda-setting » (McCombs, 2004, p. 113). Les journalistes se relaient ainsi afin de ne rater aucune information importante et de valider les informations qui circulent de cette manière. De plus, il y aurait un effet d'entraînement des médias dans un contexte de concurrence, qui les poussent à couvrir les mêmes événements. Enfin, la couche la plus proche du noyau de l'« agenda médiatique » est constituée des normes sociales et des traditions journalistiques qui définissent les règles de base à respecter avant la mise à l'agenda médiatique des sujets d'actualité, par exemple l'application de l'objectivité journalistique.

Ainsi, le processus de mise à l'agenda joue un rôle primordial dans la transmission de l'information. Dans cette perspective, les médias ont une grande influence quant au choix et aux moyens de diffusion de l'information auprès du public : « agenda-setting does assign a central role to the news media in initiating items for the public agenda. » (McCombs, 2004, p. 6). La définition proposée par Jean Charron confirme cette vision du processus :

La notion d'agenda-setting désigne un modèle qui établit une relation causale entre l'importance que les médias accordent à certains sujets (issues) et la perception qu'ont les consommateurs de nouvelles de l'importance de ces sujets. Les médias influencent l'ordre du jour des affaires publiques dans la mesure où le public ajuste sa perception de l'importance relative des sujets à l'importance que les médias leur accordent. (Charron, 1994, p. 73)

Charron remet toutefois en question la construction de l'agenda médiatique telle qu'habituellement conceptualisée. D'abord, les relations « sources-médias » seraient plus complexes qu'il n'y paraît. Ainsi, alors que l'on croit que l'influence d'un acteur sur l'agenda médiatique peut être mesurée par son nombre d'apparitions dans la presse, elle peut aussi être appréhendée par son absence. En témoigne l'exemple des maffiosi, qui « exercent une influence réelle sur l'agenda des médias en n'y figurant jamais ou rarement » (Charron, 1994, p. 76). Ainsi, les acteurs qui sont visibles sur la scène médiatique font aussi parler d'eux lors de leurs absences; ils sont donc « visibles » même lorsqu'ils sont « invisibles ». Ensuite, toujours selon Charron (1994), l'influence des acteurs en tant que « sources » de l'agenda médiatique dépend de leurs capacités à imposer un discours; ils ne sont donc pas influents s'ils ne sont que « sujets ». Charron cite les travaux de Patterson (1980) lors de campagnes électorales pour montrer que les thèmes abordés par les candidats et les médias ne sont pas toujours les mêmes, ce qui montre la relative autonomie de la presse dans la construction de l'agenda médiatique

et remet en question l'idée que l'on peut avoir de l'influence directe des sources sur les médias, processus plus complexe qu'il n'y paraît.

Ensuite, toujours selon Charron (1994), la notion de *setting* propre à l'*agenda setting* pose problème. Est ainsi remis en question le fait que la mise en agenda consiste en un transfert des enjeux par l'entremise des relations sources-médias. D'abord, l'idée de transfert « ramène la fonction journalistique à une fonction de sélection », alors que « la production de l'information médiatique implique bien davantage qu'une fonction de tri » (1994, p. 79). En effet, d'après plusieurs auteurs (Berkovitch, 1992, Weaver et Elliot, 1985, cité dans Charron, 1994), les nouvelles ne seraient pas « sélectionnées », mais plutôt « construites » par les journalistes, les sources influençant ce processus. C'est pourquoi Charron favorise l'utilisation du terme *agenda-building* à celui d'*agenda setting*, le premier semblant plus approprié, et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, car :

La nouvelle n'est donc pas seulement le produit de la rencontre de deux logiques différentes et en partie opposées (celle de la presse et de la source); chaque partie intègre, dans une certaine mesure, à sa propre logique celle de l'autre. (1994, p. 80)

Deuxièmement, les journalistes choisissent et vont chercher des sources en fonction de leurs besoins :

Les journalistes choisissent et sollicitent des sources (un expert, un témoin, un opposant) en fonction de leurs propres priorités, de sorte que ce qui peut apparaître comme une initiative d'une source à « porter » tel thème sur la place publique découle en fait de l'initiative d'un journaliste. (1994, p. 80)

Inversement, une source souhaitant mettre un enjeu spécifique à l'agenda fera plutôt appel à un média ou à un journaliste spécialiste de ce sujet.

Dans le cadre de notre étude, il nous sera utile de faire appel à la notion d'*agenda setting* de McCombs, mais également à celle d'*agenda building*, suggéré par Charron, et ce afin de comprendre la mise à l'agenda de certains sujets, et le rôle des sources et acteurs liés à l'AECG dans ce processus, en fonction de la juridiction dans laquelle ils interviennent.

## 2.2 Cadrage médiatique et effets de cadrage

Les notions de cadrage médiatique et d'effets de cadrage que nous avons pu expliquer brièvement dans notre problématique s'avèrent pertinentes à notre questionnement de recherche. Ces notions ne font toutefois pas l'objet d'une définition unanime. D'après Entman (1993, p. 52), les cadres diagnostiquent, évaluent et prescrivent un point exploré plus en profondeur en faisant en sorte de rendre une information visible, importante et marquante auprès de son audience. Ainsi, il y a plus de chance que cette information soit mémorisée, car les cadres sélectionnent et attirent l'attention sur des aspects particuliers de la réalité décrite, ce qui signifie logiquement que les cadres dirigent simultanément l'attention loin des autres aspects. Il est alors pertinent de se pencher plus en avant sur comment les médias deviennent des acteurs dans la couverture et la réalité médiatique, par le rôle de cadrage qu'ils opèrent. En effet, selon Entman (1993), Druckman (2002) et Scheufele (1999), la construction de la réalité sociale se fait notamment grâce au cadrage. Ainsi, il n'existe pas de définition précise de la théorie du cadrage. Toujours selon

Entman (1993), le cadrage a pour fonction de définir un problème, d'en préciser les causes selon le jugement moral des médias en cause, et de proposer une solution ensuite. Dans *Cadrer les définitions du cadrage* (2016), Lemarier-Saulnier tente ainsi une définition :

Les médias, en rapportant ces éléments dans l'actualité, choisiraient souvent un angle de traitement précis, orientant les perceptions des citoyens. Le cadrage sera donc perçu comme le processus expliquant ces orientations ou encore comme expliquant le processus de construction du sens qui s'opère à la fois dans les médias et dans « la tête » du récepteur lors de son interprétation. (2016, p. 67)

Il est important de comprendre que le cadrage s'effectue sur deux plans, selon Entman (1993, p. 55). Sur le plan médiatique, en associant les contenus à des symboles culturels familiers et sur le plan individuel, en touchant les systèmes de croyances personnelles du destinataire (p. 53). Plus précisément, les outils de cadrage peuvent se classer en 4 catégories, soit la structure syntaxique qui correspond à l'arrangement des mots en phrase; la structure de script, c'est-à-dire le fait que les reportages sont souvent conçus comme des histoires; la structure thématique, soit le résumé et le corps principal de l'histoire; et la structure rhétorique, qui correspond aux choix stylistiques faits par les journalistes en fonction de leurs effets attendus (1993, p. 52).

La plupart des cadres sont définis par ce qu'ils omettent et incluent, et l'omission de définitions de problèmes potentiels, d'explications, d'évaluations et de recommandations peut être aussi critique que les inclusions dans l'orientation du public : « the social world is [...] a kaleidoscope of potential realities, any of which can be readily evoked by altering the ways in which observations are framed and categorized ». (Edelman, 1993, p. 232, dans Entman, 1993, p. 54). Entman ajoute que



même s'ils tentent d'être objectifs sur le plan journalistique, les médias transmettent un cadrage dominant dans les nouvelles qu'ils fournissent au public, limitant la capacité de celui-ci d'évaluer de manière équilibrée une situation portée à son attention par les médias (Entman, 1993, p. 54).

On doit aussi tenir compte de « l'effet de cadrage », qui lui-même « se divise en deux » principaux concepts soit, selon Druckman (2002) : l'« equivalency framing effect » et l'« emphasis framing effects » (p. 245). L'« equivalency framing effect » examine comment l'utilisation de mots ou d'expressions différentes, mais logiquement équivalentes, amène les individus à modifier leurs préférences, alors que le « emphasis framing effect » montre qu'en mettant l'accent sur un sous-ensemble de considérations potentiellement pertinentes, un journaliste peut amener les individus à se concentrer sur ces considérations dans l'élaboration de leurs opinions (2002, p. 230). Scheufele (1999) s'intéresse quant à lui à la construction du cadre, soit à l'incidence des facteurs organisationnels ou structurels du système des médias et aux caractéristiques individuelles des journalistes sur le cadrage du contenu de l'information, ainsi que sur la manière dont les cadres sont sélectionnés. Le tout peut être la conséquence de différents facteurs, telle l'orientation politique du média (1999, p. 115). Entman, Druckman et Scheufele s'accordent à dire que le cadrage est un moyen de construction de la réalité sociale. Dans le domaine de la communication politique par exemple, le cadrage doit être défini et opérationnalisé sur la base de ce constructivisme social et les médias établissent activement les cadres de référence que les lecteurs ou les téléspectateurs utilisent pour interpréter et discuter des événements publics (Tuchman, 1978 dans Scheufele, 1999). C'est pourquoi Entman précise que :

To frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation,

and/or treatment recommendation for the item described. (Entman, 1993 p. 52)

Même si nous pouvons être amenés à croire que le cadrage constitue un processus de manipulation de l'opinion publique, Druckman (2002) affirme que celui-ci peut s'apparenter à un processus d'apprentissage plutôt qu'à un processus de manipulation :

367

These results suggest that rather than being manipulated by whichever frame they hear, people tend to delegate to credible sources to help them sort through the many possible frames. Put another way, under certain conditions, framing may be akin to a competent learning process rather than manipulation. (2002, p. 244)

Le nombre de cadres associés à un sujet ou à une problématique donnée varie en fonction de la personne qui « sponsorise » le cadre (par exemple, certains politiciens feront la promotion de certains cadres), des pratiques des médias (par exemple, comment les journalistes sélectionnent les cadres) et des résonances culturelles (Druckman, 2002, p. 244). C'est dans cette perspective qu'il sera intéressant d'étudier les articles de presse concernant l'AECG en France et au Québec, afin d'examiner le cadrage médiatique mis de l'avant par ces « sponsors », et de discuter de son impact potentiel sur la mobilisation citoyenne. En effet, même si l'on pense que l'effet de cadrage est absolu, il ne l'est peut-être pas forcément : les études de Druckman montrent en effet que l'effet de cadrage fonctionne parfois, mais d'autres fois non. Il n'est ainsi pas toujours fonctionnel et même si l'on pense que les citoyens sont manipulés et influencés de manière aveugle, ce n'est pas forcément le cas. En effet, le

citoyen est capable de « traiter les cadres d'élite de manière relative, compétente et bien raisonnée » (2002, p. 246, traduction libre<sup>15</sup>).

Nous procéderons donc à une analyse de cadrage, à partir d'une analyse de contenu. Pan et Kosicki (1993) supposent ainsi que les textes d'actualité sont constitués de dispositifs symboliques organisés qui interagissent avec la mémoire de chaque membre d'une audience pour la construction du sens. Pour eux, la définition d'un cadre médiatique est associée au « thème » d'une couverture d'actualité. En effet :

Il n'y a pas de correspondance entre les éléments signifiants et le sens d'une histoire d'actualité, mais leurs relations fonctionnelles peuvent être exploitées par les journalistes ou les consommateurs d'informations pour maximiser la probabilité de faire passer leur sens voulu ou préféré [...] En d'autres termes, la signification recherchée d'un reportage a la capacité de diriger l'attention ainsi que de restreindre les perspectives offertes au public. En raison de cette fonction de structuration, un thème est également appelé un « cadre ». (1993, p. 59, traduction libre<sup>16</sup>)

En somme, les écrits de Scheufele et Dietram nous permettront d'avoir recours aux analyses de cadre afin d'élargir notre compréhension des effets des médias dans le traitement médiatique de l'AECG. Les écrits d'Entman nous aideront quant à eux à comprendre en quoi l'exclusion des interprétations dans le cadrage est aussi importante

<sup>15</sup> « This all suggests that citizens deal with elite frames in a relatively competent and well-reasoned manner »

<sup>16</sup> « There is no one-to-one correspondence between signifying elements and meaning, but the functional relations between them may be exploited by newsmakers or news consumers to maximize the probability of getting their intended or preferred meanings across [...] In other words, the intended meaning of a news story has the capability of directing attention as well as restricting the perspectives available to audiences (Hall, 1980; Tuchman, 1978). Because of this structuring function, a theme is also called a frame »

pour les résultats que leur inclusion, étant donné que nous tenterons aussi de comprendre pourquoi certaines informations sont émises et d'autres omises dans les deux juridictions étudiées. Il sera aussi important de lier la notion d'objectivité journalistique d'Entman avec la couverture médiatique de l'AECG telle qu'elle ressort au Québec et en France. Il sera en outre intéressant de reprendre les propos de Druckman concernant l'aspect fonctionnel des effets de cadrage. Enfin, nous nous référerons aux outils de cadrage de Pan et Kosicki afin de procéder à notre analyse de contenu.

### 2.3 Réalité médiatique et responsabilité sociale des médias

La responsabilité sociale des médias est également un élément important en regard de notre question de recherche, particulièrement en ce qui concerne le rôle qu'ils peuvent jouer auprès des citoyens en matière de diffusion de l'information, et dans la construction de leur réalité. L'influence que les médias peuvent exercer sur les citoyens s'avère également une question pertinente à notre objet.

Dans cette optique, il convient tout d'abord de définir la notion de « réalité médiatique ». D'après Lempen, celle-ci correspond à :

La prise de conscience à laquelle l'information ne peut saisir la totalité du réel [...] L'information écarte donc certains faits, en met en valeur d'autres, compose une représentation particulière de la réalité. (1994, p. 50)

En d'autres termes, les médias opèrent une sélection et contribuent grandement, même si pas totalement, à la construction de la réalité qu'ils transmettent, ce qui nous renvoie à la notion de cadrage médiatique tout juste expliquée. Il est également important de noter que les médias transforment le réel qu'ils transmettent. C'est-à-dire que « la mutation d'un fait en un sujet d'information entraîne la transformation du fait et de celui à qui il est exprimé » (Lempen, 1994, p. 51). Les médias créent en effet des « interférences » et des « interactions » qui ont lieu en faisant circuler une information. De plus, les médias jouent un rôle primordial auprès de l'individu, car l'information qu'ils transmettent leur est indispensable afin de conceptualiser ses rapports avec la collectivité à laquelle il appartient, avec le réel et avec son environnement (1994, p. 57); cette information est en effet fondamentale par le pouvoir qu'elle a de faire communiquer les choses, et donc l'individu, avec le monde qui l'entoure. L'information que diffusent les médias est donc indispensable à l'individu, mais elle l'influence également. Devant cette perspective, soit ce dernier refuse tout apport extérieur (et donc toute information), en s'accrochant à ses valeurs traditionnelles, soit :

Il peut au contraire se laisser influencer et être le jeu d'une multitude d'incitations contradictoires, qui, selon l'orientation qui est donnée à l'information, peuvent déboucher sur la manipulation de l'individu. (Lempen, 1994, p. 65)

Ainsi, afin de préserver « l'équilibre psychologique » de l'individu, les médias ont recours à deux méthodes : la première consiste à diminuer l'information de masse en réduisant le message, donc le volume d'information transmise :

Dans le cadre d'une information de masse, ce message est destiné à un grand nombre d'individus : pour qu'il les satisfasse tous également, ou, tout au moins, qu'il ait quelque chance de les satisfaire et d'être accepté, l'information qu'il véhicule doit être considérablement appauvrie et

dénaturée, jusqu'à perdre toute sa valeur informative. Ce message peut ainsi devenir accessible à n'importe qui, mais son apport est presque nul. (Lempen, 1994, p. 66)

La seconde méthode consiste à restreindre l'extension de la relation entre les médias et leur public : c'est-à-dire de donner davantage accès à une information « de classe » (1994, p. 66), plutôt qu'à une information de masse. L'information sera moins abondante, mais jugée de meilleure qualité. Elle sera alors distribuée à un nombre restreint de personnes « préalablement sélectionnées » et le message ne sera pas dénaturé ou appauvri, mais uniquement transmis à une audience qui le comprendra parfaitement et qui ne risquera pas d'en faire « usage contraire à l'intention des informateurs » (1994, p. 68)

Ainsi, les médias, la construction de la réalité qu'ils proposent et l'influence qu'ils exercent sur l'individu contribuent à « l'aboutissement du processus de l'information », puisque « l'incidence de l'information, l'accomplissement du processus dépend de la participation » de l'individu au système médiatique. En effet, le processus d'information ne se limite pas à la réception du message par l'individu, mais :

Il faut que ce message soit assimilé par une ou plusieurs consciences, c'est-à-dire qu'il possède une certaine rémanence assurant son cheminement au sein de la conscience; il faut que se produise autre chose qu'un effet superficiel et passager, une sensation extérieure et fugitive, pour que l'individu se sente suffisamment motivé pour élaborer une réaction. (Lempen, 1994, p. 87-88)

Ce qui amène l'individu à avoir une réaction sera l'opinion qu'il porte sur l'information qui lui est transmise par les médias. Ainsi, « le double phénomène de la majorité silencieuse et des minorités agissantes reflète cet état de l'opinion » (Lempen, 1994, p.

113). La majorité silencieuse représente alors les individus qui n'ont pas la possibilité de montrer et d'exprimer leurs opinions. De là naissent les minorités agissantes qui veulent justement faire entendre leurs opinions dans le but de changer les choses, en ayant recours à des moyens leur permettant de faire entendre leurs voix, telles que des manifestations ou pétitions :

C'est-à-dire des individus plus résolus qui, pour faire entendre leurs intérêts, sont prêts à recourir à des moyens qui transgressent les canaux traditionnels de la communication sociale. (Lempen, 1994, p. 113)

Il peut paraître compliqué d'analyser les médias, leurs fonctionnements et celui du processus d'information, ainsi que le rôle des médias dans une société. Les auteurs tels que Lempen (1994) et Charaudeau (1997) peinent à s'accorder sur le fait que les médias constituent, ou non, un quatrième pouvoir. D'une part, Lempen conçoit l'information comme un instrument de pouvoir et de contre-pouvoir :

L'information est de toute façon liée au pouvoir, parce qu'elle est le moyen par lequel est véhiculé le savoir qui transite dans une société. L'évolution de la nature du pouvoir donne à l'information un rôle primordial, mais dont les conséquences dépendent de l'utilisation qui en est faite [...] L'information est ainsi un moyen par lequel est véhiculé le savoir qui transite dans une société. (Lempen, 1994, p. 109)

D'autre part, Charaudeau (1997) affirme que les médias ne sont pas une instance de pouvoir, et encore moins un quatrième pouvoir, car « pour qu'il y ait pouvoir, il doit exister de la part de l'instance en question une volonté collective de guider ou orienter les comportements, au nom de valeurs partagées » (Charaudeau, 1997, p. 7). Il précise en outre que « les médias font ce qu'ils peuvent » et qu'au mieux, leur rôle est celui d'un contre-pouvoir qui interpelle le monde politique.

Ainsi, dans notre mémoire, nous pourrions faire appel aux travaux de Lempen pour analyser quelle réalité transmettent les médias à propos de l'AECG. Nous analyserons également les méthodes d'accès à l'information; d'abord des sources vers les médias, puis des médias vers public, mises en avant dans la couverture médiatique de l'AECG. Tout ceci à l'aide d'une méthode d'analyse précise expliquée dans le prochain chapitre.



## CHAPITRE III

### MÉTHODOLOGIE

Le but de notre mémoire est de faire ressortir les éventuelles différences (et similarités) entre la couverture médiatique de l'AECG telle qu'elle s'est déployée en France et au Québec. Il s'agira de comparer la couverture médiatique de l'Accord telle qu'elle apparaît dans les articles de journaux québécois et français et d'analyser ces articles en tenant compte des communiqués de presse que les organisations gouvernementales et non gouvernementales (ONG) ont publiés sur cette question.

#### 3.1 Analyse comparative et choix des deux juridictions étudiées

Une étude comparative sera pertinente dans le cadre de notre mémoire, Selon Cécile Vigour, dans la *Comparaison des Sciences Sociales*, « par comparaison, il faut entendre la mise en regard systématique, la confrontation d'au moins deux cas sous un angle particulier, défini par le chercheur » (2012). S'il est préférable d'étudier ces deux juridictions plutôt que l'Union européenne et le Canada, qui sont les deux acteurs principaux du traité, c'est parce qu'étudier tous les pays de l'Union européenne serait

bien trop vaste pour l'élaboration de notre mémoire. C'est pourquoi nous préférons nous concentrer sur un seul pays membre de l'UE, la France, et sur une seule province du Canada, le Québec. Une autre des raisons qui président à notre choix est la langue d'usage commune entre ces deux juridictions : le français. De plus, comme nous avons pu le voir en introduction, la France et le Québec sont deux partenaires économiques d'importance l'un pour l'autre. Une étude comparative est selon nous intéressante puisqu'elle « s'inscrit dans la mise en regard de cas contrastés [...]. La comparaison vise avant tout, dans un double mouvement, à dégager des régularités sociales, tout en faisant émerger la singularité des cas étudiés » (De Verdalle, Le Bianic et Vigour, 2012, p. 14).

De manière plus précise, il sera pertinent de comparer les communications issues des sources (organisations gouvernementales et non gouvernementales) et la couverture médiatique de l'AECG en France et au Québec, en tentant de faire le lien entre le travail des sources – soit les communiqués émis – et le contenu de la couverture médiatique.

### 3.2 Analyse quantitative

Notre étude fera également appel à l'analyse quantitative, puisque nous pourrions dénombrer combien de communiqués ont été publiés sur les sites gouvernementaux et non gouvernementaux des organisations ciblées, de même que le nombre d'articles qui ont été publiés dans les médias étudiés. Nous pourrions aussi dénombrer combien de fois les sujets et dossiers ressortent dans les articles des médias et les communiqués de presse des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux analysés. Ceci nous permettra de comparer l'importance du sujet (l'AECG) au cours d'une période donnée,

en France comme au Québec, de même que l'importance de certains angles liés au sujet (par exemple l'environnement) en fonction de la quantité de communiqués et d'articles qui traiteront de ces angles spécifiques. Cette manière de comparer apparaît comme « incontournable », selon Laure de Verdalle, qui précise que « la comparaison, notamment statistique, apparaît comme un puissant outil politique, formalisé et apparemment objectif » (2012, p. 21).

### 3.3 Période étudiée

Nous étudierons les communiqués émis à propos de l'Accord et la couverture médiatique de celui-ci sur trois périodes, soit :

- 1) 09 octobre au 28 novembre 2013 : cette période correspond aux articles trouvés une année avant la confirmation de la conclusion de la négociation de l'AECG, le 26 septembre 2014 à Bruxelles. Cette période est importante, car il s'agit du moment où les organisations non gouvernementales ont essayé de s'opposer à la conclusion des négociations puisqu'il leur était encore possible d'agir. Il est donc intéressant de voir ce qui a pu se dire dans les médias à la suite des revendications de certains acteurs.
  
- 2) 05 septembre au 13 octobre 2014 : cette période correspond aux articles trouvés au moment de la conclusion de la négociation de l'entente, laquelle eut lieu en septembre 2014. C'est pourquoi il est pertinent d'étudier ces mois et cette année précisément afin d'observer les réactions après la

signature de l'Accord, que ce soit dans les communiqués de presse des organisations qui sont intervenues sur le sujet ou dans le traitement médiatique qui en ressort.

- 3) 04 septembre à 22 novembre 2017; cette période est très importante, car elle correspond aux articles trouvés autour de la mise en vigueur provisoire de l'AECG, mesure appliquée le 21 septembre 2017. Nous voulons donc étudier les réactions qui ont pu ressortir après cette mise en vigueur.

### 3.4 Traitement médiatique

Nous examinerons la couverture médiatique de deux médias français, soit *Le Monde* et *Libération*, et de deux médias québécois, soit *Le Devoir* et *La Presse*. Si nous choisissons ces médias précisément, c'est que certains d'entre eux présentent certaines similarités en termes d'orientations politiques et de lectorats, et qu'ils font partie des médias de référence dans leurs pays respectifs. Ainsi, *Le Devoir* et *Libération* sont deux journaux à la ligne éditoriale orientée à gauche, tandis que *La Presse* et *Le Monde* se revendiquent comme « neutres » (et non de gauche<sup>17</sup> ou de droite), et sans ligne

<sup>17</sup> Selon Véronique Maurus, il faudrait par ailleurs relativiser le positionnement sur l'axe gauche-droite du Monde : « La 'ligne politique' du journal est un mythe. *Le Monde* n'en a pas, n'en a jamais eu. Il a des valeurs (démocratie, liberté, justice, tolérance, lutte contre les discriminations, le racisme, etc.) partagées depuis toujours par la rédaction et défendues par ses directeurs successifs, mais aucune direction politique imposée : journal pluriel, chacun y demeure libre d'exprimer ses idées, à condition de les étayer ». Maurus. *Le Monde*. 30 octobre 2015. « La ligne ? ». Récupéré de : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/10/30/ligne-politique-par-veronique-maurus\\_1433279\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/10/30/ligne-politique-par-veronique-maurus_1433279_3232.html), consulté le 10 octobre 2019

éditoriale imposée<sup>18</sup> par leurs supérieurs. De plus, une démarche exploratoire a fait ressortir que ces quatre médias correspondent à ceux pour lesquels nous avons trouvé le plus d'articles en rapport avec l'AECG au cours des périodes à l'étude. Nous avons eu recours à une base de donnée regroupant des publications, articles en ligne et version papier en PDF nommée Eureka afin de collecter l'ensemble des articles publiés au cours de ces périodes, en utilisant les mots clés « AECG », « CETA » et « Accord Économique et Commercial Global ». Nous avons ainsi pu trouver et récolter un total de 95 articles (152 avec doublons) (comprenant les éditoriaux et chroniques), dont la liste se trouve en annexe 1. Pour notre sélection d'articles concernant l'AECG, nous avons considérés les versions papier et en ligne de l'ensemble des médias pour la constitution du corpus. Lorsque plusieurs articles publiés dans le même média étaient similaires, à quelques mots près, nous n'avons gardé que ceux de la presse écrite et n'avons donc pas analysé les doublons publiés en ligne. Ainsi, une fois les doublons retirés, notre corpus compte un total de 95 articles.

### 3.5 Sources : organismes gouvernementaux et non gouvernementaux

Nous avons choisi d'étudier les communiqués de presse issus de plusieurs organisations dans chaque pays étudié, soit trois organismes gouvernementaux et deux organismes non gouvernementaux québécois, et quatre organismes gouvernementaux et trois organismes non gouvernementaux français, pour un total de 12 organisations.

<sup>18</sup> Selon Claude Villeneuve, « Quand les journalistes de La Presse racontent que leurs patrons ne leur ont jamais dit quoi écrire, ils disent vrai. Le problème est ailleurs, plus subtil et beaucoup plus efficace. C'est dans les choix éditoriaux, le pupitre, le titrage et l'affectation. C'est le souhait des propriétaires de La Presse qu'il en soit ainsi et ce n'est pas caché ». Villeneuve. Journal de Montréal. 30 novembre 2014. « La Presse, journal de combat ». Récupéré de : <https://www.journaldemontreal.com/2014/11/30/la-presse-journal-de-combat-1> consulté le 10 octobre 2019

La présentation de chacun de ces organismes est présentée ci-bas. Afin de sélectionner les organisations à l'étude, nous avons d'abord lu le corpus d'articles de presse choisis et avons constitué un tableau dans lequel nous avons listé tous les acteurs cités dans les communiqués et combien de fois chacun d'entre eux était intervenu au cours des trois périodes étudiées<sup>19</sup>. Parmi ces acteurs, nous avons repéré ceux qui ont publié des communiqués sur l'AECG – puisque nous portons un intérêt à découvrir le lien entre les sources et comment elles sont ensuite reprises par les médias. Nous avons pour ce faire procédé à une étude systématique des sites web associés à chacun de ces acteurs et avons ainsi sélectionné tous les acteurs qui ont publié un ou des communiqués de presse sur le sujet de l'AECG lors de l'une ou l'autre des trois périodes étudiées. Nous avons récupéré lesdits communiqués à partir des sites internet de ces acteurs et les avons ajoutés à notre corpus, pour un total de 41 communiqués de presse. Ci-dessous le tableau des organismes et du nombre de communiqués publiés par période :

<sup>19</sup> La liste des intervenants relevés dans les médias et le nombre d'apparitions est présenté en annexe 1

Tableau 3.1 – Organismes gouvernementaux et non gouvernementaux québécois et français ayant publié un communiqué sur l’AECG au cours des trois périodes étudiées

Organismes non gouvernementaux					
	Noms	Oct-Nov 2013	Sept- Oct 2014	Sept-Nov 2017	Total
Québécois	Producteurs de lait du Québec	5	0	1	6
	CTAQ: Conseil de la transformation alimentaire du Québec	0	0	1	1
Français	Foodwatch	0	0	6	6
	Fondation pour l’Homme et la Nature	0	0	5	5
	ATTAC	3	2	5	10
	<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	<b>28</b>
Organismes gouvernementaux					
	Noms	Oct-Nov 2013	Sept- Oct 2014	Sept-Nov 2017	Total
Québécois	Ministère des Relations internationales et francophonie	0	0	1	1
	Ministère de l’Économie et de l’Innovation	1	0	1	2
	Ministère des finances	1	0	0	1
	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
Français	Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères	0	0	7	7
	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire	0	0	1	1
	Ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation	0	0	1	1
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
	<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>13</b>

Les organismes gouvernementaux québécois étudiés sont les suivants :

- 1) Ministère des Relations internationales et de la Francophonie : ce ministère est responsable de promouvoir et de défendre les intérêts du Québec à un niveau international.
- 2) Ministère de l'Économie et de l'Innovation : ce dernier est responsable de conseiller le gouvernement dans l'élaboration des politiques économiques.
- 3) Ministère des Finances : il est chargé de proposer des mesures d'aide financière et d'incitation fiscale afin de favoriser et de soutenir la croissance de l'économie, de l'investissement et de l'emploi. Le ministère des Finances est également chargé de la préparation du budget du Québec concernant les orientations à prendre en matière économique, fiscale, budgétaire et financière du gouvernement.

Les deux organismes non gouvernementaux québécois étudiés sont les suivants:

- 1) Fédération des Producteurs de lait du Québec : il s'agit d'une organisation non gouvernementale québécoise visant à défendre les intérêts des producteurs de lait du Québec.
- 2) Conseil de la transformation alimentaire du Québec : son but est d'assurer la pérennité de l'industrie alimentaire québécoise. Il s'agit d'une union entre le Conseil de la Boulangerie du Québec et l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec. Le Conseil de la transformation



alimentaire du Québec compte aujourd'hui plus de 550 entreprises issues du secteur de l'industrie de la transformation alimentaire.

Les organismes gouvernementaux français étudiés sont les suivants :

- 1) Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : il est responsable de mettre en œuvre la politique extérieure de la France et d'assurer de bonnes relations à l'international, notamment avec des traités économiques internationaux tels que l'AECG.
- 2) Ministère de l'Économie et des Finances : il est responsable de la gestion des finances publiques et de la politique économique française.
- 3) Ministère de la Transition Écologique et Solidaire : ce ministère est responsable de la mise en place de politiques du gouvernement dans les milieux de l'environnement, de l'écologie et du développement durable.
- 4) Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : ce dernier est responsable de la politique agricole, alimentaire, halieutique et forestière.

Enfin, les organismes non gouvernementaux français étudiés sont les suivants:

- 1) ATTAC France : l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne est une association militant pour une justice fiscale, sociale et écologique.
- 2) Foodwatch : il s'agit d'une organisation ayant pour but d'assurer une alimentation saine à la population.
- 3) Fondation pour l'Homme et la Nature : elle a pour but d'assurer une sensibilisation à l'environnement.

Pour les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, les thèmes et les dossiers que nous allons pouvoir relever risquent d'être différents en raison de leur domaine d'intervention politique (mise à part le domaine des relations internationales, qui apparaît communément). En effet, il ne s'agit pas forcément d'un « choix » d'organismes, mais plutôt d'une « sélection » de ceux ayant publiés des communiqués de presses concernant l'AECG pendant les périodes étudiées. Nous sommes donc tributaires des communications émises par ces organismes spécifiques, ce qui constitue une limite claire de notre analyse.

Ainsi, à partir de l'analyse des 95 articles de la presse québécoise et française que nous avons pu récolter et des communiqués de presse des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux recueillis, nous tenterons alors de répondre à notre question de recherche, que nous rappelons ici : en quoi la couverture médiatique de l'AECG telle qu'elle se déploie en France et au Québec diffère-t-elle?

### 3.6 Analyse de contenu

En vue d'atteindre notre objectif, nous avons opté pour une analyse de contenu d'articles et de communiqués de presse, ce qui nous permettra de faire ressortir la teneur de la couverture médiatique consacrée à l'AECG. Notre analyse sera donc Notre analyse sera donc à la fois qualitative et quantitative. D'après Paillé et Mucchielli (2009) :

L'analyse qualitative (...) peut être définie comme une démarche discursive de reformulation, d'explicitation ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène. La logique à l'œuvre participe de la découverte et de la construction du sens. Elle ne nécessite ni comptage ni quantification pour être valide, généreuse et complète, même si elle n'exclut pas de telles pratiques. Son résultat n'est, dans son essence, ni une proportion ni une quantité, c'est une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet. (p. 6)

Ainsi, la méthode d'analyse qualitative nous aidera à comprendre le sens des articles et des communiqués afin d'évaluer s'il y a une différence dans le traitement médiatique entre les deux juridictions étudiées. Tout ceci, grâce aux « rapprochements, les confrontations et les mises en relation de données, les mises en perspective et les cadrages, la saisie des récurrences et des analogies ainsi que les généralisations et les synthèses » (Paillé et Mucchielli, 2009, p. 6). Rappelons que le cadrage peut se faire sous 4 différentes catégories : la structure syntaxique, la structure de script, la structure thématique et la structure rhétorique (Entman, 1993). Dans le cadre de notre analyse, nous nous concentrerons sur les thématiques, puisque cette dimension nous semble la plus intéressante en regard de notre question et de nos intuitions de recherche. Nous verrons ainsi quels sont les thèmes qui ressortent de la couverture médiatique et en quoi

ils sont différents – ou pas – d’une juridiction à l’autre. Paillé et Mucchielli (2009) nous expliquent que toute analyse qualitative passe par l’analyse de thèmes et que « la thématisation constitue l’opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d’un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l’orientation de recherche (la problématique) » (2009, p.162). L’analyse thématique a alors pour but de procéder automatiquement au repérage, au regroupement et donc ensuite à un examen des thèmes retrouvés dans le corpus. Ainsi, elle opère une fonction de repérage et une fonction de documentation.

Pour procéder l’analyse de contenu de type qualitative et quantitative, nous avons choisi d’avoir recours au Laboratoire d’analyse de presse de l’UQAM et à la méthode d’analyse Morin-Chartier que mobilise ce dernier. Pour débiter, nous avons créé une grille d’analyse à l’aide de l’outil Excel. Celle-ci est divisée en différentes catégories permettant de classer notre contenu issu du corpus d’articles de presse ainsi que des communiqués de presse d’organismes gouvernementaux et non gouvernementaux publiés au cours des différentes périodes étudiées. Cette grille est ainsi composée de catégories et d’unités d’information analysées. Dans ces catégories, nous retrouvons les « sujets » et les « dossiers ». À chaque fois qu’un nouveau sujet et dossier émerge, une nouvelle unité d’information (UI) correspondante à ces derniers a été créée. Par exemple, il peut y avoir une dizaine d’unités d’information pour un seul texte, évoquant alors des sujets et dossiers différents ou qui reviennent à plusieurs moments dans le texte. Ainsi, chaque ligne du tableau est égale à une unité d’information bien distincte

et chaque unité d'information renvoie à un dossier et à un sujet<sup>20</sup>. Quand il y a plusieurs dossiers pour même un sujet, il y a autant de dossiers que d'unités d'information (même si c'est toujours le même sujet). En effet, la catégorie « sujet » est obligatoire : elle permet d'identifier les grands thèmes que contient le corpus en tenant compte de l'objet de recherche et donc de notre problématique (Leray, 2009, p. 26). La catégorie « dossiers » doit pour sa part être comprise comme comprenant les « sous-thèmes » des sujets qui constituent, eux, les « thèmes ». Les dossiers permettent donc de « préciser la teneur du contenu des sujets lors de la publication des résultats en croisant leurs données respectives », (Leray, 2009, p. 26). Il peut donc y avoir le même sujet (thème) contenant plusieurs dossiers (sous-thème) différents. Notons que notre analyse sera donc inductive. Cela nous permettra alors d'établir des liens entre nos objectifs de recherche et les catégories découlant de l'analyse de donnée. Ceci dans le but de développer un cadre de référence et de trouver des interprétations justifiées aux résultats d'analyse de notre corpus.

Ces précisions apportées, nous sommes en mesure de présenter notre grille d'analyse. Les catégories descriptives de la grille d'analyse sont les suivantes :

- Taille de l'article : court (0 – 350 mots), long (350 – 700 mots), très long (plus de 700 mots)

<sup>20</sup> De plus, chaque communiqué de presse et article sera enregistré en PDF sous son numéro d'article (AF01, AF02, AF03 etc.) et annoté par des numéros qui seront désignés à chaque unité d'information et donc aux dossiers et sous-dossiers correspondants. Par exemple, dans le premier PDF, intitulé AF01 se trouvent les 14 premières UI sur les 1726 au total. Chaque UI est annotée précisément dans les PDF à chaque fois qu'un sujet et dossier sont repérés. Par exemple pour le PDF AF01 on peut lire : « il accordera des droits excessifs aux entreprises européennes », cela représente l'unité numéro 13 et se voit assignée d'un sujet et dossier. La façon de coder dans nos documents PDF les différentes unités d'information est un moyen de pouvoir récupérer par la suite le passage du texte qui illustre l'unité d'information. Il s'agira alors de faire correspondre dans nos documents PDF le numéro des différentes unités d'informations codées dans notre tableau Excel.

- Période : mois et année
- Juridiction : québécois, français
- Type de document : nouvelles et reportages, communiqués
- Source : rapport, discours, communiqué, entretien, etc. (c'est-à-dire l'endroit où le journaliste a tiré l'information)
- Acteur médiatique : titre de l'intervenant (président de SIGMA Industries, ministre français de la Transition écologique, etc.)
- Intervenant : nom des acteurs (Denis Bertrand, Nicolas Hulot)
- Le média : *La Presse, Le Devoir, Le Monde* ou *Libération*

Les catégories analytiques de la grille d'analyse sont les suivantes :

- Le sujet : les thèmes, par exemple « enjeu économique » ou « enjeu environnemental », qui semblent revenir le plus souvent dans le corpus à l'étude. Un examen préliminaire de celui-ci nous a permis d'identifier certains thèmes d'emblée, auquel ont été ajoutés des thèmes additionnels au fur et à mesure de l'analyse.
- Le dossier : par exemple « investissement » ou « protection » soient les dossiers associés au sujet. Comme expliqué ci-haut, il pourra donc y avoir plusieurs dossiers abordés dans un même sujet et il peut y avoir plusieurs sujets abordés dans un seul article/communiqué de presse.

Comme précisé plus tôt, nous avons établi la liste des sujets et dossiers en fonction de nos lectures préliminaires, et avons ajusté au fur et à mesure de la lecture de notre corpus. Le tableau 3 présente les sujets et dossiers<sup>21</sup> ayant émergé de notre analyse :

<sup>21</sup> « Produits laitiers » se trouvent être à la fois un sujet et un dossier : nous l'avons catégorisé comme « sujet » lorsqu'il est question des producteurs laitiers et de leurs préoccupations; et comme « dossier » lorsqu'il s'agissait des produits laitiers en tant que tel. S'il apparaît sous cette appellation et non pas comme un « enjeu économique » ou « agricole », c'est parce que ce sujet / dossier est tellement utilisé dans les communiqués et retrouvé dans les articles que nous pensons qu'il mérite à la fois un sujet et un dossier.

Tableau 3.2 – Liste des sujets

<b>Sujets</b>	<b>Définition</b>
<b>Enjeu judiciaire</b>	Intervention judiciaire en matière de droit des travailleurs, signature du traité et de documents officiels, négociations, démocratie etc.
<b>Enjeu agricole</b>	Interventions relatives à l'agriculture
<b>Enjeu économique</b>	Relatif à l'économie d'une juridiction, de ses citoyens, investissements, changements de tarifs, etc.
<b>Enjeu environnemental</b>	Relatif aux mesures prises concernant l'environnement et aux impacts de l'AECG sur celui-ci, protection, destruction etc.
<b>Enjeu politique</b>	Relatif aux lois, amendements, négociations, point de vue d'une juridiction etc.
<b>Enjeu sanitaire</b>	Relatif à la sécurité sociale, aux protections sanitaires et à l'alimentation, OGM etc.
<b>Produits laitiers</b>	Concerne en majorité les productions et producteurs de lait et leurs demandes, restrictions, protections, contraintes etc.



Tableau 3.3 – Liste des dossiers

<b>Dossiers</b>
Alimentation
Coalition
Contestation
Contraintes
Contrats
COP 21
Création / mobilité d'emploi
Débat public
Entreprises
Exportations
Importations
Importation / Exportation
Information
Investissement
Juridiction
Légalité / Légitimité de l'AECG
Manifestation / Mobilisation
Marché / Commerce
Mise en œuvre de l'AECG
Négociations
OGM
Perte d'emploi
Produit laitiers
Profit / Croissance
Protection
Ratification / Signature
Tarifs douaniers

En plus des sujets et des dossiers, notre grille d'analyse comprend aussi « l'engagement » de chacune des unités, qui peut être « neutre », « négatif » ou « positif ». Cette catégorie « engagement » permet en effet d'analyser la teneur de chaque unité d'analyse pour voir si elle est neutre, favorable ou défavorable (Leray, 2009). Par rapport à notre sujet de recherche, il s'agira alors de déterminer si le contenu de l'unité d'analyse est neutre, favorable ou défavorable à l'endroit de l'AECG.

Dans ce travail d'analyse de contenu, il s'agira de découvrir le sens du message tel qu'il ressort des médias et des communiqués de presse. En d'autres termes, nous tenterons de faire ressortir la représentation de la réalité liée à l'AECG présentée par les médias dans les deux juridictions. Pour ce faire, nous analyserons la mise à l'agenda de certains thèmes liés à l'Accord, tels que réalisés par les médias. Nous chercherons ainsi à voir quels sont les sujets et dossiers les plus récurrents, ainsi que la teneur de la communication que fournissent les journalistes, comme l'engagement (négatif, positif ou neutre), les acteurs cités directement, ainsi que les sources des articles. Le tout nous permettra de tenter d'analyser la subjectivité ou l'objectivité des articles. Nous verrons alors à travers cela la manière d'aborder un sujet et de l'expliquer en fonction de son thème (environnemental, économique, etc.), ce qui nous permettra de nous pencher sur le cadrage médiatique et l'effet de cadrage qui ressort des articles. Enfin, cette analyse qualitative nous permettra aussi de faire le lien entre les sources et le contenu médiatique, plus précisément quant à l'influence qu'ont les sources sur ce contenu médiatique.

## CHAPITRE IV

### PRINCIPAUX RÉSULTATS : PRÉSENTATION

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats de l'analyse de notre corpus d'articles de presse et de communiqués de presse.

#### 4.1 Explications de la méthode d'analyse et de ses indices

Comme énoncé précédemment, nous avons choisi d'utiliser la méthode d'analyse de contenu Morin Chartier pour mener à bien notre analyse. Celle-ci peut se faire à l'aide du logiciel CLIP, accessible via les réseaux de l'UQAM, ou à l'aide d'un simple fichier Excel : en regard de nos objectifs de recherche, nous avons choisi cette deuxième

option<sup>22</sup>. Nous avons donc repris dans notre document Excel les différents onglets contenant les tableaux générés par les calculs de la plateforme CLIP.

- L'onglet « base de données » regroupe les 1726 unités d'informations (UI) que nous avons pu recensées dans les documents, à l'aide de la méthode d'analyse Morin-Chartier (rappelons que notre corpus totalise 137 documents, soit 95 articles de presse et 41 communiqués de presse), pour une moyenne de 12,69 unités d'information par document (11,89 par article et 14,54 par communiqués).
- L'onglet « sujets-dossiers » contient la liste de tous les sujets et dossiers de tous les articles et communiqués composant notre corpus, toutes périodes confondues.
- L'onglet « média global » contient l'ensemble des sujets et dossiers dans les médias français et québécois, toutes périodes confondues (2013, 2014 et 2017). Les données présentées dans cet onglet nous permettront de dénombrer, différencier et comprendre les sujets et dossiers qui sont davantage mis de l'avant et ceux qui le sont moins selon la juridiction, dans une perspective comparative.
- L'onglet « organisme global » est similaire à l'onglet « média global », mais concerne cette fois-ci le contenu des communiqués des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.
- L'onglet « médias français » contient encore une fois les sujets et dossiers, mais cette fois par période étudiée : 2013, 2014, et 2017. Les données présentées dans cet onglet nous permettront de dénombrer, différencier et comprendre les

<sup>22</sup> D'ailleurs, les requêtes formulées dans CLIP génèrent les résultats sous forme de tableau Excel (tableaux croisés dynamiques).

sujets et dossiers qui sont davantage mis de l'avant et ceux qui le sont moins, selon la période étudiée.

- L'onglet « organisme français » est similaire, mais concerne cette fois uniquement les communiqués de presse des organismes, également classés par période étudiée : 2013, 2014, et 2017. Il nous permettra de dénombrer, différencier et comprendre les sujets et dossiers qui sont davantage mis de l'avant et ceux qui le sont moins.
- L'onglet « médias VS organismes (FR) » contient le lien que nous avons pu établir entre les articles des journaux français et les communiqués d'organismes. Pour ce faire, nous nous sommes référée à la colonne « source » dans l'onglet « base de données », où nous avons indiqué quelles sources avaient été citées dans les articles (et, le cas échéant, les organismes rattachés à ces sources), de même qu'à la colonne « acteurs médiatiques », qui indique les intervenants cités dans les médias et dans les organismes. Ainsi, nous avons créé des tableaux croisés dynamiques entre ces colonnes, les médias et les organismes dans le but de voir quels sont les organismes cités dans les différents médias et donc, de voir quelles sources et acteurs médiatiques reviennent le plus souvent dans la couverture médiatique. Cette démarche nous a ultimement permis d'établir le lien entre les organismes et les médias.
- L'onglet « médias québécois » contient les sujets et dossiers tels qu'ils sont repris par les médias québécois cette fois, et classé par période de temps : 2013, 2014, 2017. Les données présentées dans cet onglet nous permettront de dénombrer, différencier et comprendre les sujets et dossiers qui sont davantage mis de l'avant et ceux qui le sont moins, selon la période étudiée.
- Le neuvième onglet, « organisme québécois » contient la même chose, sujets et dossiers, mais cette fois uniquement en ce qui concerne les communiqués de presse des organismes également classés par période étudiée : 2013, 2014, et

2017. Il nous permettra de dénombrer, différencier et comprendre les sujets et dossiers qui sont davantage mis de l'avant et ceux qui le sont moins.

- Enfin, le dixième et dernier onglet, « médias VS organismes (QC) » contient le lien que nous avons pu établir entre les articles et les communiqués des organismes, selon la même logique que ce qui est présenté dans l'onglet « médias VS organismes (FR) ». Cela nous permet ainsi d'établir le lien entre les organismes et les médias québécois.

À partir de tous ces onglets, nous pourrons analyser et comparer le lien entre les communiqués des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et la couverture médiatique de la presse française et québécoise.

## 4.2 Facteurs d'analyse

Chaque onglet contient des tableaux, présentés en annexe 3, qui sont composés de plusieurs colonnes générées grâce aux calculs faits lors des croisements de ces tableaux, appelés « tableaux indiciels par croisement »<sup>23</sup>. Chaque tableau est donc qualifié « d'indiciel » (Leray, 2009), car il permet de produire quatre types d'indices, soit « fréquence », « partialité », « orientation » et « poids-impact ».

L'indice « fréquence » quantifie le nombre d'apparitions dans le corpus, en pourcentage, d'unités d'information retrouvées dans une catégorie (sujet, dossiers, acteurs médiatiques, etc.) par rapport aux unités comprises dans la totalité du corpus.

<sup>23</sup> Tableau indiciel par croisement : « tableau présentant les résultats d'une analyse sous forme de données statistiques classées par catégorie de classification de contenu » (Leray, 2009, p. 177)

D'après Leray (2009), la fréquence est l'indice « le plus fréquemment utilisé dans les analyses de contenu [...], elle fait l'unanimité et est essentielle à la recherche. [...] Elle représente le pourcentage de présence d'une catégorie d'unités par rapport à la totalité de la couverture de presse » (Leray, 2009, p. 126). La « partialité » se base sur le calcul global des unités codifiées comme « neutre », « positive » et « négative ». Même s'il se nomme « partialité », cet indice n'a pas pour but de questionner la partialité de la presse, mais bien « de mesurer la quantité d'unités orientées (les unités positives, négatives) par rapport à l'ensemble des unités. Il constitue ainsi un révélateur de neutralité du corpus » (Leray, 2009, p. 128). L'auteur ajoute que le taux de partialité moyen de la presse est de 40%; il sera intéressant de voir si c'est ce que nous retrouvons dans notre corpus. L'« orientation » indique en pourcentage si le corpus (sujets, dossiers, etc.) est positif ou négatif. Pour qu'Excel puisse comptabiliser l'orientation d'une unité, les termes « neutre », « négatif », « positif » de notre onglet « base de données », furent transformés en trois nouvelles colonnes nommées « sommes de 0 » (neutre), « sommes de - » (négatif) et « sommes de + » (positif), dans les tableaux indicatifs par croisement, grâce auxquels nous pouvons comptabiliser l'orientation d'un sujet et dossier. L'orientation permet ainsi de :

Qualifier le contenu et de fournir une évaluation chiffrée de toute la couverture et de ses composantes. Nous parlons donc ici d'un indice d'orientation du contenu et de chacun des codes de l'étude. Il s'agit du pourcentage des unités qui l'emportent (en + ou en -), soit la somme des unités d'information positives que l'on soustrait de la somme des unités négatives (ou vice versa), divisées par le total des unités retracées dans le corpus. Cette formule donne l'orientation globale de l'objet de recherche à travers les documents analysés dans le corpus. L'échelle va de 100%- à 100%+. Une est neutre. (Leray, 2009, p. 130-131)

Enfin, l'indice « poids-tendance » est une extension de l'indice « orientation », qui tient compte du fait que le contenu neutre aurait moins d'impact sur le public que les

éléments orientés (positivement ou négativement) (Leray, 2009, p. 131). L'indice « poids-tendance » permet ainsi d'analyser le corpus en y retirant les unités neutres, le tout indiquant si un sujet et un dossier sont favorables ou défavorables (et ont donc un poids-tendance négatif ou positif). Cet indice est calculé par une formule mathématique de Naville-Morin permettant de :

Mesurer le poids que représente un sujet, ou tout autre type de code, comparativement à la tendance globale observée dans un corpus [...] la tendance ne tient compte que des unités positives et négatives dans son calcul, tandis que l'orientation considère l'ensemble des unités, c'est-à-dire les positives, les négatives ET les neutres. Ces indices ne peuvent donc être comparés. (Leray, 2009, p. 132 -134)

Il est alors préférable de privilégier l'un ou l'autre. C'est pourquoi nous avons décidé de privilégier l'indice « poids-tendance », puisqu'il est conseillé de choisir l'indice « orientation » uniquement lorsque le taux de partialité semble être inférieur à 25% (donc neutre à 75%), ce qui n'est pas le cas dans notre étude puisque nous observons 47,50% de partialité pour le Québec et 50,45% pour la France (Leray, 2009, p. 133).

Ainsi, ces indices nous permettront de voir quels sont les sujets, dossiers et acteurs médiatiques les plus et les moins fréquents dans chaque juridiction et par période. Ils nous permettront aussi de voir jusqu'à quel point la couverture médiatique est neutre grâce à la partialité et d'étudier le poids-tendance sur l'ensemble du corpus (favorable ou défavorable). Au final, nous utiliserons ainsi trois indices dans notre analyse, soit la « fréquence », la « partialité », et le « poids-tendance ».



### 4.3 Couvertures médiatiques québécoise et française

En première analyse, il ressort que, tous média et organismes confondus, trois sujets (sur huit) ressortent davantage de l'ensemble des 1726 unités d'analyse, soit « enjeu politique » (500 UI), « enjeu économique » (463 UI) et « enjeu environnemental » (263 UI)<sup>24</sup>. Les cinq dossiers qui contiennent plus de 100 unités d'informations (sur un total de 27 dossiers et indépendamment de leurs sujets) sont les suivants: « contraintes » (268 UI), « protection » (199 UI), « contestation » (137 UI), « négociation » (119 UI), « ratification / signature » (111 UI)<sup>25</sup>. Tournons-nous maintenant vers la couverture médiatique spécifique aux deux juridictions analysées.

Afin d'examiner quels sont les sujets et dossiers qui ressortent davantage de la couverture médiatique dans les deux juridictions étudiées, nous avons choisi de faire ressortir les cinq dossiers (ainsi que les sujets qui leur sont associés) ayant les fréquences les plus élevées dans chaque juridiction (France, Québec), selon la période à l'étude. À partir de cette première sélection, nous pourrions ensuite comparer, par période étudiée, les indices de partialité ainsi que le poids-tendance. Le tableau qui suit présente, pour chaque période et pour chaque juridiction, les dossiers et sujets (voir colonnes sujets et dossiers à gauche du tableau) ayant la fréquence la plus élevée.

<sup>24</sup> La liste des sujets est présentée en annexe 2

<sup>25</sup> La liste des dossiers est présentée en annexe 2

Tableau 4.1 – Sujets et dossiers dont la fréquence est la plus élevée dans la couverture médiatique en France et au Québec, en 2013, 2014 et 2017

2013										
Sujets	Dossiers									
QUÉBEC	372 UI	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance	
Enjeu économique	Création / mobilité d'emploi	12	3	7	22	5,9	68,2	40,9	3,7	
Enjeu économique	Marché / Commerce	16	3	8	27	7,3	70,4	48,1	5,4	
Enjeu économique	Profit / Croissance	20	1	2	23	6,2	91,3	82,6	7,9	
Enjeu politique	Négociations	4	10	17	31	8,3	45,2	-19,4	-2,5	
Enjeu politique	Ratification / Signature	1		19	20	5,4	5,0	5,0	0,4	
FRANCE	15 UI	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance	
Enjeu citoyen et social	Information		1		1	6,7	100,0	-100,0	-12,5	
Enjeu économique	Profit / Croissance		2		2	13,3	100,0	-100,0	-25,0	
Enjeu politique	Juridiction		3	2	5	33,3	60,0	-60,0	-37,5	
Enjeu politique	Mise en œuvre de l'AECG		1		1	6,7	100,0	-100,0	-12,5	
Enjeu politique	Négociations		1	1	2	13,3	50,0	-50,0	-12,5	
2014										
Sujets	Dossiers									
QUÉBEC	74 UI	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance	
Enjeu économique	Marché / Commerce	5		1	6	8,1	83,3	83,3	17,2	
Enjeu politique	Contestation		2	4	6	8,1	33,3	-33,3	-6,9	
Enjeu politique	Marché / Commerce			4	4	5,4	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Négociations	2		5	7	9,5	28,6	28,6	6,9	
Enjeu politique	Ratification / Signature	2		8	10	13,5	20,0	20,0	6,9	
FRANCE	117 UI	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance	
Enjeu citoyen et social	Manifestation / Mobilisation	1	4	11	16	13,7	31,3	-18,8	-5,5	
Enjeu politique	Contestation		4	2	6	5,1	66,7	-66,7	-7,3	
Enjeu politique	Juridiction		2	4	6	5,1	33,3	-33,3	-3,6	
Enjeu politique	Négociations		1	6	7	6,0	14,3	-14,3	-1,8	
Enjeu politique	Ratification / Signature		4	11	15	12,8	26,7	-26,7	-7,3	
2017										
Sujets	Dossiers									
QUÉBEC	217 UI	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance	
Enjeu économique	Importation / Exportation	5	4	2	11	5,1	81,8	9,1	0,8	
Enjeu économique	Tarifs douaniers	4	1	6	11	5,1	45,5	27,3	2,3	
Enjeu environnemental	Contraintes		16		16	7,4	100,0	-100,0	-12,4	
Enjeu politique	Mise en œuvre de l'AECG	1		11	12	5,5	8,3	8,3	0,8	
Enjeu politique	Ratification / Signature			16	16	7,4	0,0	0,0	0,0	
FRANCE	335 UI	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance	
Enjeu environnemental	Contraintes		37	7	44	13,1	84,1	-84,1	-18,3	
Enjeu environnemental	Protection	8	2	11	21	6,3	47,6	28,6	3,0	
Enjeu politique	Mise en œuvre de l'AECG	1	3	22	26	7,8	15,4	-7,7	-1,0	
Enjeu politique	Ratification / Signature	2	1	22	25	7,5	12,0	4,0	0,5	
Enjeu sanitaire	Contraintes		17	6	23	6,9	73,9	-73,9	-8,4	

#### 4.4 Couverture médiatique québécoise

En ce qui concerne le Québec, notons d'abord que le corpus est constitué de 663 unités d'informations, récoltées dans les 55 articles trouvés dans *Le Devoir* et *La Presse*, toutes périodes confondues. Sur ces trois périodes (2013, 2014 et 2017), les sujets établis et ajustés en fonction de ceux trouvés au fil de notre lecture de corpus<sup>26</sup> et qui ressortent davantage sont : « enjeu politique », avec le dossier « ratification / signature », qui présente une fréquence 6,9%; ainsi que le sujet « enjeu économique », avec le dossier « profit / croissance », qui présente la même fréquence. Suit ensuite le sujet « enjeu politique », avec le dossier « négociation », avec une fréquence de 6,5%, puis le sujet « enjeu économique », avec le dossier « marché / commerce », pour une fréquence de 5,7%. Suit enfin le sujet « enjeu économique », avec cette fois le dossier « création / mobilité de l'emploi », qui présente une fréquence de 4,4%<sup>27</sup>.

Il est également pertinent d'examiner la fréquence des dossiers/sujets en fonction des périodes étudiées. À cet effet, il ressort qu'en 2013<sup>28</sup> les cinq sujets et dossiers ressortant le plus le plus fréquemment, parmi les 372 UI analysées, sont, par ordre d'importance :

- 1) Un « enjeu politique », avec le dossier « négociations » qui présente une fréquence de 8,3%. Sa partialité est de 42,5%, ce qui signifie que 57,5% des

<sup>26</sup> Voir page 64

<sup>27</sup> Les tableaux 1, 2, 3 : couverture médiatique québécoise globale 2013, 2014 et 2017 sont présentés en annexe 3

<sup>28</sup> Le tableau 2 : couverture médiatique québécoise (2013) est présenté en annexe 3

UI liées à ces dossiers et sujets sont neutres. Le poids-tendance<sup>29</sup> est de 2,5-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».

- 2) Un « enjeu économique » avec le dossier « marché / commerce », qui présente une fréquence de 7,3%. Sa partialité est de 48,1%, ce qui signifie que 51,9% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 5,4+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
- 3) Un « enjeu économique » avec le dossier « profit / croissance » qui présente une fréquence de 6,2%. Sa partialité est de 82,6%, ce qui signifie que 18,4% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 7,9+ ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
- 4) Un « enjeu économique » avec le dossier « création/ mobilité d'emploi » qui présente une fréquence de 5,9%. Sa partialité est de 68,2%, ce qui signifie que 31,8% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 3,7+ ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
- 5) Un « enjeu politique », avec le dossier « ratification », qui présente une fréquence de 5,4%. Sa partialité est de 5%, ce qui signifie que 95% des UI

<sup>29</sup> On rappelle ici que les unités « neutres » ne sont pas comptabilisées dans la colonne « poids-tendance ».

liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 0,4+ ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».

En 2014<sup>30</sup>, nous pouvons voir que les cinq sujets et dossiers ressortant le plus dans les médias québécois parmi les 77 UI analysées sont, par ordre d'importance :

- 1) Un « enjeu politique » avec le dossier « ratification / signature » qui présente une fréquence de 13,5%. Sa partialité est de 20%, ce qui signifie que 80% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 6,9+ ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
- 2) Un « enjeu politique » avec le dossier « négociations » qui présente une fréquence de 9,5%. Sa partialité est de 28,6%, ce qui signifie que 71,4% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 6,9+ ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
- 3) Un « enjeu politique » avec le dossier « contestation » qui présente une fréquence de 8,1%. Sa partialité est de 33,3%, ce qui signifie que 66,7% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 6,9- ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 4) Un « enjeu économique » avec le dossier « marché / commerce », qui présente une fréquence de 8,1%. Sa partialité est de 83,3%, ce qui signifie

<sup>30</sup> Le tableau 3 : couverture médiatique québécoise, (2014) est présenté en annexe 3

que 17,7% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 17,2+ ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».

- 5) Un « enjeu politique » avec le dossier « marché / commerce » qui présente une fréquence de 5,4%. Sa partialité est de 0,0%, ce qui signifie que la totalité des UI liées à ce dossier/sujet est neutre. Le poids-tendance est de 0,0 ce qui indique qu'il n'est «ni favorable ni défavorable ».

En 2017<sup>31</sup>, nous pouvons voir que les cinq sujets et dossiers ressortant le plus dans les médias québécois parmi les 217 UI analysées sont, par ordre d'importance :

- 1) Un « enjeu politique » avec le dossier « ratification / signature » qui présente une fréquence de 7,4%. Sa partialité est de 0,0%, ce qui signifie que la totalité des UI liées à ce dossier/sujet est neutre. Le poids-tendance est de 0,0 ce qui indique qu'il n'est «ni favorable ni défavorable ».
- 2) Un « enjeu environnemental » avec le dossier « contraintes » qui présente une fréquence de 7,4%. Sa partialité est de 100%, ce qui indique qu'aucune des UI liées à ce dossier/sujet n'est neutre. Le poids-tendance 12,4-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 3) Un « enjeu politique » avec le dossier « mise en œuvre de l'AECG » qui présente une fréquence de 8,3%. Sa partialité est de 8,3%, ce qui indique

<sup>31</sup> Le tableau 4 : couverture médiatique québécoise (2017), est présenté en annexe 3

que 92,7 des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 0,8+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».

- 4) Un « enjeu économique » avec le dossier « tarifs douaniers » qui présente une fréquence de 5,1%. Sa partialité est de 45,5%, ce qui indique que 55,5% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 2,3+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
  
- 5) Un « enjeu économique » avec le dossier « importation / exportation » qui présente une fréquence de 5,1%. Sa partialité est de 81,8%, ce qui indique que 19,2% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 0,8+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».

Ainsi, en observant dans le traitement médiatique québécois les cinq sujets et dossiers les plus fréquemment retrouvés pour chaque période étudiée (2013, 2014, 2017) on constate que les sujets qui ressortent sont les mêmes d'une période à l'autre, soit : « enjeu économique » et « enjeu politique », sauf en 2017 où l'« enjeu environnemental » apparaît de plus en plus fréquemment. Les dossiers, eux, sont différents d'une période à l'autre, mais sont principalement de nature économique et politique. Le dossier « ratification / signature » se retrouve dans les trois périodes retrouvées, alors qu'on retrouve les dossiers « négociations » et « marché / commerce » en 2013 et en 2014. On observe aussi en 2014 le dossier « contestations » puis en 2017 « contraintes », lié au sujet « enjeu environnemental ». Il semblerait par ailleurs que les UI liées aux sujets/dossiers soient assez équivalentes en termes de neutralité d'une période à l'autre. Cependant, si l'on regarde plus en détail, 2014 et 2017 semblent être les seules périodes où on retrouve à la fois des UI totalement neutres et d'autres qui ne

le sont pas du tout. Nous pouvons aussi observer que pour les trois périodes, le poids-tendance indique que globalement, la couverture est « favorable ».

#### 4.5 Couverture médiatique française

D'abord, on constate que, toutes périodes confondues (2013, 2014 et 2017), le sujet ressortant le plus est « enjeu environnemental » avec le dossier « contraintes » qui comptabilise une fréquence 10,3%. Suit le sujet « enjeu politique » avec le dossier « ratification/ signature » pour une fréquence de 8,6%. Le troisième sujet le plus fréquent est aussi un sujet d'« enjeu politique » avec le dossier « mise en œuvre de l'AECG » pour une fréquence de 6,2%. Le quatrième sujet le plus fréquent, « enjeu sanitaire » avec le dossier « contraintes » pour une fréquence de 5,6%. Suit le cinquième sujet le plus fréquent, « enjeu politique », dossier « négociations » à 5,4%<sup>32</sup>.

Pour la période 2013<sup>33</sup>, nous pouvons voir que les cinq sujets et dossiers ressortant le plus dans les médias français parmi les 15 UI analysées sont, par ordre d'importance:

- 1) Un « enjeu politique », avec le dossier « juridiction », qui présente une fréquence de 33,3%. Sa partialité est de 60%, ce qui indique que 40% des

<sup>32</sup> Voir le tableau 5 : couverture médiatique française globale (2013, 2014, 2017) en annexe 3

<sup>33</sup> Voir le tableau 6 : couverture médiatique française (2013) en annexe 3



UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 37,5-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».

- 2) Un « enjeu politique », avec le dossier « négociations », qui présente une fréquence 13,3%. Sa partialité est de 60%, ce qui indique que 40% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 12,5-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 3) Un « enjeu économique », avec le dossier « profit / croissance », qui présente une fréquence de 13,3%. Sa partialité est de 100%, ce qui indique que les UI liées à ce dossier/sujet ne sont pas du tout neutres. Le poids-tendance est de 25-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 4) Un « enjeu citoyen et social », avec le dossier « informations », qui présente une fréquence de 6,7%. Sa partialité est de 100%, ce qui indique que les UI liées à ce dossier/sujet ne sont pas du tout neutres. Le poids-tendance est de 12,5-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 5) Un « enjeu politique », avec le dossier « mise en œuvre de l'AECG », qui présente une fréquence de 6,7%. Sa partialité est de 100%, ce qui indique que les UI liées à ce dossier/sujet ne sont pas du tout neutres. Le poids-tendance est de 12,5-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».

En 2014<sup>34</sup>, nous pouvons voir que les cinq sujets et dossiers ressortant le plus dans les médias français parmi les 117 UI analysées sont, par ordre d'importance:

- 1) Un « enjeu citoyen et social », avec le dossier « manifestation / mobilisation », qui présente une fréquence de 13,7%. Sa partialité est de 31,3%, ce qui indique que 68,8% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 5,5-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 2) Un « enjeu politique », avec le dossier « ratification / signature », qui présente une fréquence de 12,8%. Sa partialité est de 26,7%, ce qui indique que 73,4% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 7,3-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 3) Un « enjeu politique », avec le dossier « négociations », qui présente une fréquence de 6%. Sa partialité est de 14,3%, ce qui indique que 85,5% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 1,8-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 4) Un « enjeu politique », avec le dossier « contestation », qui présente une fréquence de 5,1%. Sa partialité est de 66,7%, ce qui indique que 33,3% des

<sup>34</sup> Voir le tableau 7 : couverture médiatique française pour (2014) en annexe 3

UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 7,3+, ce qui indique ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».

- 5) Un « enjeu politique », avec le dossier « juridiction », qui présente une fréquence de 5,1%. Sa partialité est de 33,3%, ce qui indique que 67,7% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 3,8-, ce qui indique ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».

En 2017<sup>35</sup>, nous pouvons enfin voir que les cinq sujets et dossiers ressortant le plus dans les médias français parmi les 335 UI analysées sont, par ordre d'importance:

- 1) Un « enjeu environnemental », avec le dossier « contraintes », qui présente une fréquence de 13,1%. Sa partialité est de 84,1%, ce qui indique que 15,9% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 18,3-, ce qui indique ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 2) Un « enjeu politique », avec le dossier « mise en œuvre de l'AECG », qui présente une fréquence de 7,8%. Sa partialité est de 15,4%, ce qui indique que 84,6 % des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 1,0-, ce qui indique ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».

<sup>35</sup> Voir le tableau 8 : couverture médiatique française (2017) en annexe 3

- 3) Un « enjeu politique », avec le dossier « mise en œuvre de l'AECG », qui présente une fréquence de 7,8%. Sa partialité est de 15,4%, ce qui indique que 85,6% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 1,0-, ce qui indique ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
  
- 4) Un « enjeu politique », avec le dossier « ratification / signature », qui présente une fréquence de 7,5%. Sa partialité est de 12%, ce qui indique que 88% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 0,5+, ce qui indique ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
  
- 5) Un « enjeu environnemental », avec le dossier « protection », qui présente une fréquence de 6,3%. Sa partialité est de 47,6%, ce qui indique que 52,4% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 3,0+, ce qui indique ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».

Ainsi, en observant dans le traitement médiatique français les cinq sujets et dossiers les plus fréquemment retrouvés pour chaque période étudiée (2013, 2014, 2017) on constate que ceux qui ressortent sont à moitié similaires. Ainsi, le dossier « enjeu politique » se retrouve dans chaque période. L'« enjeu citoyen et social » se retrouve en 2013 et 2014. Par contre, l'« enjeu économique » n'apparaît qu'une fois, en 2013, et en 2017, l'« enjeu environnemental » fait son apparition. Concernant les dossiers, nous retrouvons « ratification / signature » en 2014 et 2017 et « mise en œuvre de l'AECG » en 2013 et 2017. Les autres dossiers sont plus axés sur l'information, le bien-

être et les contestations citoyennes : « information » en 2013, « manifestation / mobilisation » en 2014, « contraintes » en 2017. Il semblerait par ailleurs que les UI liées aux sujets/dossiers soient très similaires en termes de neutralité pour les périodes de 2014 et 2017. Tandis que pour la période de 2013, beaucoup de sujets/dossiers ne sont pas neutres du tout. On observe aussi que pour les trois périodes, le poids-tendances est le même et indique que globalement, la couverture est « défavorable ».

#### 4.6 Comparaison des couvertures médiatiques québécoise et française

En nous arrêtant maintenant à la comparaison des couvertures médiatiques québécoises et françaises, on remarque d'abord que, toutes périodes confondues, les sujets et dossiers dont la fréquence est la plus élevée sont assez différents entre les deux juridictions. En effet, même si sur les cinq dossiers et sujets les plus fréquents, certains sont similaires (c'est le cas des enjeux politiques avec 160/467 UI en France et 201/663 UI au Québec), les médias québécois traitent en majorité de questions économiques (281/663 UI), notamment des dossiers « marché / commerce », « profits / croissance » et « mobilité / création d'emploi ». Pour leur part, les médias français s'attardent davantage sur les questions d'ordre environnementales (95/476 UI) avec le sujet « enjeu environnemental » associé aux dossiers « protection » et « contraintes ». L'enjeu citoyen et social ressort également de la couverture médiatique française, avec le sujet « enjeu citoyen et social » associé aux dossiers « informations » et « contraintes ». Nous ne retrouvons pas ces dossiers/sujets dans le traitement médiatique québécois – du moins, pas dans les cinq premiers sujets et dossiers présentant une plus grande fréquence. Nous constatons ainsi que, toutes périodes confondues, seuls les enjeux d'ordre politique semblent communs aux couvertures médiatiques des deux juridictions, alors que les autres types d'enjeux les plus fréquents

semblent différents d'une juridiction à l'autre. Ainsi, nous pouvons voir que les médias français traitent principalement des enjeux environnementaux, politiques et sanitaires, tandis que les médias québécois traitent en majorité des questions économiques et politiques. Le tout tend à confirmer nos intuitions de recherche.

Lorsqu'on s'arrête cette fois sur chacune des périodes étudiées, on constate que pour les deux premières périodes (2013 et 2014), ce sont presque exactement les mêmes sujets et dossiers qui sont les plus fréquents au Québec comme en France. L'année 2017 semble amener de nouvelles préoccupations dont traitent les médias, notamment l'enjeu environnemental, qui émerge alors dans les médias français et québécois. Il importe par ailleurs de nuancer le fait que « l'enjeu environnemental » prenne une place de choix dans le corpus d'articles québécois en 2017. Un retour sur le corpus permet en effet de penser que les journaux québécois ont surtout rapporté les contestations exprimées par les journaux français à ce sujet. Dans leurs articles, les journalistes québécois ont ainsi repris de nombreuses fois le fait que les médias français traitaient abondamment des contraintes environnementales au cours de l'année de la mise en vigueur provisoire de l'Accord (2017). Il s'agirait donc davantage d'une couverture médiatique du point de vue de la France à l'égard des retombées environnementales de l'AECG, plutôt que d'un reflet des préoccupations des organismes et citoyens québécois.

Il est également intéressant de voir que lorsqu'on s'attarde à l'ensemble des sujets et dossiers traités (et non seulement aux cinq sujets/dossiers les plus fréquents), il apparaît que les médias québécois couvrent une plus grande diversité de sujets et dossiers que les médias français. Les articles québécois comptent aussi plus d'unités d'informations pour chacune des périodes étudiées que les articles français (avec un total de 663 UI au Québec pour 467 UI en France, ce qui peut en partie s'expliquer par le fait que notre

corpus compte 55 articles québécois et 42 articles français). Les médias français, pour leur part, couvrent un nombre moindre de sujets/dossiers, semblant ainsi se concentrer davantage sur certains sujets et dossiers en particulier.

Un regard comparatif entre les deux corpus nous permet aussi de constater que les cinq sujets et dossiers les plus fréquents, pour chaque période, présentent un indice « poids-tendance » majoritairement défavorable en France (13 défavorables pour 2 favorables) et majoritairement favorable au Québec (12 favorables pour 3 défavorables). Cet indice permet d'avancer que la manière de traiter de l'AECG dans les deux juridictions étudiées est pratiquement opposée, et tend à confirmer notre intuition de recherche selon laquelle les médias québécois consacraient à l'Accord un traitement médiatique plutôt favorable et les médias français, défavorable. Nous y reviendrons. Aussi, en termes de partialité, le traitement médiatique serait plus neutre au Québec qu'en France. En effet, si nous additionnons les sommes de +, les sommes de – et les sommes de 0, on obtient un taux de partialité global de 47,50 pour le Québec et de 50,45 pour la France.

#### 4.7 Communiqués de presse québécois et français

Pour l'analyse de nos résultats plus détaillée concernant les sujets et dossiers présents dans les communiqués des organismes, nous avons choisi de faire ressortir les cinq sujets et donc leurs dossiers associés, ayant les fréquences les plus élevées dans chaque juridiction (France, Québec), toutes périodes confondues. Le tableau qui suit comptabilise ainsi les dossiers et sujets ayant les fréquences les plus élevées pour les deux juridictions (France, Québec) et les trois périodes :

Tableau 4.2 – Sujets et dossiers les plus fréquents, tels que repérés dans les communiqués des organismes en France et au Québec en 2013, 2014 et 2017

<b>2013</b>									
<b>Sujets</b>	<b>Dossiers</b>								
<b>QUÉBEC</b>	<b>126 UI</b>	<b>Somme de +</b>	<b>Somme de -</b>	<b>Somme de 0</b>	<b>Quantité</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Partialité</b>	<b>Orientation</b>	<b>Poids-Tendance</b>
Enjeu économique	Marché / Commerce	12	1		13	10,3	100,0	84,6	12,0
Enjeu économique	Profit / Croissance	9	3		12	9,5	100,0	50,0	6,5
Produits laitiers	Contestation		14	1	15	11,9	93,3	-93,3	-15,2
Produits laitiers	Contraintes		7	1	8	6,3	87,5	-87,5	-7,6
Produits laitiers	Profit / Croissance		7	1	8	6,3	87,5	-87,5	-7,6
<b>FRANCE</b>	<b>85 UI</b>	<b>Somme de +</b>	<b>Somme de -</b>	<b>Somme de 0</b>	<b>Quantité</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Partialité</b>	<b>Orientation</b>	<b>Poids-Tendance</b>
Enjeu citoyen et social	Contestation		2	2	4	4,7	50,0	-50,0	-3,9
Enjeu citoyen et social	Contraintes		6	1	7	8,2	85,7	-85,7	-11,8
Enjeu citoyen et social	Information		3	4	7	8,2	42,9	-42,9	-5,9
Enjeu économique	Investissement	1	3	1	5	5,9	80,0	-40,0	-3,9
Enjeu environnement	Contraintes		8		8	9,4	100,0	-100,0	-15,7
Enjeu sanitaire	Contraintes		3	1	4	4,7	75,0	-75,0	-5,9
<b>2014</b>									
<b>Sujets</b>	<b>Dossiers</b>								
<b>FRANCE</b>	<b>11 UI</b>	<b>Somme de +</b>	<b>Somme de -</b>	<b>Somme de 0</b>	<b>Quantité</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Partialité</b>	<b>Orientation</b>	<b>Poids-Tendance</b>
Enjeu agricole	Manifestation / Mobilisation			2	2	11,8	0,0	0,0	0,0
Enjeu citoyen et social	Contestation		1	1	2	11,8	50,0	-50,0	-16,7
Enjeu citoyen et social	Manifestation / Mobilisation			5	5	29,4	0,0	0,0	0,0
<b>2017</b>									
<b>Sujets</b>	<b>Dossiers</b>								
<b>QUÉBEC</b>	<b>30 UI</b>	<b>Somme de +</b>	<b>Somme de -</b>	<b>Somme de 0</b>	<b>Quantité</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Partialité</b>	<b>Orientation</b>	<b>Poids-Tendance</b>
Enjeu économique	Création / mobilité d'emploi	1		1	2	6,7	50,0	50,0	5,9
Enjeu économique	Marché / Commerce	1		2	3	10,0	33,3	33,3	5,9
Enjeu économique	Profit / Croissance	6			6	20,0	100,0	100,0	35,3
Enjeu économique	Tarifs douaniers	2		2	4	13,3	50,0	50,0	11,8
Enjeu politique	Coalition	1		1	2	6,7	50,0	50,0	5,9
Enjeu politique	Légalité / Légitimité de l'AECG			2	2	6,7	0,0	0,0	0,0
Enjeu politique	Mise en œuvre de l'AECG	1		3	4	13,3	25,0	25,0	5,9
<b>FRANCE</b>	<b>338 UI</b>	<b>Somme de +</b>	<b>Somme de -</b>	<b>Somme de 0</b>	<b>Quantité</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Partialité</b>	<b>Orientation</b>	<b>Poids-Tendance</b>
Enjeu environnement	Contraintes		19	9	28	8,3	67,9	-67,9	-11,1
Enjeu environnement	Protection	15	3	18	36	10,7	50,0	33,3	7,0
Enjeu politique	Mise en œuvre de l'AECG		1	27	28	8,3	3,6	-3,6	-0,6
Enjeu politique	Négociations		3	16	19	5,6	15,8	-15,8	-1,8
Enjeu sanitaire	Protection	11	3	16	30	8,9	46,7	26,7	4,7

#### 4.8 Organismes québécois

Les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux qui ont traité de la question de l'AECG au Québec totalisent 156 unités d'informations, telles que repérées dans les



communiqués récoltés. On constate que sur les deux périodes de temps, 2013 et 2017 (aucun communiqué n'a été publié en 2014), réunies, les sujets ressortant le plus dans les communiqués des organismes québécois sont : « enjeu économique », avec le dossier « profit / croissance », qui comptabilise une fréquence 11,5%, puis « enjeu économique », mais cette fois avec le dossier « marché / commerce », qui présente une fréquence de 10,3%. Le troisième sujet en termes de fréquence est « produits laitiers », avec le dossier « contestation », qui présente une fréquence de 9,6%. Trois autres sujets présentent ensuite une fréquence similaire, soit « produits laitiers », avec le dossier « contraintes », qui présentent une fréquence de 5,1%. Le sujet « produits laitiers », avec cette fois le dossier « profits / croissance », présente également une fréquence de 5,1%, ainsi que le sujet « produits laitiers », avec le dossier « protections »<sup>36</sup>.

En 2013<sup>37</sup>, on remarque que les cinq sujets et dossiers traités les plus fréquemment dans les communiqués des organismes québécois sont, parmi les 126 UI analysées:

- 1) « Produits laitiers », avec le dossier « contestation », qui présente une fréquence de 11,9%. Sa partialité est de 93,3%, ce qui indique que 0,7% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 15,2-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
  
- 2) Un « enjeu économique », avec le dossier « marché / commerce », qui présente une fréquence de 10,3%. Sa partialité est de 100%, ce qui indique

<sup>36</sup> Voir les tableaux 7 et 8 : organismes gouvernementaux et non gouvernementaux québécois 2013, 2017, en annexe 3.

<sup>37</sup> Voir le tableau 7 : organismes gouvernementaux et non gouvernementaux québécois (2013), en annexe 3.

que les UI liées à ce dossier/sujet ne sont pas du tout neutres. Le poids-tendance est de 12+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».

- 3) Un « enjeu économique », avec le dossier « profit / croissance », qui présente une fréquence de 9,5%. Sa partialité est de 100%, ce qui indique que les UI liées à ce dossier/sujet ne sont pas du tout neutres. Le poids-tendance est de 6,5+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
- 4) « Produits laitiers », avec le dossier « contraintes », qui présente une fréquence de 6,3%. Sa partialité est de 87,5%, ce qui indique que 12,5% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 7,6-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 5) « Produits laitiers », avec le dossier « profit / croissance » qui présente une fréquence de 6,3%. Sa partialité est de 87,5%, ce qui indique que 12,5% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 7,6-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».

Pour la période 2014, aucun communiqué de presse ne fut trouvé dans les communiqués émis par les organismes québécois gouvernementaux et non gouvernementaux.

En 2017<sup>38</sup>, on constate que les six sujets et dossiers (nous prenons les six premiers plutôt que les cinq premiers puisque le quatrième, le cinquième et le sixième sujet/dossier présentent la même fréquence) ressortant le fréquemment dans les communiqués des organismes québécois sont, parmi les 30 UI analysées:

- 1) Un « enjeu économique », avec le dossier « profit / croissance », qui présente une fréquence de 20,0%. Sa partialité est de 100%, ce qui indique que les UI liées à ce dossier/sujet ne sont pas du tout neutres. Le poids-tendance est de 35,3+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
- 2) Un « enjeu économique », avec le dossier « tarifs douaniers », qui présente une fréquence de 13,3%. Sa partialité est de 50%, ce qui indique que 50% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 11,8+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
- 3) Un « enjeu politique », avec le dossier « mise en œuvre de l'AECG », qui présente une fréquence de 13,3%. Sa partialité est de 25%, ce qui indique que 75% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 5,9+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
- 4) Les quatrième, cinquième et sixième sujets et dossiers présentent la même fréquence : nous les présentons tous. On retrouve donc un « enjeu

<sup>38</sup> Voir le tableau 8 : organismes gouvernementaux et non gouvernementaux québécois (2017), en annexe 3.

politique », avec le dossier « légalité / légitimité de l'AECG », qui présente une fréquence de 6,7%. Sa partialité est de 0,0%, ce qui indique que 100% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 0,0, ce qui indique que globalement, la couverture n'est ni « favorable » ni « défavorable ».

5) Un « enjeu politique », avec le dossier « coalition », qui présente une fréquence de 6,7%. Sa partialité est de 50%, ce qui indique que 50% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 5,9+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».

6) Un « enjeu économique », avec le dossier « création / mobilité d'emploi », qui présente une fréquence est donc de 6,7%. Sa partialité est de 50%, ce qui indique que 50% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 5,9+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».

#### 4.9 Organismes français

Les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux qui ont traité de la question de l'AECG en France totalisent 440 unités d'informations, telles que repérées dans les communiqués récoltés<sup>39</sup>. On constate que sur les trois périodes (2013, 2014 et 2017)

<sup>39</sup> Voir les tableaux 9, 10, 11 : organismes gouvernementaux et non gouvernementaux français; 2013, 2014 2017 en annexe 3.

réunies, les sujets ressortant le plus dans les communiqués des organismes français sont : « enjeu environnemental », avec le dossier « protection », qui présente une fréquence 8,6%, puis un autre sujet d'« enjeu environnemental », avec le dossier « contraintes », qui présente une fréquence de 8,4%. Ensuite, on retrouve le sujet « enjeu sanitaire », avec le dossier « contraintes », pour une fréquence de 7,0%, puis le sujet « enjeu politique », avec le dossier « mise en œuvre de l'AECG », qui présente une fréquence de 6,4%. Et enfin, on trouve deux sujets/dossiers qui présentent la même fréquence, 5%, soit « enjeu sanitaire », avec le dossier « contraintes », et le sujet « enjeu économique », avec le dossier « négociations ».

En 2013<sup>40</sup>, nous remarquons que les six sujets et dossiers (nous prenons les six premiers et non les cinq puisque le cinquième et sixième présentent la même fréquence) traités les plus fréquemment dans les communiqués d'organismes français sont, par ordre d'importance et parmi les 85 UI analysées :

- 1) « enjeu environnemental », avec le dossier « contraintes », qui présente une fréquence de 9,4%. Sa partialité est de 100%, ce qui indique que 0% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 15,7-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
  
- 2) Un « enjeu citoyen et social », avec le dossier « information », qui présente une fréquence de 8,2%. Sa partialité est de 42,9%, ce qui indique que 68,8%

<sup>40</sup> Voir le tableau 9 : organismes gouvernementaux et non gouvernementaux français (2013), en annexe 3.

des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 5,9-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».

- 3) Un « enjeu citoyen et social », avec le dossier « contraintes », qui présente une fréquence de 8,2%. Sa partialité est de 85,7%, ce qui indique que 15,3% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 11,8%-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 4) « enjeu économique », avec le dossier « investissements », qui présente une fréquence de 5,9%. Sa partialité est de 80%, ce qui indique que 20% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 3,9-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 5) Les cinquième et sixième sujets et dossiers présentent la même fréquence. On retrouve ainsi un « enjeu citoyen et social », avec le dossier « contestation », qui présente une fréquence de 4,7%. Sa partialité est de 50%, ce qui indique que 50% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 3,9-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ». On retrouve également un « enjeu sanitaire », avec le dossier « contraintes », qui présente également une fréquence de 4,7%. La partialité est de 75%, ce qui indique que 25% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 5,9-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».

En 2014<sup>41</sup>, nous avons décidé de ne sélectionner que les trois premiers sujets et dossiers (sur 17 UI) ayant la plus grande fréquence dans les communiqués des organismes français, puisque les huit autres sujets et dossiers restants présentent tous la même fréquence. Ainsi, les trois principaux sujets et dossiers qui présentent la plus grande fréquence sont :

- 1) « Enjeu citoyen et social » avec le dossier « manifestation / mobilisation », qui présente une fréquence de 29,4%. Sa partialité est de 0%, ce qui indique que 100% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 0,0, ce qui indique que globalement, la couverture n'est ni « favorable » ni « défavorable ».
- 2) Un « enjeu citoyen et social » avec le dossier « contestation », qui présente une fréquence de 11,8%. Sa partialité est de 50%, ce qui indique que 50% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 16,7,- ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 3) Un « enjeu agricole », avec le dossier « manifestation / mobilisation », qui présente une fréquence 11,8%. Ce qui indique que 100% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 0,0, ce qui indique que globalement, la couverture n'est ni « favorable » ni « défavorable ».

<sup>41</sup> Voir le tableau 10 : organismes gouvernementaux et non gouvernementaux français (2014), en annexe 3

En 2017<sup>42</sup>, nous pouvons voir que les cinq sujets et dossiers ressortant le plus dans les organismes québécois parmi les 338 UI analysées sont, par ordre d'importance:

- 1) « Enjeu environnemental », avec le dossier « protection », qui présente une fréquence 10,7%. Sa partialité est de 50%, ce qui indique que 50% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 7,0+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
- 2) Un « enjeu sanitaire », avec le dossier « protection », qui présente une fréquence de 8,9%. Sa partialité est de 46,7%, ce qui indique que la 54,3% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 4,7+, ce qui indique que globalement, la couverture est « favorable ».
- 3) « Enjeu politique », avec le dossier « mise en œuvre de l'AECG », qui présente une fréquence de 8,3%. Sa partialité est de 3,6%, ce qui indique que 97,4% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 0,6-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».
- 4) « Enjeu environnemental », avec le dossier « contraintes », qui présente une fréquence de 8,3%. Sa partialité est de 67,9%, ce qui indique que 33,1% des

<sup>42</sup> Voir le tableau 11 : organismes gouvernementaux et non gouvernementaux français (2017), en annexe 3



UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 11,1-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».

- 5) Un « enjeu politique », avec le dossier « négociations », qui présente une fréquence de 5,6%. Sa partialité est de 15,8%, ce qui indique que 75,2% des UI liées à ce dossier/sujet sont neutres. Le poids-tendance est de 1,8-, ce qui indique que globalement, la couverture est « défavorable ».

La comparaison du contenu des communiqués de presse des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux québécois et français fait d'abord ressortir que les organismes gouvernementaux français ont publié davantage de communiqués de presse (30) que les organismes québécois (11), et qu'il y a donc un plus grand nombre d'UI en ce qui concerne la France (440 UI, pour 156 UI pour le Québec). On remarque ensuite que, toutes périodes confondues, les sujets et dossiers ressortant le plus fréquemment sont déjà très différents d'une juridiction à l'autre. En effet, même si sur les dossiers et sujets ressortant le plus, deux sont similaires (enjeu politique, qui revient trois fois, et enjeu économique, qui revient une fois), les autres traitent de sujets et dossiers très éloignés. Ainsi, les organismes québécois traitent en majorité d'« enjeu économique » (58 UI sur 156), avec notamment les dossiers « marché / commerce », « profit / croissance », « tarifs douaniers » et « création / mobilité d'emploi ». Ces UI sont en majorité favorables. Les organismes québécois traitent également du sujet produits laitiers (62 UI sur 156), avec notamment les dossiers « contestation », « contraintes » et « profit / croissance ». Cette fois, la majorité des UI liés à ces sujets/dossiers sont défavorables. Les UI associées aux organismes québécois se trouvent donc être très polarisées. Les organismes français, eux, s'attardent davantage sur les questions d'ordre environnemental avec le sujet « enjeu environnemental » et les dossiers qui lui sont associés : « protection » et « contraintes » (111 UI sur 440),

tout comme sur les dossiers « contraintes » et « protection » au niveau sanitaire, donc associés au sujet « enjeu sanitaire » (77 UI sur 440). Ces UI sont presque toutes défavorables. L'« enjeu citoyen et social » et les dossiers qui lui sont associés, « information », « contraintes », « contestation » et « manifestation / mobilisation » ressortent aussi très fortement, et ce de manière également défavorable. Tous ces dossiers et sujets ainsi que leurs poids-tendance défavorables ne se retrouvent pas dans les communiqués des organismes québécois (du moins pas dans les sujets et dossiers ayant la fréquence la plus élevée) et inversement (les sujets-dossiers et poids-tendances retrouvés dans les communiqués québécois n'apparaissent pas fréquemment dans les communiqués des organismes français).

On constate de plus que sur les trois périodes, seuls les dossiers liés au sujet d'« enjeu politique » semblent être communs aux communiqués émis dans les deux juridictions; les autres enjeux semblent au contraire très distincts. De plus, si l'on compare les trois périodes (2013, 2014 et 2017), on constate qu'au Québec comme en France, les sujets et dossiers ayant la plus grande fréquence varient, sans oublier de mentionner le fait qu'en 2014, aucun communiqué de presse n'a pu être récolté dans les organismes québécois. Ainsi, au Québec, on retrouve le sujet « produits laitiers » parmi les sujets les plus fréquemment abordés en 2013, mais pas en 2017. Ce sujet semble avoir cédé le pas à l'« enjeu politique ». Quant à la France, l'« enjeu environnemental » est présent en 2013, et en 2017, mais pas en 2014, alors que l'« enjeu citoyen et social » est présent en 2013, 2014, mais pas 2017, où il semble avoir été remplacé par « l'enjeu environnemental » et « l'enjeu sanitaire ».

La comparaison des deux juridictions en fonction des trois périodes étudiées nous amène à constater que les organismes ne traitent pas des mêmes sujets et dossiers. On constate aussi que parmi les sujets et dossiers les plus fréquemment abordés pour

chaque période et dans chaque juridiction, l'indice « poids-tendance » est majoritairement défavorable en France (voir poids-tendances des tableaux 17, 18, 19, 20) et majoritairement favorable au Québec (voir poids-tendances des tableaux 14, 15, 16). On en conclut que la manière dont les organismes traitent de l'AECG dans les deux juridictions est très différente, ce qui tend à confirmer notre intuition de recherche selon laquelle les organismes au Québec offrent un traitement plus favorable à l'AECG que ceux établis en France.

#### 4.10 Liens entre médias et organismes

Dans la partie 4.1 nous avons vu que les onglets « médias VS organismes (FR) » et « médias VS organismes (QC) » de notre base de données présentent les liens que nous avons pu établir entre les articles français reprenant les communiqués de presse d'organismes français et les articles québécois reprenant les communiqués de presse d'organismes québécois. Pour rappel, la colonne « source » de notre base de données indique quelles sont les sources citées dans les articles (le tout précisant aussi le nom des organismes cités, le cas échéant), alors que la colonne « acteurs médiatiques » présente quels sont les intervenants cités dans les différents articles (et dans les communiqués de presse). Le tout nous permet ainsi d'établir le lien entre les communiqués et les articles (en plus des sujets et dossiers trouvés dans les communiqués des organismes et qui se retrouvent dans les médias, ce que nous avons présenté dans la section précédente).

Dans le cas du Québec<sup>43</sup>, 61 unités d'informations se croisent, c'est-à-dire que nous retrouvons les mêmes intervenants et/ou acteurs médiatiques dans les communiqués et les articles. Le ministre des Finances et de l'Économie (respectivement incarnés par les personnes de Jacques Daoust et de Nicolas Marceau) est cité 41 fois, ce qui signifie que les communiqués du ministère de l'Économie et de l'Innovation et du ministère des Finances sont repris par les médias à 41 reprises<sup>44</sup>. Le poste du Premier ministre du Québec (poste occupé par Jean Charest, puis par Pauline Marois au cours des deux premières périodes étudiées) est cité 18 fois, ce qui signifie que les communiqués de presse du gouvernement québécois (ministère de l'Économie et de l'Innovation et ministère des Finances du Québec) sont repris à 18 reprises dans les articles des journaux québécois à l'étude, puisque les citations des Premiers ministres apparaissent dans les communiqués de ces ministères. En outre, il semblerait que les médias québécois se basent aussi beaucoup sur des entretiens et éditoriaux des « experts », et/ou des « personnalités » venant d'organismes non gouvernementaux ou d'entreprises (voir les articles numéro un et six par exemple). Il s'agit donc d'un autre type de source à laquelle ont recours les médias.

Dans le cas de la France<sup>45</sup>, on constate que 98 unités d'informations se croisent : 33 citations concernent le rapport du comité d'experts de l'AECG ordonné par le gouvernement français d'Emmanuel Macron. Il s'agit donc indirectement d'une

<sup>43</sup> Voir le tableau 12 : liste des acteurs médiatiques (intervenants) cités dans les organismes et médias québécois, en annexe 3.

<sup>44</sup> Pour vérifier que les citations proviennent bien des communiqués de presse, nous avons regardé lorsqu'un « ministre/ministère de l'Économie ou des Finances » apparaissait en regardant la date précise de l'article, puis en allant voir si un communiqué avait été émis à exactement la même date ou période. Si oui, nous pouvions alors retrouver l'information dans le communiqué et/ou le ministre cité. (Si non, nous avons pu voir quel était le nom du ministre en place à ce moment-là grâce à la date du communiqué émis).

<sup>45</sup> Voir le tableau 13 : liste des acteurs médiatiques (intervenants) cités dans les organismes et médias français, en annexe 3.

mention du gouvernement français, puisque les organismes parlent justement du rapport d'expert ordonné par le gouvernement français. Cinq citations concernent le Commissaire européen au commerce (Karel de Gucht et Cécilia Malmström, successivement), et donc les discours des élus de la Commission européenne, lesquels nous pouvons aussi retrouver dans les communiqués du gouvernement français. La Confédération paysanne française est citée 12 fois. Les économistes du conseil scientifique de l'organisme non gouvernemental ATTAC sont cités quatre fois. Le président de la République française (Emmanuel Macron) est cité 11 fois, notamment par le biais des communiqués de presse du Conseil des ministres. Enfin, le Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (Jean-Baptiste Lemoine) est cité 33 fois, acteur que l'on peut associer au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

On observe davantage de citations d'organismes et d'acteurs médiatiques dans les articles français que dans les articles québécois. Ce résultat n'est pas surprenant étant donné qu'il y a davantage de communiqués de presse d'organismes français que québécois. En France, en comparant les sujets et dossiers trouvés dans les communiqués de presse de ces organismes et le contenu des articles des médias, on retrace des liens très clairs entre les deux. On retrouve ainsi cinq sujets<sup>46</sup> sur six recensés à la fois dans les communiqués et dans les articles, et sept dossiers<sup>47</sup> sur 11.

En ce qui concerne le Québec, on constate que les sujets et dossiers recensés dans les communiqués des organismes sont assez différents de ce que l'on retrouve dans la

<sup>46</sup> « Enjeu citoyen et social », « enjeu économique », « enjeu politique », « enjeu environnemental », « enjeu sanitaire »

<sup>47</sup> « Information », « mise en œuvre de l'AECG », « négociations », « manifestation / mobilisation », « contestation », « contraintes », « protection ».

couverture médiatique, notamment en 2014, alors qu'aucun communiqué de presse n'a pu être récolté. Ainsi, seuls les sujets et dossiers politiques et économiques se retrouvent à la fois dans les communiqués et dans les articles analysés, tandis que les autres sujets et dossiers sont différents. Ainsi, le sujet « enjeu environnemental » est présent dans les articles et le sujet « produits laitiers », dans les communiqués. Quant aux dossiers, nous en retrouvons sept<sup>48</sup> qui ont été recensés à la fois dans les communiqués des organismes et dans les articles, et cinq<sup>49</sup> ne se retrouvent pas, soit dans les médias, soit dans les communiqués. Au final, on constate que seuls deux sujets sur quatre et sept dossiers sur 13 se retrouvent à la fois dans les communiqués et les articles québécois. De plus, tel que déjà mentionné<sup>50</sup>, il est intéressant de noter le fait que « l'enjeu environnemental » prend une place importante dans le corpus d'articles québécois en 2017, alors que les journalistes québécois reprennent des communiqués de presse français, notamment ceux de l'Agence France Presse et du Ministère de la Transition écologique.

<sup>48</sup> « création / mobilité d'emploi », « marché / commerce », « profits / croissance », « contestation », « tarifs douaniers », « contraintes » et « mise en œuvre de l'AECG ».

<sup>49</sup> « coalition », « légalité / légitimité de l'AECG », « importation / exportation », « ratification / signature », « négociations ».

<sup>50</sup> Voir page 85.

## CHAPITRE V

### DISCUSSION

Après avoir formulé nos intuitions de recherches, nous avons pu faire ressortir des résultats exploitables de l'analyse de notre corpus d'articles et de communiqués de presse. Il est maintenant temps de discuter de ces résultats et de voir leurs liens possibles avec notre cadre théorique et nos intuitions de recherche, le tout afin d'offrir des réponses à notre question et sous-question de recherche.

#### 5.1 Rôle des médias dans la représentation d'un sujet d'actualité et représentation médiatique d'événements d'actualité internationale

Tels qu'énoncés dans la partie 1.1 de notre mémoire, les médias jouent un rôle important dans la représentation d'un sujet d'actualité. Pour rappel, le concept d'*agenda building* de McCombs (2004) permet d'abord de penser que plus un sujet est présent fréquemment dans les médias, plus il sera susceptible d'être évalué comme socialement important. À l'inverse, moins un sujet est fréquent et moins il sera jugé comme socialement important. Ensuite, nous pouvons également rappeler l'effet de

saillance des médias tel qu'expliqué par Iyengar et Kinder (1987), qui précisent que quand les médias décident de couvrir un sujet plutôt qu'un autre, cela contribue à ce que le public ne porte son attention qu'à celui-ci et laisse les autres de côté (effet de *priming*). Le rôle des médias dans la représentation d'un sujet d'actualité est donc important. Dans le cadre de notre analyse, on a vu, dans la partie 4.3 de notre mémoire, de quelle manière est représenté l'Accord Économique et Commercial Global.

Globalement, il ressort de notre analyse que les médias traitent surtout des enjeux politiques liés à l'Accord, ainsi que des enjeux économiques et environnementaux. Ceci dit, notre préoccupation concernait surtout la différence de traitement médiatique entre les médias français et québécois. Nous avons pu constater à cet égard des différences notables. Ainsi au Québec, ce sont principalement les enjeux économiques qui ressortent de la couverture médiatique, alors qu'en France, ce sont surtout les enjeux environnementaux. Ainsi, en lien avec la représentation médiatique d'événements d'actualité internationale et comme nous l'avons énoncé au point 1.2 de ce mémoire, un même événement peut être présenté différemment d'un endroit à l'autre. Sous l'éclairage de nos résultats, on peut dire que c'est le cas en ce qui concerne le traitement médiatique de l'AECG en France et au Québec. Les sujets et dossiers ayant la plus grande fréquence ne sont pas les mêmes dans les deux juridictions et ne sont pas présentés de la même manière (positive ou négative). En effet, en France, les sujets « enjeux environnementaux » et « enjeu citoyen et social » ressortent davantage, et ce, de manière négative, tandis qu'au Québec, les sujets « enjeu politique » et « enjeu économique » ressortent le plus, et ce, de manière positive. Nous pouvons dès lors affirmer que les médias jouent un rôle dans la représentation d'un sujet d'actualité, puisqu'ils présentent un même sujet différemment d'une juridiction à une autre. Il peut alors y avoir un effet différent dans l'environnement dans lequel interviennent ces médias, de par la manière dont est traité le sujet.



Si nous voulons pousser plus loin l'analyse de nos résultats et donc la manière dont un événement d'actualité internationale ressort dans les médias, il paraît important de préciser que si l'on compare les trois périodes étudiées (2013, 2014 et 2017), on constate d'abord certaines similarités dans les dossiers liés à l'AECG qui font l'objet d'un traitement médiatique en 2013 et en 2014, au Québec et en France. Or, l'orientation attribuée aux différents sujets et dossiers est différente entre les deux juridictions : globalement, l'orientation est majoritairement positive au Québec, et majoritairement négative en France. Il en ressort donc un traitement médiatique différencié dans deux pays, en lien avec le même sujet d'actualité. L'année 2017 semble par ailleurs amener de nouvelles préoccupations, notamment l'enjeu environnemental, qui apparaît alors dans les médias français et québécois, dans les deux cas avec une orientation négative. Or, et tel que nous l'avons évoqué plus haut, si on constate que « l'enjeu environnemental » est un des deux enjeux qui ressort le plus fréquemment au Québec en 2017 (7,4% de fréquence, avec l'enjeu politique), cela s'expliquerait surtout par le fait que les médias québécois relatent les contestations des Français exprimées à ce sujet dans les médias français, notamment en rapport avec l'Accord de Paris. Ce dernier n'a pas été pris en compte lors de l'élaboration de l'AECG, ce qui provoque la colère de nombreux citoyens français et organisations environnementales françaises. En effet, dans leurs articles, les journalistes québécois ont repris de nombreuses fois le fait que les médias français traitaient abondamment des contraintes environnementales au cours de l'année de la mise en vigueur provisoire de l'Accord (2017). Il s'agirait donc davantage d'une couverture médiatique du point de vue de la France à l'égard l'AECG que la mise de l'avant de préoccupations québécoises sur cet enjeu de l'environnement. Le Québec traite donc davantage de la dimension « internationale » de l'Accord en 2017 que ne le fait la France. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la couverture médiatique française est en général sensiblement plus accessible sur le territoire québécois que ne l'est la couverture médiatique québécoise en France.

## 5.2 Types de cadrage mobilisés au Québec et en France

Les médias deviennent des acteurs dans la couverture et la réalité médiatique par le rôle de cadrage qu'ils opèrent. Rappelons brièvement que les notions de cadrage et d'effet de cadrage, telles que présentées au point 2.2 de ce mémoire, ont pour fonction de définir un problème, d'en préciser les causes selon le jugement moral des médias en cause, et d'ensuite proposer une ou des solutions (Entman, 1993). On peut distinguer le cadrage médiatique, qui associe des contenus à des symboles culturels familiers, et le cadrage individuel, qui touche les systèmes de croyances personnelles du destinataire (1993, p. 53). Les outils de cadrage se divisent en 4 catégories, la structure syntaxique, la structure de script, la structure thématique, et la structure rhétorique (1993, p. 52). Les médias transmettent un cadrage dominant dans les nouvelles qu'ils fournissent au public, limitant la capacité de celui-ci d'évaluer de manière équilibrée une situation portée à son attention par les médias (Entman, 1993, p. 54). Ces derniers peuvent donc donner une couleur particulière au traitement d'un sujet d'actualité donné. Ainsi, selon l'angle choisi, la lecture d'un événement pourra être faite différemment par le public.

Dans notre analyse, nous n'avons pas étudié précisément les 4 catégories d'outils de cadrage présentées par Entman, mais avons pu utiliser la « structure thématique », notamment en analysant la teneur des unités d'informations et en quantifiant le nombre d'unités recensées pour chaque juridiction. On constate à cet égard que les articles des médias québécois contiennent davantage d'unités d'informations sur les trois périodes étudiées (2013, 2014, 2017) : 663 UI en tout, contre 467 UI pour les médias français. Cela est cohérent avec le fait que la variété de dossiers soit plus grande au Québec qu'en France (notamment les dossiers étant rattachés au sujet « enjeu économique » puisque c'est celui revenant le plus), par exemple les dossiers « création / mobilité

d'emploi », « marché / commerce », « tarifs douaniers ». Ce cadrage thématique pourrait s'expliquer par le fait que les médias québécois reprennent moins fréquemment le contenu des communiqués des organismes qu'en France, ce qui leur laisse donc un champ plus vaste à couvrir concernant la couverture médiatique accordée à l'AECG. De plus, nous pouvons constater que dans les médias québécois, lorsqu'il est question de l'AECG dans un article, celui-ci traite aussi souvent d'autres sujets, en plus de l'AECG (par exemple d'autres accords économiques tel l'ALENA), alors que la plupart des articles français de notre corpus traitent principalement de l'AECG.

Tel qu'énoncé plus haut, nous ne sommes pas ici en mesure d'analyser l'objectivité et la subjectivité d'articles issus des médias québécois et français. Ceci dit, si nous nous basons sur l'indice de « partialité » qui permet d'évaluer la neutralité du corpus, on constate tout de même que la juridiction faisant ressortir le traitement médiatique de la manière la plus neutre est le Québec, par rapport à la France. Dans notre partie 1.6, nous avons pu voir que certains auteurs affirment que le journalisme européen est plus « descriptif » et objectif tandis que le journalisme canadien se veut plus « agressif » et subjectif (notamment dans les résultats obtenus par Luliana Teodororiu dans *Le CETA dans la presse écrite française et québécoise*). Il semblerait que cela ne soit pas le cas dans le cadre de notre étude, du moins concernant l'indice de neutralité du corpus qui tend à nous donner une idée concernant l'objectivité et la subjectivité ressortant. Cet indice nous laisse à penser que le cadrage médiatique québécois serait plus objectif que le français.

De plus, comme nous avons pu le constater plus haut, parmi les cinq sujets et dossiers sélectionnés pour chaque période et chaque juridiction, l'indice « poids-tendance » est majoritairement défavorable en France et majoritairement favorable au Québec. Cela

signifie que le traitement médiatique de l'AECG ressort donc négativement en France et positivement au Québec. Cela peut s'expliquer par la nature des sujets et dossiers traités par les journalistes, assez différents d'une juridiction à l'autre, de même que par les cadrages qui sont ainsi opérés. Ainsi, nous avons constaté que les principaux sujets repris presque exclusivement en France de manière négative sont « l'enjeu environnemental », « l'enjeu citoyen et social », et « l'enjeu sanitaire ». Nous pouvons observer que l'enjeu environnemental n'est présent qu'en 2017, mais pas en 2013 et 2014. D'après notre analyse, il semblerait que 2014 fut plutôt l'année du dossier « manifestations et rassemblements » contre l'AECG (sujet « enjeu citoyen et social »). Cela s'expliquerait par le fait qu'en 2013, l'Accord fut voté et donc un an après, les organismes anti-AECG tentent de faire reculer les gouvernements et leur décision future de mettre en vigueur l'Accord. En 2017, « l'enjeu environnemental » est celui qui revient le plus fréquemment, semblant ainsi remplacer « l'enjeu citoyen et social » (et donc le dossier « rassemblement et manifestation ») et « l'enjeu sanitaire ». De notre point de vue, ces deux sujets sont liés : ce qui est bon pour l'environnement est par définition bon pour notre santé, et donc pour les citoyens. On peut penser que c'est la raison pour laquelle l'enjeu environnemental prend le dessus sur le reste. De plus, l'année 2017 est marquée par les tentatives de mise en application de l'Accord de Paris sur le climat, lequel n'est pas pris en compte dans les textes de l'AECG. Cela peut expliquer la montée de cet enjeu ressortant négativement dans le traitement médiatique français (et de ce fait, dans le traitement médiatique québécois également, tel qu'énoncé plus tôt, puisque les contestations des Français à ce propos sont reprises dans les articles québécois). Au Québec, si ce sont les enjeux économiques et politiques qui ressortent le plus, et de manière positive, cela s'expliquerait par le fait que le Québec (et à plus grande échelle le Canada) souhaite créer des alliances économiques et commerciales avec des pays autres que les États-Unis et le Mexique, afin d'étendre au maximum la possibilité d'échanges commerciaux diversifiés. De plus, comme précisé dans notre introduction, la France constitue un partenaire économique majeur du Québec. En effet, la France est le deuxième investisseur étranger au Québec après les États-Unis.

Réciproquement, le Québec est aussi un acteur économique important pour la France, avec plus de 170 entreprises établies en son sein. Il paraît alors évident qu'un accord tel l'AECG ne peut que faire grandir et perdurer l'économie québécoise, ce qui expliquerait donc la tendance à traiter de l'AECG de manière positive dans les médias québécois, notamment en lien avec les sujets « enjeu économique » et « enjeu politique ».

### 5.3 Rôle d'*agenda setting* des médias et liens avec sources

Du cadrage découle *l'agenda setting*, qui peut être mis en parallèle avec *l'agenda building*, soit la visibilité qui est accordée aux enjeux traités par les médias et l'angle avec lequel ils seront traités pour obtenir une certaine visibilité auprès du public (McCombs, 2004, p. 41), ce que nous expliquons au point 2.1. Comme nous venons de le rappeler, la couverture médiatique de l'AECG ressort négativement en France et positivement au Québec, les médias jouant en cela un important rôle d'*agenda setting*, qui doit être mis en lien avec les sources mobilisées par les médias. En effet, *l'agenda setting* et *l'agenda building* s'expliquent par le choix des sujets et des dossiers traités par les médias, les sources jouent donc un rôle dans ce processus.

On constate aussi que les sources utilisées (ou non) peuvent également expliquer les sujets et dossiers et la tendance positive et/ou négative qui ressort dans le traitement médiatique québécois et français. Pour la France, le fait que les sujets et dossiers que nous avons évoqués soient repris peut en partie être expliqué par les sources auxquelles les médias français ont recours. En effet, on constate qu'un plus grand nombre de communiqués de presse gouvernementaux et non gouvernementaux ont été diffusés en

France, ce contenu émanant des organismes occupant une plus grande place dans les articles français que dans les articles québécois. On constate qu'au Québec, les médias reprennent peu les communiqués de leurs propres gouvernements et organismes non gouvernementaux. Ainsi, on remarque que le lien entre les médias et les sources ne se fait pas de la même manière au Québec et en France. Les médias français analysés se servent davantage des communiqués de presse des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux que les médias québécois analysés. Ceci pourrait d'abord s'expliquer par plusieurs raisons. Cela pourrait d'abord être attribuable au nombre de communiqués diffusés sur l'AECG au cours des périodes étudiées, soit 30 en France et 11 au Québec. Ensuite, les médias québécois semblent avoir recours à davantage de sources extérieures que les médias français (entrevues avec des experts, des chefs d'entreprises, etc.), ce qui expliquerait aussi pourquoi ils reprennent moins fréquemment les communiqués des organismes. En ce sens, on peut voir par exemple que même si la Fédération des Producteurs de lait a publié des communiqués sur l'AECG, les journalistes des médias québécois analysés vont tout de même préférer s'entretenir directement avec un de leurs représentants pour rédiger leurs articles, ou alors leur média publiera un éditorial, plutôt que de reprendre les communiqués.

En fonction de l'analyse des sources et de leurs liens avec les médias il paraît difficile de statuer globalement sur le rôle *d'agenda-setting* que peuvent jouer les médias dans le cadre de notre analyse, puisque les résultats entre les deux juridictions sont contrastés : en France, les médias semblent relayer les sources de manière régulière et baser leurs interventions sur les communiqués de ces dernières; au Québec, ce serait l'inverse, puisqu'il semblerait que les médias ne relayent pas ou très peu les communiqués des organismes. Ainsi, on pourrait même avancer qu'en France, ce sont les sources qui jouent un rôle *d'agenda setting*, étant donné que les sujets, les dossiers et la teneur des UI que nous retrouvons dans les communiqués se retrouvent également dans articles par la suite.

#### 5.4 Résultats et responsabilité sociale des médias

Le cadrage, l'effet de cadrage et *l'agenda setting* se complètent et mettent en place la construction de la réalité sociale, d'après McCombs (2004) et Entman, Druckman et Scheufele (1993, 2002, 1999). En effet, comme nous l'avons vu au point 2.2, même si les médias tentent d'être objectifs, ils transmettent un cadrage dominant dans les nouvelles qu'ils fournissent au public, le tout limitant l'aptitude du public à évaluer de manière équilibrée une situation portée à son attention par les médias (Entman, 1993, p. 54). De plus, tout comme vu au point 5.1, les médias jouent un rôle quant à la manière dont les individus réfléchissent à différents sujets d'actualité. C'est-à-dire que plus un sujet médiatique est fréquent, et plus il aura de chance d'être évalué par le public comme socialement important. Cela fait référence au concept d'*agenda building* de McCombs (2004). À l'inverse, si un sujet est peu présent dans les médias, il sera moins perçu comme socialement important. C'est dans cette perspective que nous nous intéressons aussi à la responsabilité sociale des médias et de ce qu'elle représente ou non dans le cadre de notre analyse, sachant que cette responsabilité est importante en ce qui concerne le rôle joué auprès des citoyens en matière de diffusion de l'information et dans la construction de leur réalité. Tel que vu au point 2.3, les médias jouent un rôle primordial auprès des individus, puisque l'information qu'ils transmettent leur est indispensable afin de conceptualiser leurs rapports avec la collectivité à laquelle ils appartiennent, avec le réel et avec leur environnement (Lempen, 1994, p. 57). L'information que diffusent les médias est donc indispensable à l'individu, mais elle l'influence également. Toujours selon Lempen, cela peut entraîner un individu à réagir à l'opinion qu'il a quant à l'information que lui transmettent les médias : « le double phénomène de la majorité silencieuse et des minorités agissantes reflète cet état de l'opinion » (Lempen, 1994, p. 113). Pour rappel, la majorité silencieuse incarne un public qui n'a pas eu les moyens de faire valoir ses opinions. De cette majorité

silencieuse découlent les minorités agissantes qui souhaitent alors que leurs opinions soient entendues afin de changer les choses qu'ils jugent dignes d'être changées. Pour cela, ils agissent de différentes manières telles que la mise en place de manifestation et la signature de pétitions.

Dans le cas de l'AECG, on constate, en lisant les articles de presse, qu'en France naît une « majorité silencieuse » puis « agissante », puisqu'il y a eu des rassemblements, des pétitions et des manifestations contre la ratification et la mise en vigueur de l'AECG. On constate qu'en revanche, au Québec ces minorités n'ont pas vu le jour. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le traitement médiatique est différent dans les deux juridictions. En effet, au Québec, l'orientation principale qui ressort de l'Accord est positive, du point de vue économique et politique, et ce même si l'orientation demeure négative sur quelques points (ces sujets et dossiers n'apparaissent pas dans notre chapitre 4 puisqu'ils n'ont pas une fréquence suffisamment élevée). Mentionnons par exemple le dossier « produits laitiers », qui concerne la Fédération des Producteurs de lait du Québec et qui ressort avec une orientation négative, sans pour autant pousser à la mobilisation puisqu'il ressort de notre analyse l'idée que les « concessions » des producteurs laitiers soient nécessaires au profit du reste de l'économie québécoise et que des protections seront mises en place pour les aider. Il peut alors paraître logique que le public ne ressente pas le besoin de s'opposer à l'Accord. De plus, l'enjeu environnemental tel qu'il ressort en 2017 dans les médias québécois analysés, qui est aussi d'orientation négative, reflète principalement le fait que la France voit le traité négativement et que les Français s'y opposent. Il n'est ainsi pas question des Québécois et de leur santé et leur environnement à eux, mais bien de la santé et de l'environnement des Français. Au final, il ressort de l'analyse des articles publiés dans les médias québécois que l'Accord apportera plusieurs bénéfices à la province; lorsqu'une partie des articles traite de points négatifs, celle-ci est généralement très courte. Le lecteur peut ainsi en déduire que l'impact négatif de l'AECG sera moindre que ses impacts



positifs. Rien ne porte donc à penser qu'une minorité agissante pourrait voir le jour au Québec sur la base de la couverture médiatique assurée par les médias québécois analysés.

En France, c'est tout le contraire. L'orientation et donc la réalité que transmettent les médias français sur l'AECG sont majoritairement négatives, et on note à la lecture des articles que de nombreux rassemblements, pétitions et manifestations prennent place au sein de l'espace public. Il y a donc mise en place d'actions contre l'AECG issues de minorités agissantes.

En effet, comme précisé au point 2.3, les médias, à l'aide du cadrage médiatique, opèrent une sélection et contribuent grandement, même si pas totalement, à la construction de la réalité qu'ils transmettent (Lempen, 1994). La création de minorités agissantes pourrait alors s'expliquer justement par le fait qu'une orientation négative ressort majoritairement du traitement médiatique (et donc du cadrage médiatique) français. Cela témoignerait que les médias détiennent bel et bien une responsabilité sociale envers le citoyen, puisque lorsqu'ils traitent d'un sujet d'une manière positive, nous n'observons pas la création de minorités agissantes, et lorsqu'ils traitent d'un sujet de manière négative, nous pouvons observer la création de minorités agissantes. La réalité que transmettent les médias envers les citoyens concernant l'AECG aurait donc un impact sur la prise de décision de ces derniers.

Rappelons que notre question générale de recherche était de découvrir en quoi diffère la couverture médiatique de l'AECG telle qu'elle se déploie en France et au Québec, alors que notre sous-question était de découvrir quels sont les liens entre la couverture

médiatique telle qu'elle se déploie dans les deux juridictions et les discours des acteurs – ou des sources – ayant pris position sur l'Accord.

En réponse à nos questions de recherche, nous observons un traitement médiatique différencié au Québec et en France, concernant les sujets et les dossiers, le nombre d'unités d'informations, ainsi que dans l'orientation (positive au Québec et négative en France). Nous observons également que les médias français ont des liens plus importants avec leurs sources (les organismes) puisqu'ils relayaient davantage leurs communiqués de presse dans leurs articles que ne le font les médias québécois.

## CONCLUSION

Comme énoncé dans le développement de notre mémoire, des études montrent que le traitement médiatique d'un sujet international, et d'un accord commercial en particulier, peut varier d'un pays à l'autre, et ainsi influencer la perception d'un enjeu donné. Nous avons voulu voir si cela était le cas du traitement médiatique de l'AECG au Québec et en France. Pour ce faire, nous avons analysé les communiqués de presse d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux français et québécois et les articles de presse tels qu'ils ont été publiés dans deux médias écrits de chacune de ces deux juridictions. Cette démarche nous a non seulement permis d'évaluer si le traitement médiatique est distinct d'un endroit à l'autre, mais également d'examiner quels liens pouvaient être établis entre les communiqués de presse des organismes et les articles de presse. Notre question de recherche consistait donc à voir en quoi la couverture médiatique de l'AECG telle qu'elle se déploie en France et au Québec différait. Nous avons également cherché à saisir quels étaient les liens entre la couverture médiatique telle qu'elle se déploie dans les deux juridictions et les discours des acteurs ayant pris position sur l'Accord.

Afin de bien saisir le contexte théorique dans lequel s'inscrit notre démarche, nous nous sommes arrêtée aux différentes conceptions associées au cadrage médiatique, au rôle des médias dans l'*agenda setting* ainsi qu'à la responsabilité sociale des médias envers le citoyen. Après un premier balisage des écrits, nous avons avancé comme intuition de recherche que la question environnementale ressortait davantage en France qu'au

Québec, et que la question économique ressortait davantage au Québec qu'en France, suivant en cela les points de vue des acteurs – ou des sources – qui se sont prononcé à l'endroit de l'Accord. À l'issue de notre démarche, on peut affirmer que nos intuitions de recherche étaient fondées : ce sont bien les questions économiques qui ressortent le plus au Québec en lien avec la couverture de l'AECG, alors que ce sont les questions environnementales qui ressortent davantage en France. Cela confirme l'idée d'un traitement médiatique différencié. Notre démarche a également fait ressortir que le traitement médiatique était également distinct en ce qui concerne les sujets et dossiers qui revenaient le plus fréquemment dans les articles analysés. Nous avons pu établir qu'au Québec, les sujets et dossiers étaient plus variés qu'en France; la couverture médiatique québécoise comprenait d'ailleurs un plus grand nombre d'unités d'informations.

Nous souhaitions aussi voir quels étaient les liens entre la couverture médiatique telle qu'elle se déploie dans les deux juridictions et les discours des acteurs ayant pris position sur l'accord. Nos résultats font ressortir que les médias français ont davantage relayé les communiqués de presse des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux dans leurs articles que ne l'ont fait les médias québécois. Nous cherchions enfin à voir quelle réalité transmettent les médias examinés à propos de l'AECG : nos résultats font ressortir que cette réalité est plus positive au Québec qu'en France, où l'Accord est présenté de manière plutôt négative. D'ailleurs, on peut penser que cette couverture plutôt négative de l'Accord en France a pu amener les citoyens français à se révolter contre celui-ci par l'entremise de manifestations, de mobilisations, de rassemblements et de pétitions. Cela illustre la responsabilité sociale qu'ont les médias envers les citoyens, en ce sens que la couverture médiatique offerte d'un enjeu peut avoir des répercussions concrètes quant à l'acceptabilité de celui-ci. À partir de notre revue de littérature portant sur les différences entre les deux systèmes médiatiques, nous voulions aussi tenter d'analyser la nature subjective ou l'objective des articles.

Notre démarche ne nous a pas permis de statuer clairement sur ce point, bien que l'indice de partialité nous laisse tout de même voir que la juridiction faisant ressortir le traitement médiatique de la manière la plus neutre est le Québec, par rapport à la France.

Bien sûr, la démarche déployée dans ce mémoire de maîtrise demeure limitée. Au premier chef, une des limites de notre travail d'analyse qualitative réside dans la dépendance de la sélection d'organismes ayant publiés des communiqués de presse concernant l'AECG pendant les périodes étudiées. Qui plus est et tel qu'évoqué plus haut, il aurait d'abord été intéressant d'analyser le degré de subjectivité du traitement médiatique dans chacune des deux juridictions. Ensuite, il aurait été intéressant de pouvoir étendre la période analysée à celle d'après 2017 afin de voir si le traitement médiatique s'opère toujours de la même manière en France et au Québec, notamment en ce qui concerne la place des enjeux environnementaux et économiques. De plus, une étude dans plus que deux médias par juridictions et notamment, une analyse du contenu des médias électroniques aurait été intéressante, tout comme voir de quelle manière le sujet ressort sur les réseaux sociaux. Enfin, pour aller plus loin dans notre analyse, il aurait été intéressant de pouvoir analyser pourquoi les médias québécois ont moins recours aux communiqués de presse des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux que les médias français. Nous aurions pu examiner cette question par le biais d'entrevues avec des journalistes ayant traité de la question de l'AECG en contexte québécois. Cela est-il attribuable à une certaine méfiance de la part des médias québécois envers les organismes, ou cela s'explique-t-il simplement par le fait qu'il n'y a que peu de communiqués ayant été diffusés sur la question? Cette tendance est-elle attribuable à une volonté d'effectuer un travail journalistique qui se veut plus complet, en prenant le temps de conduire des entrevues et en allant directement rencontrer les sources pour diffuser leur propos tels que directement retranscrits par les journalistes? De même, des entretiens pourraient être conduits auprès de journalistes français afin de voir pourquoi le contenu des communiqués de presse des organismes prennent une

si grande place dans leurs articles. Est-ce parce qu'il y en a beaucoup plus de disponibles, ou parce que les journalistes ont une totale confiance envers ces organismes ? Ou alors cela s'explique-t-il par le manque de temps pour effectuer des entrevues avec des experts ou des parties représentantes des organismes ? Plus largement, les constats que nous avons pu faire peuvent nous amener à nous questionner sur l'utilisation de sources officielles gouvernementales et non gouvernementales par les médias québécois.

Comme on le voit, la démarche menée ici ouvre la porte à de nombreuses études complémentaires. Cependant, notre étude a tout de même permis d'analyser la couverture médiatique d'un accord économique commun à deux juridictions, pour y découvrir des différences de traitement et tenter de les expliquer. Elle nous a également permis de nous pencher sur le lien entre le contenu du traitement médiatique et les sources en présence, ce qui nous a permis encore une fois d'identifier des différences notables. Ainsi, une question d'ordre internationale de plus liant deux juridictions par un accord, ne bénéficie pas d'un traitement médiatique similaire. Cela peut donc influencer la réalité que les médias transmettent aux citoyens et ainsi remettre en question l'acceptabilité sociale d'un accord économique tel que l'AECG. Nous avons aussi pu saisir quels étaient les liens entre la couverture médiatique telle qu'elle se déploie dans les deux juridictions et les sources ayant pris position sur l'Accord par le biais de leurs communiqués de presse. Cela nous permet de constater et d'essayer de comprendre pourquoi une juridiction utilise ou non les sources qui sont mises à sa disposition.

ANNEXE 1  
INTERVENANTS, ARTICLES ET COMMUNIQUÉS

Liste des intervenants relevés dans les médias et nombre d'apparitions :

Intitulé	Apparition
Aucun	19
Premier ministre du Canada	13
Ministre de la Transition écologique Française	10
Président de la Commission européenne	8
Ministre du Commerce international du Canada	8
Fédération pour la nature et l'homme (FNH) (France)	6
Ministre des finances Québec	5
Président de la République française	5
Commission européenne	5
Comité d'expert	3
Ministre des Affaires étrangères Canada	3
Commissaire européen au commerce	3
Premier ministre du Québec	3
OMC Organisation mondiale du Commerce	3
ATTAC - ONG France	4
Economiste de l'environnement et professeure à l'École d'Économie de Paris (France)	3
Secrétaire d'État du ministre des Affaires étrangères (France)	3
Porte-parole du gouvernement français	2
Eurodéputé écologiste (France)	2
Institut Veblen	2
Commissaire au commerce de l'UE	2
Présidente de l'Association internationale de techniciens, experts et chercheurs (France)	2
Chef du nouveau parti démocratique (Canada)	2
Fédération des producteurs de lait du Québec	2
DG de l'Union des producteurs agricoles du Québec	2
DG du Conseil de la transformation alimentaire du Québec	2
Economiste	2
Porte-parole européen	2
Conseil du patronat du Québec (CPQ)	2
Les experts	2
Secrétaire d'État du ministre de la Transition écologique (France)	2
Chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	2
Commission INTA (commerce international) au Parlement européen	2
9 experts sur l'accord commercial	2
Député des Hauts-de-Seine (France)	2
Les ONG	2

## Liste d'articles suivant l'ordre d'analyse effectuée:

- 1- Pierres-Yves Serinet, La Presse, 29 octobre 2013, *il faut un débat public*
- 2- Le Devoir, 26 octobre 2017, *AECG : la France veut mettre en place « une forme de veto climatique »*
- 3- Amandine Cailhol, Libération, 25 septembre 2014, *La confédération paysanne attaque Tafta*
- 4- Anne Pélouas, Le Monde, 3 novembre 2017, *CETA : la France tente d'arracher un appui du Canada*
- 5- Adrien de Tricornot, Le Monde, 23 septembre 2014, *L'accord Canada UE dévoilé*
- 6- Jeiel Onel Mézil, La Presse+, 4 septembre 2017, *Les stratégies de deux PME*
- 7- Le Monde, 15 septembre 2017, *CETA : l'exécutif maintient le calendrier*
- 8- Le Monde, 15 septembre 2017, *38 Parlements nationaux et locaux doivent voter le CETA*
- 9- Aude Massiot, Libération, 26 octobre 2017, *« Il faut mettre le Ceta sous surveillance. »*
- 10- Olivier Mougeot, Le Monde, 21 septembre 2017, *L'initiative commerciale la plus ambitieuse prise par le Canada*
- 11- Cécile Ducourtieux, Le Monde, 26 septembre 2017, *L'accord de libre-échange entre l'UE et le Canada suscite des réserves*
- 12- Le Devoir, 9 septembre 2017, *Libre-échange – La Belgique saisit la justice européenne sur l'AECG*
- 13- Le Devoir, 2 octobre 2017, *Élections en Autriche : l'extrême droite pose ses conditions pour une coalition*
- 14- Éric Desrosiers, Le Devoir, 30 septembre 2017, *Relation commerciale Canada-États-Unis – Difficile de ne pas se disputer parfois lorsqu'on a autant d'échanges, dit François-Philippe Champagne*
- 15- Robert Dutrisac, Le Devoir, 18 octobre 2017, *Éditorial – Mainmise d'Airbus sur la CSeries : l'aigle et la proie*
- 16- Christian Rioux, Le Devoir, 14 septembre 2017, *Paris confirme l'entrée en vigueur de l'AECG*
- 17- Jean Quatremer, Libération, 29 octobre 2013, *L'avenir radieux et sans question du libre-échange*
- 18- Amandine Cailhol, Libération, 6 septembre 2014, *Le Tafta va-t-il faire une fleur aux OGM?*



- 19- Chrisitan Losson; Rémy Dodet, Libération, 11 octobre 2014, *Libre-échange : des traités qui gonflent la rue*
- 20- Libération, 26 septembre 2014, *La phrase de Karel de Gucht*
- 21- Libération, 24 septembre 2014, *Libre-échange : la Confédération paysanne squatte Cargill*
- 22- Estelle Pattée, Libération, 21 septembre 2017, *Ceta : l'accord UE-Canada entre en vigueur, le feuilleton continue*
- 23- Aude Massiot, Libération, 26 octobre 2017, « *Il faut mettre le Ceta sous surveillance.* »
- 24- Libération, 6 octobre 2017, *Comment La France insoumise drague les jeunes*
- 25- Collectifs de Maires, Libération.fr, 21 septembre 2017, *Ceta : le gouvernement sacrifie la santé et le climat aux intérêts commerciaux*
- 26- Libération.fr, 25 octobre 2017, *CETA : le gouvernement présente son plan d'action*
- 27- Estelle Pattée, Libération.fr, 20 septembre 2017, *Pourquoi l'entrée en vigueur du contesté Ceta ne met-elle pas fin au feuilleton?*
- 28- Collectif de politiques et de syndicats, Libération.fr, 20 septembre 2017, *L'application du Ceta n'est pas une fatalité*
- 29- Libération.fr, 25 octobre 2017, *Glyphosate, CETA, Castaner... Le point sur l'actu*
- 30- Libération.fr, 8 septembre 2017, *Ceta : un « manque d'ambition » sur l'environnement, selon le comité d'experts*
- 31- Claude Vaillancourt; Frédéric Viale, 19 septembre 2017, *La France ne doit pas ratifier le Ceta*
- 32- Cécile Ducourtieux, Le Monde, 13 octobre 2014, *La galaxie hétéroclite des anti-TTIP*
- 33- Le Monde, 13 octobre 2014, *La galaxie hétéroclite des anti-traités de libre-échange*
- 34- Le Monde.fr, 26 septembre 2014, *Pourquoi l'accord UE-Canada pourrait ne jamais voir le jour*
- 35- Rémi Barroux; Simon Roger, Le Monde, 23 septembre 2017, *Audrey Pulvar « Sur le CETA, Nicolas Hulot a pris acte de sa défaite »*
- 36- Cécile Ducourtieux; Manon Rescan, Le Monde, 19 octobre 2017, *La défiance de certains députés LRM vis-à-vis du CETA inquiète le gouvernement*
- 37- Maxime Vaudano, Le Monde, 21 septembre 2017, *Ce que changera le CETA pour les Européens*
- 38- Rémi Barroux; Cécile Ducourtieux; Simon Roger, Le Monde, 26 octobre 2017, *La France présente son plan d'action pour encadrer le CETA*
- 39- Olivier Mougeot, Le Monde, 21 septembre 2017, *L'initiative commerciale la plus ambitieuse prise par le Canada*
- 40- Bill Writz, Le Monde, 9 septembre 2017, *L'immobilisme commercial de Bruxelles menace la dynamique européenne*

- 41- Rémi Barroux; Simon Roger, Le Monde, 4 octobre 2017, *Nicolas Hulot, un ministre sous pression*
- 42- Olivier Mougeot, Le Monde, 15 septembre 2017, *L'impossible traçabilité du saumon génétiquement modifié canadien*
- 43- Maxime Vaudano, Le Monde, 15 septembre 2017, *CETA : un rapport critique qui arrive trop tard*
- 44- Rémi Barroux; Bastien Bonnefous; Cédric Pietralunga; Simon Roger, Le Monde, 13 octobre 2017, *Séance d'ajustement entre Macron et Hulot*
- 45- Rémi Barroux, Le Monde, 10 novembre 2017, *Avis de tempête entre Nicolas Hulot et les écologistes*
- 46- Cécile Ducourtieux, Le Monde, 17 octobre 2017, *Commerce : des frictions entre Paris et Bruxelles*
- 47- Rémi Barroux; Bastien Bonnefous; Sophie Landrin; Simon Roger, Le Monde, 30 octobre 2017, Nicolas Hulot : « *Ma ligne rouge, c'est l'instant où je me renierai* »
- 48- Le Devoir, 24 septembre 2014, *L'AECG entre l'Union européenne et le Canada – Un traité à conclure et à adopter au plus vite*
- 49- Éric Desrosiers, Le Devoir, 27 septembre 2014, *Perspectives – Encore des nouvelles de la mondialisation*
- 50- Éric Desrosiers, Le Devoir, 27 septembre 2014, *Libre-échange UE-Canada – L'accord est conclu, mais tout n'est pas joué*
- 51- Stéphane Paquin, Le Devoir, 9 septembre 2014, *Des idées en revues – L'essentiel rôle international des provinces*
- 52- Antoine Robitaille, Le Devoir, 5 septembre 2014, *Liquidation du MRI – Le ratatinement*
- 53- Joel-Denis Bellavance, La Presse, 27 septembre 2014, *Un test pour l'Union européenne*
- 54- Julien Arsenault, Le Devoir, 22 septembre 2017, *L'ambassadeur de l'UE au Canada optimiste quant à la ratification de l'AECG*
- 55- Christian Rioux, Le Devoir, 12 septembre 2017, *Libre-échange Canada-UE – Libre-échange Canada-UE : un rapport français confirme les craintes des écologistes*
- 56- Karl Rettino-Parazelli, Le Devoir, 21 septembre 2017, *L'entrée en vigueur de l'AECG, une occasion à saisir*
- 57- Céline Serrat, Le Devoir, 8 septembre 2017, *Le traité de libre-échange UE-Canada « un manque d'ambition » environnementale*
- 58- Hélène Buzzetti, Le Devoir, 18 septembre 2017, *Diplomatie – Theresa May de passage à Ottawa : le libre-échange et le Brexit à l'honneur*
- 59- Éric Desrosiers, Le Devoir, 22 novembre 2017, *Trump risque de faire perdre des entreprises au Québec, disent des gens d'affaires*
- 60- Konrad Yakabuski, Le Devoir, 13 septembre 2017, *Chronique – La méthode Freeland*

- 61- Marie Heuclin; Catherine Hours, *Le Devoir*, 10 novembre 2017, *Changements climatiques : le monde économique progresse, mais trop lentement*
- 62- Éric Desrosiers, *Le Devoir*, 28 novembre 2017, *Le Québec ne se tirerait pas si mal de la mort de l'ALENA, estime une étude*
- 63- Clément Zampa, *Le Devoir*, 15 septembre 2017, *Bruxelles dévoile un programme commercial « renforcé » jusqu'en 2019*
- 64- Julien Arsenault, *Le Devoir.com*, 22 septembre 2017, *L'ambassadeur de l'UE au Canada optimiste quant à la ratification de l'AECG*
- 65- Éric Desrosiers, *Le Devoir*, 22 novembre 2017, *Trump risque de faire perdre des entreprises au Québec, disent des gens d'affaires*
- 66- Charles Côté, *La Presse+*, 21 septembre 2017, *Libre-échange Canada-Europe : un accord monstre*
- 67- Maxime Bergeron, *La Presse+*, 21 octobre 2017, *Le Canada se rapproche d'une entente avec l'Inde*
- 68- Stéphanie Bérubé, *La Presse*, 4 novembre 2017, *Qui veut prendre une bouchée d'Europe?*
- 69- Jeiel-Onel Mézil, *La Presse+*, 4 septembre 2017, *La chance de devancer les Chinois et les Américains*
- 70- Charles Côté; Maxime Bergeron, *La Presse+*, 18 octobre 2017, *Victoire coûteuse pour Trump*
- 71- Rudy Le Cours, *La Presse+*, 18 octobre 2017, *Une occasion à saisir*
- 72- Yves-Thomas Dorval, *La Presse+*, 21 octobre 2013, *Tous les atouts en main*
- 73- Mike Blanchfield, *La Presse+*, 28 octobre 2013, *Un deuxième accord pourrait poser problème*
- 74- *La Presse+*, 19 octobre 2013, *Négociations de dernière minute pour le Québec*
- 75- Marci Bélair-Cirino, *Le Devoir.com*, 18 octobre 2013, *Libre-échange – Le Canada et l'Union européenne concluent un accord*
- 76- *Le Devoir.com*, 15 novembre 2013, *Harper mousse l'accord de libre-échange Canada-Union européenne*
- 77- *Le Devoir.com*, 18 octobre 2013, *Québec donne son appui à l'entente de libre-échange Canada-UE*
- 78- *Le Devoir.com*, 16 octobre 2013, *Une entente de libre-échange entre le Canada et l'UE est imminente, selon Harper*
- 79- *Le Devoir.com*, 27 octobre 2013, *Libre-échange entre le Canada et l'UE – Un 2<sup>e</sup> accord pourrait poser problème*
- 80- *Le Devoir.com*, 16 octobre 2013, *Discours du Trône : le gouvernement vise l'équilibre budgétaire*
- 81- Éric Desrosiers, *Le Devoir*, 19 octobre 2013, *Le débat à venir*
- 82- Éric Desrosiers, *Le Devoir*, 7 novembre 2013, *Libre-échange Canada-UE – Un accord qui pourrait porter ses fruits plus tôt que prévu*
- 83- Marco Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 19 octobre 2013, *Libre-échange Canada-UE : un appui sans réverse du Québec*

- 84- Pierre-Yves Sérinet, *Le Devoir*, 28 octobre 2013, *Libre opinion – Accord Canada-UE : un débat démocratique est nécessaire*
- 85- Éric Desrosiers, *Le Devoir*, 16 novembre 2013, *Libre-échange, Pas de temps à perdre, dit Harper*
- 86- Éric Desrosiers, *Le Devoir*, 18 octobre 2013, *Libre-échange Canada-UE – Le secteur porcin québécois salue l'ouverture d'un nouveau marché*
- 87- Éric Desrosiers; Hélène Buzzetti, *Le Devoir*, 22 octobre 2013, *Libre-échange – Des contrats d'Hydro-Québec hors de portée des européens*
- 88- Éric Desrosiers, *Le Devoir*, 17 octobre 2013, *Libre-échange – Un accord Canada-UE aurait été conclu*
- 89- Manon Cornellier, *Le Devoir*, 19 octobre 2013, *Que le débat commence*
- 90- Thomas Coutrot, *Le Devoir*, 15 novembre 2013, *L'Europe, un marché prometteur?*
- 91- Éric Desrosiers, *Le Devoir*, 28 octobre 2013, *Point chaud – Accord Canada-UE des négociations sous le signe de l'opacité*
- 92- Marco Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 26 octobre 2013, *La question est : combien?*
- 93- Marco Bélair-Cirino, *Le Devoir*, 29 octobre 2013, *Développement du commerce extérieur – Lisée parie sur la diplomatie pour stimuler l'économie québécoise*
- 94- Catherine Caron, *Le Devoir*, 5 novembre 2013, *Politique municipale : sortir de l'impasse*
- 95- *Le Devoir*, 19 octobre 2013, *L'entente est plutôt bien reçue au Québec*

Liste de communiqués suivant l'ordre d'analyse effectuée:

- 1- Québec - ministère de l'économie et de l'innovation, 8 octobre 2013, *Le gouvernement du Québec appuie l'accord de principe sur les enjeux majeurs de la négociations*
- 2- Québec - ministère de l'économie et de l'innovation, 21 septembre 2017, *Le Québec, plaque tournante du commerce entre l'Europe et l'Amérique du Nord*
- 3- France - ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 25 octobre 2017, *AECG/CETA : le plan d'action du Gouvernement*
- 4- France - ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 22 septembre 2017, *Accord commercial avec le Canada – CETA – Union européenne – Climat –*

*Entretien de M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, avec « L'Opinion »*

- 5- France - ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 27 octobre 2017, *Canada, Québec – Visite du secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne (29-31 octobre 2017)*
- 6- France - ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 26 octobre 2017, *AECG/CETA : Plan d'action du Gouvernement*
- 7- France - ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 25 octobre 2017, *Conseil des ministres – Mise en œuvre de l'accord économique et commercial global avec le Canada*
- 8- France - Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 27 octobre 2017, *Point de presse de la porte-parole - Déclaration de M. Le Drian/Rapport de la mission d'enquête conjointe des Nations unies et de l'OIAC - Déclaration de M. Le Drian/Débat «Femmes, paix et sécurité» - Déplacement du ministre à New York - Royaume-Uni/Entretien de M. Jean-Yves le Drian avec M. Boris Johnson - Canada, Québec/Visite de M. Jean-Baptiste Lemoyne - Mali/Attaque terroriste contre un convoi de la MINUSMA - Droits de l'Homme/Attribution du prix Sakharov à l'opposition démocratique vénézuélienne – Agendas*
- 9- France - ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 25 octobre 2017, *Mise en oeuvre de l'accord économique et commercial global avec le Canada - CETA - Communiqué de presse du ministère de l'Europe et des affaires étrangères*
- 10- France - ministère de l'Europe et des affaires étrangères, 26 octobre 2017, *Point de presse de la porte-parole - AECG/CETA/Plan d'action du gouvernement/Rappel du communiqué de presse - Slovaquie/Déplacement de Mme Nathalie Loiseau*
- 11- Québec - Fédération des producteurs de lait du Québec, 17 octobre 2013, *AECG : le Canada offre de doubler l'accès des fromages de l'UE DES CONCESSIONS INACCEPTABLES QUI METTENT EN PÉRIL LE SECTEUR FROMAGER*

- 12- Québec - Fédération des producteurs de lait du Québec, 28 novembre 2013, *L'ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL AVEC L'UNION EUROPÉENNE, Impacts et perspectives pour le secteur laitier*
- 13- Québec - Fédération des producteurs de lait du Québec, 28 novembre 2013, *NOS DEMANDES*
- 14- Québec - Fédération des producteurs de lait du Québec, 28 novembre 2013, *SAVIEZ-VOUS QUE*
- 15- Québec - Fédération des producteurs de lait du Québec, 28 novembre 2013, *Assemblée générale spéciale de la Fédération des producteurs de lait du Québec – Accord commercial et économique global « Nous attendons du fédéral des compensations complètes, tel qu'il s'y est engagé », Bruno Letendre, président*
- 16- Québec - Fédération des producteurs de lait du Québec, 28 novembre 2013, *Accord économique et commercial global (AECG), LES PARTENAIRES DES SECTEURS LAITIER, FROMAGER ET AGRICOLE MARCHENT DE FAÇON SOLIDAIRE POUR DÉNONCER LES CONCESSIONS*
- 17- Québec - Fédération des producteurs de lait du Québec, 20 septembre 2017, *Entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global Canada-Europe. Les Producteurs de lait du Québec lancent une offensive publicitaire pour appuyer les fromagers québécois*
- 18- Québec – Conseil de la transformation alimentaire du Québec, 21 septembre 2017, *Application provisoire de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne*
- 19- France – Foodwatch, 25 octobre 2017, *CETA : le gouvernement présente un plan d'inaction*
- 20- France – Foodwatch, 13 septembre 2017, *CETA : le gouvernement valide l'entrée en application provisoire malgré les risques soulevés par la Commission Macron*

- 21- France – Foodwatch, 12 octobre 2017, *Discours de Macron à Rungis : « Sur le CETA, le Président détourne la vérité », selon foodwatch*
- 22- France – Foodwatch, 18 septembre 2017, *Face aux risques avérés pour l'environnement, la santé, l'emploi et l'élevage français, le président de la République doit exiger, à Bruxelles, la suspension de l'application provisoire du CETA*
- 23- France – Foodwatch, 8 septembre 2017, *La Commission CETA confirme des risques pour la santé et l'environnement. La FNH, l'Institut Veblen et foodwatch appellent E. Macron à bloquer l'application provisoire prévue le 21 septembre et à renégocier l'accord*
- 24- France – Foodwatch, 20 septembre 2017, *La société civile demande un référendum sur le CETA et présente son nouveau rapport.*
- 25- France – Fondation pour la Nature et l'Homme, 25 octobre 2017, *CETA : le gouvernement présente un plan d'inaction*
- 26- France – Fondation pour la Nature et l'Homme, 8 septembre 2017, *La commission CETA confirme les risques pour la santé et l'environnement*
- 27- France – Fondation pour la Nature et l'Homme, 13 septembre 2017, *Le gouvernement sacrifie l'environnement et la santé sur l'autel du libéralisme Emmanuel Macron doit tenir sa promesse et renégocier le CETA*
- 28- France – Fondation pour la Nature et l'Homme, 19 octobre 2017, *Face aux risques avérés pour l'environnement, la santé, l'emploi et l'élevage français, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DOIT EXIGER, A BRUXELLES, LA SUSPENSION DE L'APPLICATION PROVISOIRE DU CETA !*
- 29- France – ATTAC, 27 novembre 2013, *Accord commercial UE - Canada : Plus de 100 organisations signent la déclaration transatlantique contre l'inclusion de « droits » excessifs pour les investisseurs dans l'AÉCG*
- 30- France – ATTAC, 12 novembre 2013, *Accord de libre-échange transatlantique : la démocratie en danger !*

- 31-France – ATTAC, 18 octobre 2013 – *L'Accord de libre-échange Union européenne-Canada est inacceptable*
- 32-France – ATTAC, 11 octobre 2014, *11 octobre 2014 : Journée européenne d'Action contre les traités des multinationales*
- 33-France – ATTAC, 24 septembre 2014, *Tafta/Ceta : Attac soutient l'occupation par la Conf' du siège de Cargill*
- 34-France – ATTAC, 17 novembre 2017, *À la COP23, les États ne donnent aucune garantie sur leur capacité à désamorcer la bombe climatique*
- 35-France – ATTAC, 8 septembre 2017, *Emmanuel Macron doit stopper la mise en œuvre du CETA !*
- 36-Québec - ministère des Finances et de l'Économie, 18 octobre 2013, *Le gouvernement du Québec appuie l'accord de principe sur les enjeux majeurs de la négociation*
- 37-Québec – ministère des Relations internationales et de la Francophonie - *Le Québec, plaque tournante du commerce entre l'Europe et l'Amérique du Nord*
- 38-France - ministère de la transition écologique et solidaire, 26 octobre 2017, *AECG/CETA : plan d'action du Gouvernement*
- 39-France – Fondation pour la Nature et l'Homme, 19 octobre 2017, *LE GOUVERNEMENT S'APPRÊTE À ANNONCER UN PLAN D'ACTION EN 3 VOLETS :LA FNH ET L'INSTITUT VEBLÉN PRÉSENTENT POUR CHACUN DES MESURES INDISPENSABLES À PRENDRE*
- 40-France – ATTAC, 26 octobre 2017, *Pourquoi avons-nous besoin d'un Traité international contraignant sur les entreprises transnationales et les droits humains ?*
- 41-France – ATTAC, 18 novembre 2017, *Des milliers de personnes exigent un référendum sur le CETA*



ANNEXE 2  
SUJETS ET DOSSIERS

Liste des sujets québécois et français :

Nombre de Type	Sujets			Total général
	Étiquettes			
Étiquettes de lignes	Négatif	Neutre	Positif	
Droit	12	18	11	41
Enjeu agricole	23	16	6	45
Enjeu citoyen et social	81	61	17	159
Enjeu économique	104	124	235	463
Enjeu environnemental	136	88	29	253
Enjeu politique	120	327	53	500
Enjeu sanitaire	76	65	17	158
Produits laitiers	57	26	24	107
<b>Total général</b>	<b>609</b>	<b>725</b>	<b>392</b>	<b>1726</b>

## Liste des dossiers québécois et français :

Nombre de Type Étiquettes de lignes	Dossiers Étiquettes			Total général
	Négatif	Neutre	Positif	
Alimentation	24	5	1	30
Coalition		8	5	13
Contestation	95	40	2	137
Contraintes	224	42	2	268
Contrats		3		3
COP 21	19	9	2	30
Création / mobilité d'emploi	6	11	23	40
Débat public	3	9	1	13
Entreprises	13	10	19	42
Exportation	2	11	18	31
Importation	12	10	4	26
Importation / Exportation	19	18	16	53
Information	20	9	4	33
Investissement	19	23	7	49
Juridiction	26	39	3	68
Légalité / Légitimité de l'AECG	4	15	27	46
Manifestation / Mobilisation	10	38	1	49
Marché / Commerce	9	38	41	88
Mise en œuvre de l'AECG	7	77	11	95
Négociations	25	80	14	119
OGM	8	13		21
Perte d'emploi	8	2		10
Produit laitiers	2			2
Profit / Croissance	18	14	67	99
Protection	22	80	97	199
Ratification / Signature	7	95	9	111
Tarifs douaniers	7	26	18	51
<b>Total général</b>	<b>609</b>	<b>725</b>	<b>392</b>	<b>1726</b>

ANNEXE 3  
TABLEAUX INDICIELS

Tableau 1 – Couverture médiatique québécoise (2013)

Médias	(Plusieurs éléments)	Médias Québécois							
Période	Format	2013							
Sujet	Dossier	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance
- Droit	Contraintes		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,4
Droit	Entreprises		2	1	3	0,8	66,7	-66,7	-0,8
Droit	Investissement		2		2	0,5	100,0	-100,0	-0,8
Droit	Marché / Commerce			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Droit	Protection	3		1	4	1,1	75,0	75,0	1,2
- Enjeu agricole	Contraintes	1			1	0,3	100,0	100,0	0,4
Enjeu agricole	Juridiction			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu agricole	Négociations			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu agricole	Profit / Croissance			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu agricole	Protection			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
- Enjeu citoyen et social	Contestation		2	1	3	0,8	66,7	-66,7	-0,8
Enjeu citoyen et social	Contraintes		4	1	5	1,3	80,0	-80,0	-1,7
Enjeu citoyen et social	Débat public		2	1	3	0,8	66,7	-66,7	-0,8
Enjeu citoyen et social	Information		6		6	1,6	100,0	-100,0	-2,5
Enjeu citoyen et social	Investissement			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu citoyen et social	Manifestation / Mobilisation		1	1	2	0,5	50,0	-50,0	-0,4
Enjeu citoyen et social	Négociations	1		2	3	0,8	33,3	33,3	0,4
Enjeu citoyen et social	Protection	3			3	0,8	100,0	100,0	1,2
- Enjeu économique	Coalition			2	2	0,5	0,0	0,0	0,0
Enjeu économique	Contestation	1	7		8	2,2	100,0	-75,0	-2,5
Enjeu économique	Contraintes		6		6	1,6	100,0	-100,0	-2,5
Enjeu économique	Création / mobilité d'emploi	12	3	7	22	5,9	68,2	40,9	3,7
Enjeu économique	Entreprises	5		6	11	3,0	45,5	45,5	2,1
Enjeu économique	Exportation	11		2	13	3,5	84,6	84,6	4,6
Enjeu économique	Importation	1	4		5	1,3	100,0	-60,0	-1,2
Enjeu économique	Importation / Exportation	5		4	9	2,4	55,6	55,6	2,1
Enjeu économique	Information	1			1	0,3	100,0	100,0	0,4
Enjeu économique	Investissement	3	1	5	9	2,4	44,4	22,2	0,8
Enjeu économique	Légalité / Légitimité de l'AECG	8	2		10	2,7	100,0	60,0	2,5
Enjeu économique	Marché / Commerce	16	3	8	27	7,3	70,4	48,1	5,4
Enjeu économique	Mise en œuvre de l'AECG	3			3	0,8	100,0	100,0	1,2
Enjeu économique	Négociations	1			1	0,3	100,0	100,0	0,4
Enjeu économique	Perte d'emploi		2	1	3	0,8	66,7	-66,7	-0,8
Enjeu économique	Profit / Croissance	20	1	2	23	6,2	91,3	82,6	7,9
Enjeu économique	Protection	7		1	8	2,2	87,5	87,5	2,9
Enjeu économique	Ratification / Signature	1			1	0,3	100,0	100,0	0,4
Enjeu économique	Tarifs douaniers	2	2	3	7	1,9	57,1	0,0	0,0
- Enjeu environnemental	Contraintes		2	1	3	0,8	66,7	-66,7	-0,8
Enjeu environnemental	Juridiction			2	2	0,5	0,0	0,0	0,0
Enjeu environnemental	Protection	1		4	5	1,3	20,0	20,0	0,4
- Enjeu politique	Contestation		7	2	9	2,4	77,8	-77,8	-2,9
Enjeu politique	Contraintes		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,4
Enjeu politique	Contrats			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu politique	Débat public	1	1	5	7	1,9	28,6	0,0	0,0
Enjeu politique	Investissement			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu politique	Juridiction	1	2	2	5	1,3	60,0	-20,0	-0,4
Enjeu politique	Légalité / Légitimité de l'AECG	12		4	16	4,3	75,0	75,0	5,0
Enjeu politique	Mise en œuvre de l'AECG	2		4	6	1,6	33,3	33,3	0,8
Enjeu politique	Négociations	4	10	17	31	8,3	45,2	-19,4	-2,5
Enjeu politique	Protection	2			2	0,5	100,0	100,0	0,8
Enjeu politique	Ratification / Signature	1		19	20	5,4	5,0	5,0	0,4
Enjeu politique	Tarifs douaniers			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
- Enjeu sanitaire	Contraintes		2		2	0,5	100,0	-100,0	-0,8
Enjeu sanitaire	Juridiction			3	3	0,8	0,0	0,0	0,0
Enjeu sanitaire	Marché / Commerce			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu sanitaire	Protection	2		1	3	0,8	66,7	66,7	0,8
- Produits laitiers	Contestation		6	4	10	2,7	60,0	-60,0	-2,5
Produits laitiers	Contraintes		4		4	1,1	100,0	-100,0	-1,7
Produits laitiers	Importation	1	5	4	10	2,7	60,0	-40,0	-1,7
Produits laitiers	Importation / Exportation				1	0,3	100,0	-100,0	-0,4
Produits laitiers	Information			1	1	0,3	100,0	-100,0	-0,4
Produits laitiers	Marché / Commerce		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,4
Produits laitiers	Négociations	1			1	0,3	100,0	100,0	0,4
Produits laitiers	Protection	13	1		14	3,8	100,0	85,7	5,0
<b>Total général</b>		<b>146</b>	<b>95</b>	<b>131</b>	<b>372</b>	<b>100,0</b>	<b>64,8</b>	<b>13,7</b>	<b>21,2</b>

Tableau 2 – Couverture médiatique québécoise (2014)

Médias	(Plusieurs éléments)	Médias Québécois								
Période	Format									
		2014								
Sujet	Dossier	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance	
- Enjeu agricole	Contraintes			1	1	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0
- Enjeu citoyen et social	Contestation		1		1	1,4	100,0	-100,0	-3,4	
Enjeu citoyen et social	Juridiction			1	1	1,4	0,0	0,0	0,0	
Enjeu citoyen et social	Manifestation / Mobilisation			1	1	1,4	0,0	0,0	0,0	
Enjeu citoyen et social	Mise en œuvre de l'AECG	1			1	1,4	100,0	100,0	3,4	
Enjeu citoyen et social	Protection	1		1	2	2,7	50,0	50,0	3,4	
- Enjeu économique	Contraintes		1		1	1,4	100,0	-100,0	-3,4	
Enjeu économique	Création / mobilité d'emploi	2		1	3	4,1	66,7	66,7	6,9	
Enjeu économique	Entreprises	1			1	1,4	100,0	100,0	3,4	
Enjeu économique	Importation / Exportation	1	1	1	3	4,1	66,7	0,0	0,0	
Enjeu économique	Investissement	1	1		2	2,7	100,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Marché / Commerce	5		1	6	8,1	83,3	83,3	17,2	
Enjeu économique	Profit / Croissance	3			3	4,1	100,0	100,0	10,3	
Enjeu économique	Protection			1	1	1,4	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Ratification / Signature			1	1	1,4	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Tarifs douaniers			2	2	2,7	0,0	0,0	0,0	
- Enjeu environnemental	Contestation		1		1	1,4	100,0	-100,0	-3,4	
Enjeu environnemental	Protection	1		1	2	2,7	50,0	50,0	3,4	
- Enjeu politique	Contestation		2		4	6	8,1	33,3	-33,3	-6,9
Enjeu politique	Création / mobilité d'emploi			1	1	1,4	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Entreprises			1	1	1,4	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Investissement			2	2	2,7	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Juridiction	1		2	3	4,1	33,3	33,3	3,4	
Enjeu politique	Légalité / Légitimité de l'AECG	1		1	2	2,7	50,0	50,0	3,4	
Enjeu politique	Marché / Commerce			4	4	5,4	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Mise en œuvre de l'AECG			3	3	4,1	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Négociations	2		5	7	9,5	28,6	28,6	6,9	
Enjeu politique	Protection			1	1	1,4	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Ratification / Signature	2		8	10	13,5	20,0	20,0	6,9	
- Enjeu sanitaire	Contraintes			1	1	1,4	0,0	0,0	0,0	
<b>Total général</b>			<b>22</b>	<b>7</b>	<b>45</b>	<b>74</b>	<b>100,0</b>	<b>39,2</b>	<b>20,3</b>	<b>51,7</b>

Tableau 3 – Couverture médiatique québécoise (2017)

Médias	(Plusieurs éléments)	Médias Québécois								
Période	Format		2017							
Sujet	Dossier	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance	
- Droit	Contestation	1			1	0,5	100,0	100,0	0,8	
Droit	Contrats			1	1	0,5	0,0	0,0	0,0	
Droit	Protection			2	2	0,9	0,0	0,0	0,0	
- Enjeu agricole	Contraintes		4	1	5	2,3	80,0	-80,0	-3,1	
- Enjeu citoyen et social	Contestation			4	4	1,8	0,0	0,0	0,0	
Enjeu citoyen et social	Information		1	1	2	0,9	50,0	-50,0	-0,8	
Enjeu citoyen et social	Manifestation / Mobilisation			1	1	0,5	0,0	0,0	0,0	
Enjeu citoyen et social	Protection			1	1	0,5	0,0	0,0	0,0	
- Enjeu économique	Alimentation	1			1	0,5	100,0	100,0	0,8	
Enjeu économique	Coalition	1			1	0,5	100,0	100,0	0,8	
Enjeu économique	Contestation		2		2	0,9	100,0	-100,0	-1,6	
Enjeu économique	Contraintes		4		4	1,8	100,0	-100,0	-3,1	
Enjeu économique	Création / mobilité d'emploi	3		1	4	1,8	75,0	75,0	2,3	
Enjeu économique	Entreprises	5			5	2,3	100,0	100,0	3,9	
Enjeu économique	Exportation	4		2	6	2,8	66,7	66,7	3,1	
Enjeu économique	Importation	1	1		2	0,9	100,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Importation / Exportation	5	4	2	11	5,1	81,8	9,1	0,8	
Enjeu économique	Investissement	1	1	1	3	1,4	66,7	0,0	0,0	
Enjeu économique	Juridiction		1		1	0,5	100,0	-100,0	-0,8	
Enjeu économique	Légalité / Légitimité de l'AECG	3			3	1,4	100,0	100,0	2,3	
Enjeu économique	Marché / Commerce	3	1	1	5	2,3	80,0	40,0	1,6	
Enjeu économique	Mise en œuvre de l'AECG	2		3	5	2,3	40,0	40,0	1,6	
Enjeu économique	Négociations			1	1	0,5	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Produit laitiers		2		2	0,9	100,0	-100,0	-1,6	
Enjeu économique	Profit / Croissance	15	4	1	20	9,2	95,0	55,0	8,5	
Enjeu économique	Ratification / Signature			2	2	0,9	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Tarifs douaniers	4	1	6	11	5,1	45,5	27,3	2,3	
- Enjeu environnemental	Alimentation			1	1	0,5	100,0	-100,0	-0,8	
Enjeu environnemental	Contestation		4		4	1,8	100,0	-100,0	-3,1	
Enjeu environnemental	Contraintes		16		16	7,4	100,0	-100,0	-12,4	
Enjeu environnemental	COP 21			1	2	0,9	50,0	-50,0	-0,8	
Enjeu environnemental	Entreprises	1			1	0,5	100,0	-100,0	-0,8	
Enjeu environnemental	Juridiction			1	1	0,5	100,0	-100,0	-0,8	
Enjeu environnemental	OGM			1	1	0,5	100,0	-100,0	-0,8	
Enjeu environnemental	Protection	1	2	5	8	3,7	37,5	-12,5	-0,8	
- Enjeu politique	Contestation			7	4	11	5,1	63,6	-63,6	-5,4
Enjeu politique	Entreprises	1	1		2	0,9	100,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Exportation			1	1	0,5	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Investissement		1	3	4	1,8	25,0	-25,0	-0,8	
Enjeu politique	Juridiction		2	1	3	1,4	66,7	-66,7	-1,6	
Enjeu politique	Légalité / Légitimité de l'AECG	2	1	2	5	2,3	60,0	20,0	0,8	
Enjeu politique	Mise en œuvre de l'AECG	1		11	12	5,5	8,3	8,3	0,8	
Enjeu politique	Négociations			4	5	2,3	20,0	-20,0	-0,8	
Enjeu politique	Profit / Croissance			1	1	0,5	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Ratification / Signature			16	16	7,4	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Tarifs douaniers			1	1	0,5	0,0	0,0	0,0	
- Enjeu sanitaire	Alimentation		2	3	5	2,3	40,0	-40,0	-1,6	
Enjeu sanitaire	Contraintes		4	1	5	2,3	80,0	-80,0	-3,1	
Enjeu sanitaire	Juridiction		1		1	0,5	100,0	-100,0	-0,8	
Enjeu sanitaire	Protection		1	2	3	1,4	33,3	-33,3	-0,8	
- Produits laitiers	Contestation		1	1	2	0,9	50,0	-50,0	-0,8	
<b>Total général</b>		<b>54</b>	<b>75</b>	<b>88</b>	<b>217</b>	<b>100,0</b>	<b>59,4</b>	<b>-9,7</b>	<b>-16,3</b>	

Tableau 4 – Couverture médiatique française (2013)

Médias	(Plusieurs éléments)	Médias Français							
Période	Format	(Plusieurs éléments)	2013						
Sujet	Dossier	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance
Enjeu citoyen et social	Information	1			1	6,7	100,0	-100,0	-12,5
Enjeu économique	Importation / Exportation			1	1	6,7	0,0	0,0	0,0
Enjeu économique	Investissement			1	1	6,7	0,0	0,0	0,0
Enjeu économique	Profit / Croissance	2			2	13,3	100,0	-100,0	-25,0
Enjeu économique	Tarifs douaniers			1	1	6,7	0,0	0,0	0,0
Enjeu politique	Entreprises			1	1	6,7	0,0	0,0	0,0
Enjeu politique	Juridiction	3	2	5	5	33,3	60,0	-60,0	-37,5
Enjeu politique	Mise en œuvre de l'AECG	1		1	1	6,7	100,0	-100,0	-12,5
Enjeu politique	Négociations	1	1	2	2	13,3	50,0	-50,0	-12,5
<b>Total général</b>			<b>8</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>100,0</b>	<b>53,3</b>	<b>-53,3</b>	<b>-100,0</b>

Tableau 5 – Couverture médiatique française (2014)

Médias	(Plusieurs éléments)	Médias Français							
Période Format	(Plusieurs éléments)	2014							
Sujet	Dossier	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance
- Droit	Négociations			1	1	0,9	0,0	0,0	0,0
Droit	OGM			1	1	0,9	0,0	0,0	0,0
- Enjeu agricole	Contraintes		1		1	0,9	100,0	-100,0	-1,8
- Enjeu citoyen et social	Contestation		2		2	1,7	100,0	-100,0	-3,6
Enjeu citoyen et social	Contraintes		3		3	2,6	100,0	-100,0	-5,5
Enjeu citoyen et social	Information		1	1	2	1,7	50,0	-50,0	-1,8
Enjeu citoyen et social	<b>Manifestation / Mobilisation</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>13,7</b>	<b>31,3</b>	<b>-18,8</b>	<b>-5,5</b>
Enjeu citoyen et social	Négociations		1		1	0,9	100,0	-100,0	-1,8
- Enjeu économique	Contestation		1		1	0,9	100,0	-100,0	-1,8
Enjeu économique	Entreprises		1		1	0,9	100,0	-100,0	-1,8
Enjeu économique	Exportation	1	1		2	1,7	100,0	0,0	0,0
Enjeu économique	Importation / Exportation	1	2		5	4,3	60,0	-20,0	-1,8
Enjeu économique	Investissement			1	1	0,9	0,0	0,0	0,0
Enjeu économique	Manifestation / Mobilisation			1	1	0,9	0,0	0,0	0,0
Enjeu économique	Perte d'emploi		1		1	0,9	100,0	-100,0	-1,8
Enjeu économique	Profit / Croissance	1		1	2	1,7	50,0	50,0	1,8
Enjeu économique	Ratification / Signature			1	1	0,9	0,0	0,0	0,0
Enjeu économique	Tarifs douaniers		2		3	4,3	40,0	-40,0	-3,6
- Enjeu environnemental	Contraintes		4		4	3,4	100,0	-100,0	-7,3
Enjeu environnemental	OGM			1	1	0,9	0,0	0,0	0,0
Enjeu environnemental	Protection		1	1	2	1,7	50,0	-50,0	-1,8
- Enjeu politique	<b>Contestation</b>		<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>5,1</b>	<b>66,7</b>	<b>-66,7</b>	<b>-7,3</b>
Enjeu politique	Contraintes		1		1	0,9	100,0	-100,0	-1,8
Enjeu politique	Entreprises		1		1	0,9	100,0	-100,0	-1,8
Enjeu politique	Investissement		2	1	3	2,6	66,7	-66,7	-3,6
Enjeu politique	<b>Juridiction</b>		<b>2</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>5,1</b>	<b>33,3</b>	<b>-33,3</b>	<b>-3,6</b>
Enjeu politique	Légalité / Légitimité de l'AECG		1	2	3	2,6	33,3	-33,3	-1,8
Enjeu politique	Marché / Commerce		1	1	2	1,7	50,0	-50,0	-1,8
Enjeu politique	Mise en œuvre de l'AECG			2	2	1,7	0,0	0,0	0,0
Enjeu politique	<b>Négociations</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>6,0</b>	<b>14,3</b>	<b>-14,3</b>	<b>-1,8</b>
Enjeu politique	OGM		1	1	2	1,7	50,0	-50,0	-1,8
Enjeu politique	<b>Ratification / Signature</b>		<b>4</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>12,8</b>	<b>26,7</b>	<b>-26,7</b>	<b>-7,3</b>
- Enjeu sanitaire	Alimentation		1	1	2	1,7	50,0	-50,0	-1,8
Enjeu sanitaire	Coalition			1	1	0,9	0,0	0,0	0,0
Enjeu sanitaire	Contraintes		3		3	2,6	100,0	-100,0	-5,5
Enjeu sanitaire	OGM		3	3	6	5,1	50,0	-50,0	-5,5
Enjeu sanitaire	Profit / Croissance			1	1	0,9	0,0	0,0	0,0
Enjeu sanitaire	Protection		1	1	2	1,7	50,0	-50,0	-1,8
<b>Total général</b>		<b>4</b>	<b>51</b>	<b>62</b>	<b>117</b>	<b>100,0</b>	<b>47,0</b>	<b>-40,2</b>	<b>-85,5</b>



Tableau 6 – Couverture médiatique française (2017)

Médias	(Plusieurs éléments)	Médias Français							
Période	Format	(Plusieurs éléments)	2017						
Sujet	Dossier	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance
– Droit	Négociations			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
– Enjeu agricole	Contraintes	1	5		6	1,8	100,0	-66,7	-2,0
– Enjeu citoyen et social	Contestation		4		4	1,2	100,0	-100,0	-2,0
Enjeu citoyen et social	Contraintes		14		14	4,2	100,0	-100,0	-6,9
Enjeu citoyen et social	Entreprises		2		2	0,6	100,0	-100,0	-1,0
Enjeu citoyen et social	Information		3		3	0,9	100,0	-100,0	-1,5
Enjeu citoyen et social	Manifestation / Mobilisation		1	4	5	1,5	20,0	-20,0	-0,5
Enjeu citoyen et social	Mise en œuvre de l'AECG			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu citoyen et social	Négociations	1			1	0,3	100,0	100,0	0,5
Enjeu citoyen et social	Profit / Croissance			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu citoyen et social	Protection	2	1	2	5	1,5	60,0	20,0	0,5
– Enjeu économique	Alimentation			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu économique	Contraintes		4		4	1,2	100,0	-100,0	-2,0
Enjeu économique	Création / mobilité d'emploi	5	2		7	2,1	100,0	42,9	1,5
Enjeu économique	Entreprises	3	2		5	1,5	100,0	20,0	0,5
Enjeu économique	Exportation		1	1	2	0,6	50,0	-50,0	-0,5
Enjeu économique	Importation / Exportation	3	6	3	12	3,6	75,0	-25,0	-1,5
Enjeu économique	Investissement			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu économique	Juridiction			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu économique	Négociations			2	2	0,6	0,0	0,0	0,0
Enjeu économique	Perte d'emploi		2		2	0,6	100,0	-100,0	-1,0
Enjeu économique	Profit / Croissance	10	1	2	13	3,9	84,6	69,2	4,5
Enjeu économique	Protection	1			1	0,3	100,0	100,0	0,5
Enjeu économique	Tarifs douaniers	4	1	2	7	2,1	71,4	42,9	1,5
– Enjeu environnemental	Contestation		3	1	4	1,2	75,0	-75,0	-1,5
Enjeu environnemental	Contraintes		37	7	44	13,1	84,1	-84,1	-18,3
Enjeu environnemental	COP 21	1	11	3	15	4,5	80,0	-66,7	-5,0
Enjeu environnemental	Importation / Exportation			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu environnemental	Juridiction			2	2	0,6	0,0	0,0	0,0
Enjeu environnemental	Négociations			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu environnemental	Protection	8	2	11	21	6,3	47,6	28,6	3,0
– Enjeu politique	Contestation		5	7	12	3,6	41,7	-41,7	-2,5
Enjeu politique	Contraintes		3	1	4	1,2	75,0	-75,0	-1,5
Enjeu politique	Importation / Exportation		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,5
Enjeu politique	Juridiction		5	6	11	3,3	45,5	-45,5	-2,5
Enjeu politique	Légalité / Légitimité de l'AECG	1		2	3	0,9	33,3	33,3	0,5
Enjeu politique	Marché / Commerce	1			1	0,3	100,0	100,0	0,5
Enjeu politique	Mise en œuvre de l'AECG	1	3	22	26	7,8	15,4	-7,7	-1,0
Enjeu politique	Négociations	1	5	10	16	4,8	37,5	-25,0	-2,0
Enjeu politique	Protection	1	1	2	4	1,2	50,0	0,0	0,0
Enjeu politique	Ratification / Signature	2	1	22	25	7,5	12,0	4,0	0,5
– Enjeu sanitaire	Alimentation		6		6	1,8	100,0	-100,0	-3,0
Enjeu sanitaire	Contraintes		17	6	23	6,9	73,9	-73,9	-8,4
Enjeu sanitaire	Importation / Exportation			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu sanitaire	Information		2		2	0,6	100,0	-100,0	-1,0
Enjeu sanitaire	Juridiction			3	3	0,9	0,0	0,0	0,0
Enjeu sanitaire	OGM			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0
Enjeu sanitaire	Protection	4		2	6	1,8	66,7	66,7	2,0
– Produits laitiers	Exportation	1			1	0,3	100,0	100,0	0,5
<b>Total général</b>		<b>51</b>	<b>151</b>	<b>133</b>	<b>335</b>	<b>100,0</b>	<b>60,3</b>	<b>-29,9</b>	<b>-49,5</b>

Tableau 7 – Organismes gouvernementaux et non gouvernementaux québécois (2013)

Médias	(Plusieurs éléments)	Organisme Québécois								
Période	Format	2013								
Sujet	Dossier	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance	
- Droit	Protection	6			6	4,8	100,0	100,0	6,5	
- Enjeu agricole	Tarifs douaniers	3			3	2,4	100,0	100,0	3,3	
- Enjeu économique	Contraintes		1		1	0,8	100,0	-100,0	-1,1	
Enjeu économique	Création / mobilité d'emploi		1		1	0,8	100,0	-100,0	-1,1	
Enjeu économique	Entreprises	3			3	2,4	100,0	100,0	3,3	
Enjeu économique	Exportation			3	3	2,4	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	<b>Marché / Commerce</b>	<b>12</b>	<b>1</b>		<b>13</b>	<b>10,3</b>	<b>100,0</b>	<b>84,6</b>	<b>12,0</b>	
Enjeu économique	Négociations			1	1	0,8	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	<b>Profit / Croissance</b>	<b>9</b>	<b>3</b>		<b>12</b>	<b>9,5</b>	<b>100,0</b>	<b>50,0</b>	<b>6,5</b>	
Enjeu économique	Ratification / Signature			2	2	1,6	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Tarifs douaniers	3			3	2,4	100,0	100,0	3,3	
- Enjeu politique	Négociations	3		4	7	5,6	42,9	42,9	3,3	
Enjeu politique	Profit / Croissance			3	3	2,4	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Ratification / Signature	3		4	7	5,6	42,9	42,9	3,3	
- Produits laitiers	<b>Contestation</b>		<b>14</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>11,9</b>	<b>93,3</b>	<b>-93,3</b>	<b>-15,2</b>	
Produits laitiers	Contraintes		7	1	8	6,3	87,5	-87,5	-7,6	
Produits laitiers	Importation		2	2	4	3,2	50,0	-50,0	-2,2	
Produits laitiers	Importation / Exportation		3		3	2,4	100,0	-100,0	-3,3	
Produits laitiers	Investissement			1	1	0,8	0,0	0,0	0,0	
Produits laitiers	Manifestation / Mobilisation		3	3	6	4,8	50,0	-50,0	-3,3	
Produits laitiers	Marché / Commerce		4	4	4	3,2	0,0	0,0	0,0	
Produits laitiers	Négociations		1	1	1	0,8	0,0	0,0	0,0	
Produits laitiers	<b>Profit / Croissance</b>		<b>7</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>6,3</b>	<b>87,5</b>	<b>-87,5</b>	<b>-7,6</b>	
Produits laitiers	Protection	7			7	5,6	100,0	100,0	7,6	
Produits laitiers	Ratification / Signature			1	1	0,8	0,0	0,0	0,0	
Produits laitiers	Tarifs douaniers		1	2	3	2,4	33,3	-33,3	-1,1	
<b>Total général</b>		<b>49</b>	<b>43</b>	<b>34</b>	<b>126</b>	<b>100,0</b>	<b>73,0</b>	<b>4,8</b>	<b>6,5</b>	

Tableau 8 – Organismes gouvernementaux et non gouvernementaux québécois (2017)

Médias	(Plusieurs éléments)	Organisme Québécois								
Période	Format	2017								
Sujet	Dossier	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance	
- Droit	Contrats			1	1	3,3	0,0	0,0	0,0	
- Enjeu économique	<b>Création / mobilité d'emploi</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6,7</b>	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>	<b>5,9</b>	
Enjeu économique	Exportation	1			1	3,3	100,0	100,0	5,9	
Enjeu économique	Importation / Exportation	1			1	3,3	100,0	100,0	5,9	
Enjeu économique	Investissement	1			1	3,3	100,0	100,0	5,9	
Enjeu économique	<b>Marché / Commerce</b>	<b>1</b>		<b>2</b>	<b>3</b>	<b>10,0</b>	<b>33,3</b>	<b>33,3</b>	<b>5,9</b>	
Enjeu économique	Mise en œuvre de l'AECG			1	1	3,3	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Profit / Croissance	6			6	20,0	100,0	100,0	35,3	
Enjeu économique	Tarifs douaniers	2		2	4	13,3	50,0	50,0	11,8	
- Enjeu politique	<b>Coalition</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6,7</b>	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>	<b>5,9</b>	
Enjeu politique	Légalité / Légitimité de l'AECG			2	2	6,7	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	<b>Mise en œuvre de l'AECG</b>	<b>1</b>		<b>3</b>	<b>4</b>	<b>13,3</b>	<b>25,0</b>	<b>25,0</b>	<b>5,9</b>	
Enjeu politique	Profit / Croissance	1			1	3,3	100,0	100,0	5,9	
- Produits laitiers	Protection	1			1	3,3	100,0	100,0	5,9	
<b>Total général</b>		<b>17</b>		<b>13</b>	<b>30</b>	<b>100,0</b>	<b>56,7</b>	<b>56,7</b>	<b>100,0</b>	



Tableau 10 – Organismes français (2014)

Médias	(Plusieurs éléments)	Organisme Français							
Période	Format	(Plusieurs éléments)	2014						
Sujet	Dossier	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance
- Enjeu agricole	Contestation		1		1	5,9	100,0	-100,0	-16,7
Enjeu agricole	Manifestation / Mobilisation				2	11,8	0,0	0,0	0,0
- Enjeu citoyen et social	Alimentation		1		1	5,9	100,0	-100,0	-16,7
Enjeu citoyen et social	Contestation		1	1	2	11,8	50,0	-50,0	-16,7
Enjeu citoyen et social	Contraintes		1		1	5,9	100,0	-100,0	-16,7
Enjeu citoyen et social	Débat public			1	1	5,9	0,0	0,0	0,0
Enjeu citoyen et social	Manifestation / Mobilisation				5	29,4	0,0	0,0	0,0
- Enjeu environnemental	Contraintes		1		1	5,9	100,0	-100,0	-16,7
- Enjeu politique	Légalité / Légitimité de l'AECG			1	1	5,9	0,0	0,0	0,0
Enjeu politique	Ratification / Signature			1	1	5,9	0,0	0,0	0,0
- Enjeu sanitaire	Contraintes		1		1	5,9	100,0	-100,0	-16,7
<b>Total général</b>			<b>6</b>	<b>11</b>	<b>17</b>	<b>100,0</b>	<b>35,3</b>	<b>-35,3</b>	<b>-100,0</b>

Tableau 11 – Organismes français (2017)

Médias	(Plusieurs éléments)	Organisme Français								
Période	Format	(Plusieurs éléments)	2017							
Sujet	Dossier	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance	
- Droit	Contestation		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,6	
Droit	Importation	1		2	3	0,9	33,3	33,3	0,6	
Droit	Juridiction			2	2	0,6	0,0	0,0	0,0	
Droit	Marché / Commerce			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0	
Droit	OGM			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0	
- Enjeu agricole	Alimentation		3		3	0,9	100,0	-100,0	-1,8	
Enjeu agricole	Contraintes		4	2	6	1,8	66,7	-66,7	-2,3	
Enjeu agricole	Importation / Exportation		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,6	
Enjeu agricole	OGM		2		2	0,6	100,0	-100,0	-1,2	
Enjeu agricole	Protection	1		2	3	0,9	33,3	33,3	0,6	
- Enjeu citoyen et social	Alimentation		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,6	
Enjeu citoyen et social	Contraintes		6		6	1,8	100,0	-100,0	-3,5	
Enjeu citoyen et social	Débat public			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0	
Enjeu citoyen et social	Information	3		3	3	0,9	100,0	100,0	1,8	
Enjeu citoyen et social	Manifestation / Mobilisation		1	5	6	1,8	16,7	-16,7	-0,6	
Enjeu citoyen et social	Marché / Commerce		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,6	
Enjeu citoyen et social	Négociations			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0	
Enjeu citoyen et social	Protection	4	2	1	7	2,1	85,7	28,6	1,2	
- Enjeu économique	Coalition	1			1	0,3	100,0	100,0	0,6	
Enjeu économique	Contestation			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Contraintes		3		3	0,9	100,0	-100,0	-1,8	
Enjeu économique	COP 21			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Importation / Exportation			3	3	0,9	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Information			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Investissement			2	2	0,6	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Marché / Commerce	1		4	5	1,5	20,0	20,0	0,6	
Enjeu économique	Mise en œuvre de l'AECG		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,6	
Enjeu économique	Négociations			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0	
Enjeu économique	Perte d'emploi		3	1	4	1,2	75,0	-75,0	-1,8	
Enjeu économique	Profit / Croissance	1			1	0,3	100,0	100,0	0,6	
Enjeu économique	Protection	1			1	0,3	100,0	100,0	0,6	
- Enjeu environnemental	Coalition	1			1	0,3	100,0	100,0	0,6	
Enjeu environnemental	Contestation		3		3	0,9	100,0	-100,0	-1,8	
Enjeu environnemental	Contraintes		19	9	28	8,3	67,9	-67,9	-11,1	
Enjeu environnemental	COP 21	1	5	4	10	3,0	60,0	-40,0	-2,3	
Enjeu environnemental	Débat public			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0	
Enjeu environnemental	Importation			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0	
Enjeu environnemental	Information		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,6	
Enjeu environnemental	Investissement		2	1	3	0,9	66,7	-66,7	-1,2	
Enjeu environnemental	Juridiction		3	2	5	1,5	60,0	-60,0	-1,8	
Enjeu environnemental	Manifestation / Mobilisation			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0	
Enjeu environnemental	Marché / Commerce		4		4	1,2	0,0	0,0	0,0	
Enjeu environnemental	Mise en œuvre de l'AECG		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,6	
Enjeu environnemental	Négociations		1	2	3	0,9	33,3	-33,3	-0,6	
Enjeu environnemental	Protection	15	3	18	36	10,7	50,0	33,3	7,0	
- Enjeu politique	Coalition	1		3	4	1,2	25,0	25,0	0,6	
Enjeu politique	Contestation		8	5	13	3,8	61,5	-61,5	-4,7	
Enjeu politique	Contraintes		5	1	6	1,8	83,3	-83,3	-2,9	
Enjeu politique	COP 21		2		2	0,6	100,0	-100,0	-1,2	
Enjeu politique	Investissement		4	1	5	1,5	80,0	-80,0	-2,3	
Enjeu politique	Juridiction	1	2	1	4	1,2	75,0	-25,0	-0,6	
Enjeu politique	Manifestation / Mobilisation			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0	
Enjeu politique	Marché / Commerce	1	1	4	6	1,8	33,3	0,0	0,0	
Enjeu politique	Mise en œuvre de l'AECG		1	27	28	8,3	3,6	-3,6	-0,6	
Enjeu politique	Négociations		3	16	19	5,6	15,8	-15,8	-1,8	
Enjeu politique	Protection	1	2		3	0,9	100,0	-33,3	-0,6	
Enjeu politique	Ratification / Signature		2	5	7	2,1	28,6	-28,6	-1,2	
- Enjeu sanitaire	Alimentation		9		9	2,7	100,0	-100,0	-5,3	
Enjeu sanitaire	Contestation		2		2	0,6	100,0	-100,0	-1,2	
Enjeu sanitaire	Contraintes		10	7	17	5,0	58,8	-58,8	-5,8	
Enjeu sanitaire	Information		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,6	
Enjeu sanitaire	Juridiction		3		3	0,9	100,0	-100,0	-1,8	
Enjeu sanitaire	OGM		1	5	6	1,8	16,7	-16,7	-0,6	
Enjeu sanitaire	Protection	11	3	16	30	8,9	46,7	26,7	4,7	
<b>Total général</b>			<b>45</b>	<b>126</b>	<b>167</b>	<b>338</b>	<b>100,0</b>	<b>50,6</b>	<b>-24,0</b>	<b>-47,4</b>

Tableau 12 – Liste des acteurs médiatiques (intervenants) cités dans les organismes et médias québécois

Titre	Québécois											
	Intervenant	Type	Somme de 4	Somme de 5	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids-Tendance		
Acteur médiatique (Titre de l'intervenant)												
– Ambassadeur de l'Union européenne au Canada	– Peteris Lustabs	Article	5		6	11	3,3	45,5	45,5	2,1		
– Ambassadeur de l'Union Européenne	– Marie-Anne Coninx	Article	2		1	3	0,9	66,7	66,7	0,8		
– Ancien ministre Général du Commerce international	– Aucion	Article		2		2	0,6	100,0	-100,0	-0,8		
– Ancien ministre québécois	– Pierre Pettigrew	Article		1	4	5	1,5	20,0	-20,0	-0,4		
– Artisan de l'AEQG	– Aucion	Article	2		1	3	0,9	66,7	66,7	0,8		
– Avocat d'Affaires spécialisé dans le commerce international	– Didier Cuiat	Article	2			3	1,5	40,0	40,0	0,8		
– Banquier Québécois	– Aucion	Article				1	0,3	0,0	0,0	0,0		
– Centre canadien des politiques alternatives	– Scott Sinclair	Article		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
– Chef de l'extrême droite Autrichienne (FPÖ)	– Heinz-Christian Strache	Article			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0		
– Chef de l'opposition officielle	– Philippe Couillard	Article	2			2	0,6	100,0	100,0	0,8		
– Chef de Nouvelle Parti Démocratique	– Thomas Mulcair	Article		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
– Coalition Ancien Québec	– Aucion	Article	5			5	1,5	100,0	100,0	2,1		
– Comité d'experts de l'AEQG	– Aucion	Article	1	18	3	22	6,7	86,4	-77,3	-7,1		
– Commissaire européen au commerce	– Karel De Gucht	Article			3	3	0,9	0,0	0,0	0,0		
– Commission Européenne	– Aucion	Article	1			1	0,3	100,0	100,0	0,4		
– Commission juridique de l'Union Européenne	– Aucion	Article			2	2	0,6	0,0	0,0	0,0		
– Confédération paysanne Française	– Aucion	Article		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
– CSN	– Aucion	Article	4		2	6	1,8	66,7	-66,7	-1,7		
– Député Bloquéiste	– Jean-François Fortin	Article		3		3	0,9	100,0	-100,0	-1,3		
– Directeur général des Producteurs de lait	– François Dumontier	Article		2		2	0,6	100,0	-100,0	-0,8		
– Directeur Général de Bonduel	– Daniel Vielhaere	Article	1			1	0,3	100,0	100,0	0,4		
– Directeur général des Éleveurs de porcs du Québec	– Jean Larose	Article	1			1	0,3	100,0	100,0	0,4		
– Directeur Général du Reprovisionnement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie	– D'Neil Cloutier	Article		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
– Directeur paléontologique du Québec	– Aucion	Article	1	6		7	2,1	100,0	-71,4	-2,1		
– Directrice Générale du Conseil de la transformation alimentaire du Québec	– Sylvie Cloutier	Article	1			1	0,3	100,0	100,0	0,4		
– Expert en droit commercial international chez Mc-Carthy Tétrault et Ancien président du Barreau Canadien	– Devoir Simon Potter	Article			4	4	1,2	0,0	0,0	0,0		
– Fédération canadienne des municipalités	– Aucion	Article	1			1	0,3	100,0	100,0	0,4		
– FMI	– Aucion	Article		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
– Gouvernement Canadien	– Aucion	Article	2		1	3	0,9	66,7	66,7	0,8		
– Gouvernement Québécois	– Aucion	Article	2	1		4	1,2	75,0	25,0	0,4		
– Institut de recherche en économie contemporaine	– Aucion	Article			2	2	0,6	0,0	0,0	0,0		
– Le ONG	– Aucion	Article		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
– Maire de Montréal	– Denis Coderre	Article	1			1	0,3	100,0	100,0	0,4		
– Manifestants	– Aucion	Article	2			2	0,6	100,0	-100,0	-0,8		
– Ministre belge des Affaires étrangères	– Aucion	Article			2	2	0,6	0,0	0,0	0,0		
– Ministre fédéral de l'économie local-démocrate	– Sigmar Gabriel	Article			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0		
– Ministre aux Affaires étrangères du Québec	– Alexandre Cloutier	Article	1	1		2	0,6	100,0	0,0	0,0		
– Ministre canadien de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	– Denis Label	Article	2			2	0,6	100,0	100,0	0,8		
– Ministre canadien de l'Agriculture	– Lawrence MacAuley	Article	2			2	0,6	100,0	100,0	0,8		
– Ministre canadien du Commerce international	– Ed Fast	Article		2	2	4	1,2	50,0	-50,0	-0,8		
– Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et Ministre responsable de la Stratégie numérique	– François-Philippe Champagne	Article	12			12	3,6	100,0	100,0	5,0		
	– Dominique Anglade	Communiqué	4		3	7	2,1	57,1	57,1	1,7		
– <b>Ministre québécois des Finances et de l'Économie</b>	– Jacques Duost	Article		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
	– Nicolas Marceau	Article	19	2		21	6,3	87,5	79,8	7,1		
	– Nicolas Marceau	Communiqué	12	3	3	18	5,5	83,3	50,0	3,8		
– Ministre-Président de la Wallonie	– Paul Magnette	Article		1		1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
– Porte-Parole du parti NPD en matière de commerce international	– Guy Caron	Article	2	1		3	0,9	66,7	-66,7	-0,8		
– Porte-Parole du Parti Libéral en matière de commerce international	– Chryeta Freeland	Article	1			1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
– Porte-Parole Européen	– John Clancy	Article			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0		
– Premier ministre du Canada	– Stephen Harper	Article	29	2	3	34	10,3	91,2	79,4	11,3		
– <b>Premier ministre du Québec</b>	– Jean Charost	Article	1		3	4	1,2	25,0	25,0	0,4		
	– Pauline Marois	Article	1	1		2	0,6	100,0	0,0	0,0		
	– Pauline Marois	Communiqué	9		3	12	3,6	75,0	75,0	3,8		
– Président de la commission Européenne	– Jean-Claude Juncker	Article		1	1	2	0,6	50,0	-50,0	-0,4		
– Président de la Fédération des producteurs de porc du Québec	– José Manuel Barroso	Article	7		2	9	2,7	77,8	77,8	2,9		
– Président de la FEPC	– David Boissonneault	Article	2			2	0,6	100,0	100,0	0,8		
– Président de la France Insoumise	– Brice Lathérier	Communiqué	1	15	4	20	6,1	80,0	-70,0	-5,9		
– Président de la République Française	– Jean-Luc Mélenchon	Article	1			1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
– Président de l'Association des Fromagers artisans	– Emmanuel Macron	Article	1			1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
– Président de l'Union des Producteurs agricoles	– Louis Arèneault	Communiqué	1			1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
– Président de SIGMA Industries	– Marcel Groleau	Communiqué	1			1	0,3	100,0	-100,0	-0,4		
– Président de Teraxon	– Denis Bertrand	Article	3		1	4	1,2	75,0	75,0	1,3		
– Président du conseil Européen	– Alain-Jacques Simard	Article	2	1	1	4	1,2	75,0	25,0	0,4		
– Président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	– Herman Van Rompuy	Article	1		1	2	0,6	50,0	50,0	0,4		
– Président-directeur général de Montréal International	– Michel LeBlanc	Article	1		1	2	0,6	100,0	0,0	0,0		
– Président-directeur général du patronat du Québec	– Hubert Bolduc	Article			1	1	0,3	0,0	0,0	0,0		
– Producteur de lait du Québec	– Yves-Thomas Dorval	Article	2		1	3	0,9	66,7	66,7	0,8		
– Producteur de fromage du Québec	– Aucion	Article		2		2	0,6	100,0	-100,0	-0,8		
– Professeur de droit et spécialiste des accords d'intégration économique	– Aucion	Article	1	9	3	13	4,0	76,9	-3,1	-3,3		
– Réseau québécois sur l'intégration continentale	– Richard Ouellet	Article			2	2	0,6	0,0	0,0	0,0		
– Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères	– Aucion	Article	1	1	2	2	0,6	50,0	-50,0	-0,4		
– Spécialiste du commerce international	– Jean-Baptiste Lemoyne	Article		1	6	7	2,1	14,3	-14,3	-0,4		
– Titulaire de la Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective de l'Université Laval	– Christian Svane	Article	2		1	3	0,9	66,7	66,7	0,8		
	– Daniel-Mercier Gouin	Article	1		4	5	1,5	20,0	20,0	0,4		
<b>Total général</b>			<b>144</b>	<b>95</b>	<b>90</b>	<b>329</b>	<b>100</b>	<b>72,6</b>	<b>14,9</b>	<b>20,5</b>		

Tableau 13 – Liste des acteurs médiatiques (intervenants) cités dans les organismes et médias français

Titre	Intervenant	Type	Somme de +	Somme de -	Somme de 0	Quantité	Fréquence	Partialité	Orientation	Poids/Tendance
Acteur médiatique (Titre de l'intervenant)										
- AECG	Aucun	Article	1	3		4	1,4	25,0	-25,0	-0,6
- Ancien homme politique belge	Raoul-Marc Jémar	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Association Américaine du Soja	Aucun	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Association Nationale du Soja	Aucun	Article		1		1	0,4	0,0	0,0	0,0
- Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes	Aucun	Article		1		1	0,4	0,0	0,0	0,0
- Cargil	Aucun	Article		2		2	0,7	0,0	0,0	0,0
- Chargé de mission AITCC	Fanny Simon	Communiqué	6			6	2,1	100,0	-100,0	-3,7
- Collectif de personnalités	Aucun	Article	2			2	0,7	100,0	-100,0	-1,2
- Collectif Stop TAPTA/CETA	Aucun	Communiqué	9	3		12	4,3	75,0	-75,0	-5,5
- Comité d'experts de l'ALCO	Aucun	Article	6	6		12	4,3	50,0	-50,0	-3,7
	Aucun	Communiqué	16	5		21	7,5	76,2	-76,2	-9,8
- Commission européenne au commerce	Cécilia Malmström	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
	Karel De Gucht	Article		3		3	1,1	0,0	0,0	0,0
	Karel De Gucht	Communiqué	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Commission Européenne	Aucun	Article		1		1	0,4	0,0	0,0	0,0
- Confédération paysanne Française	Aucun	Article	1	9		10	3,6	100,0	-80,0	-4,9
	Aucun	Communiqué	2			2	0,7	100,0	-100,0	-1,2
- Député Européen	Marie Arena	Article	2	1		3	0,4	0,0	0,0	0,0
- Directeur Générale de Foodwatch France	Karine Jacquemart	Communiqué	4			4	1,4	100,0	-100,0	-2,5
- Economiste à l'OFCE et Membre du collectif des Economistes	Henry Sterdyniak	Communiqué	2			2	0,7	100,0	-100,0	-1,2
- Examinateur du conseil scientifique d'ATTAC	Frédéric Viale	Article	1	1		2	0,7	50,0	-50,0	-0,6
	Frédéric Viale	Communiqué	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
	Maurice Combes	Communiqué	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Eurodéputé conservateur Allemand	Daniel Caspary	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- FNH, l'Institut Veblen et foodwatch	Aucun	Communiqué	4	24		28	10,0	14,3	-14,3	-2,5
- Fondateur du Parti Nouvelle Donne	Pierre Larrourou	Article	2	1		3	1,1	66,7	-66,7	-1,2
- Foodwatch	Aucun	Communiqué	3	1		4	1,4	75,0	-75,0	-1,8
- Gouvernement Américain	Aucun	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Gouvernement Français	Aucun	Article	7	1		8	2,8	66,7	-66,7	-3,7
- Inspecteur général vétérinaire	Jean-Luc Angot	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Institut Veblen	Aucun	Article		1		1	0,4	0,0	0,0	0,0
- La Commission Européenne	Aucun	Article		5		5	1,8	0,0	0,0	0,0
- La commission d'évaluation	Aucun	Article	15	3		18	6,4	83,3	-83,3	-9,2
- Les Amis de la Terre	Aucun	Article	2			2	0,7	100,0	-100,0	-1,2
- Les ONG	Aucun	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Les Verts et les sociaux démocrates (France)	Aucun	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Membre de la commission Européenne	Edouard Bourcier	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Ministre de la Confédération paysanne Française	Aucun	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Ministre Américain de l'Agriculture	Aucun	Article		1		1	0,4	0,0	0,0	0,0
- Ministre allemand de l'économie social-démocrate	Sigmar Gabriel	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Organisations de la société civile	Aucun	Communiqué	6			6	2,1	100,0	-100,0	-3,7
- Organisations environnementales	Aucun	Communiqué	2			2	0,7	0,0	0,0	0,0
- Porte-Parole de la confédération paysanne Française	Laurent Pinatel	Article	1	2		3	1,1	66,7	-66,7	-1,2
- Porte-Parole du gouvernement	Christophe Castaner	Article	1			1	0,4	100,0	100,0	0,6
- Porte-Parole du Parti Communiste Français	Olivier Darrigolles	Article		1		1	0,4	0,0	0,0	0,0
- Premier ministre du Canada	Justin Trudeau	Article	1			1	0,4	50,0	50,0	0,6
- Président de la chambre économique Canada-Europe	Samir Ayoub	Article	2	3		5	1,8	40,0	40,0	1,2
- Président de la commission Européenne	José Manuel Barroso	Communiqué	1			1	0,4	100,0	100,0	0,6
- Président de la République Française	Emmanuel Macron	Article	1	1		2	0,7	25,0	0,0	0,0
	Emmanuel Macron	Communiqué	3			3	1,1	100,0	-100,0	-1,8
- Présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme	Audrey Pulvar	Article	1	11		12	4,0	85,7	-71,4	-6,1
- Présidente de l'association internationale de Technicien, Experts et Chercheurs	Amélie Canonne	Article	1	6		7	2,5	14,3	-14,3	-0,6
- Professeur à AgroParisTech	Sophie Devienne	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Professeur à l'école de droit de Sciences-Politique	Régis Biornath	Article	1			1	0,4	0,0	0,0	0,0
- Professeur spécialiste en politiques pharmaceutiques à la School of Public Policy and Administration à l'Université Carleton (Ottawa)	Marc-André Gagnon	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Représentant de D19/20	Nabil Sheikh Hassan	Article	1			1	0,4	100,0	-100,0	-0,6
- Responsable environnement et mondialisation au sein de la FNH	Samuel Léré	Article	4	2		6	2,1	66,7	-66,7	-2,5
- Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères	Jean-Baptiste Lemoine	Article	4			4	1,4	25,0	25,0	2,5
	Jean-Baptiste Lemoine	Communiqué	7			7	2,5	41,2	41,2	4,3
- Syndicaliste - Éditeur du site No-transat.be	Bruno Poncelet	Article		2		2	0,7	100,0	-100,0	-1,2
- Vice-président de la commission Agriculture du Parlement Européen	José Bové	Article		2		2	0,7	0,0	0,0	0,0
- Vice-président de la commission des Mémoires étrangères de l'Assemblée nationale	Jacques Maire	Article	1			1	0,4	50,0	50,0	0,6
- Vice-présidente de la Commission INTA au Parlement Européen	Tokla Salfi	Article	1			1	0,4	100,0	100,0	0,6
- Vice-présidente de la Fédération Canadienne des Entreprises indépendantes (FCEI)	Martine Hébert	Article	3	1		4	1,4	75,0	75,0	1,8
<b>Total général</b>			<b>33</b>	<b>130</b>	<b>118</b>	<b>281</b>	<b>100,0</b>	<b>58,0</b>	<b>-34,5</b>	<b>-95,5</b>

## BIBLIOGRAPHIE

- Albert, P. et Leteinturier, C. (1999). *Les médias dans le monde: enjeux internationaux et diversités nationales*. Paris : Ellipses.
- Baril, H. (2019, 16 novembre). Accord de Libre-échange Canada-Europe: l'Europe gagne haut la main. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/201911/15/01-5249877-accord-de-libre-echange-canada-europe-leurope-gagne-haut-la-main.php>
- Bourbonnière, J. (s.d.). *Analyse comparative du contenu de la couverture médiatique des sommets des Amériques de Miami, en 1994 et de Québec, en 2001*.
- Boussaguet, L., Jacquot, S. et Ravinet, P. (2010). *Dictionnaire des politiques publiques*, 3e éd. Paris : Presses de Sciences Po. Récupéré de <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724611755.htm>
- Brack, N., Rittelmeyer, Y.-S. et Stanculescu, C. (2010). L'Europe en campagne électorale : une analyse croisée des médias nationaux. *Politique européenne*, 31(2), 173-203. <http://dx.doi.org/10.3917/poeu.031.0173>
- Broustau, N. et Francoeur, C. (dir.). (2017). *Relations publiques et journalisme à l'ère numérique: dynamiques de collaboration, de conflit et de consentement*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Castex, S. L. C. (s.d.). La construction médiatique du « réel » : analyse comparative du contenu des journaux télévisés de France 2 et de Radio-Canada, 206.
- Charaudeau, P. (1997). *Le discours d'information médiatique: la construction du miroir social*. Paris : Paris : Nathan ; Institut national de l'audiovisuel.



- Charon, J. M. (2018, 3 décembre). « Gilets jaunes » et médias : aux origines du divorce. *Franceinfo*. Récupéré de [https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/gilets-jaunes/gilets-jaunes-et-medias-aux-origines-du-divorce\\_3082745.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/gilets-jaunes/gilets-jaunes-et-medias-aux-origines-du-divorce_3082745.html)
- Charon, J.-M. (2014). *Les médias en France* (Nouvelle édition). Paris : La Découverte.
- Charron, J. (1994). *La production de l'actualité: une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques au Québec*. Montréal : Boréal.
- Chupin, I., Hubé, N. et Kaciaf, N. (2009). Introduction. Dans *Histoire politique et économique des médias en France* (p. 3-10). Paris : La Découverte. Récupéré de <https://www.cairn.info/histoire-politique-et-economique-des-medias-en-fra--9782707154651-p-3.htm>
- Commission, E. (2017, 16 février). *Qu'est-ce que le CETA et quelles seront ses conséquences? Commission européenne*. Récupéré le 10 avril 2018 de [http://ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ceta/ceta-explained/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ceta/ceta-explained/index_fr.htm)
- De Bonville, J. (1988). *Le « nouveau journalisme » américain et la presse québécoise à la fin du XIXe siècle*. [s.l.] : [s.n.]. Récupéré de <http://retro.erudit.org/livre/CEFAN/1999-1/000538co.pdf>
- De Verdalle, L., Le Bianic, T. et Vigour, C. (2012). S'inscrire dans une démarche comparative. Enjeux et controverses. *Terrains & travaux*, 21(2), 5-21.
- Délégation. (s.d.). *Le Québec et la France : une relation directe et privilégiée. Délégation générale du Québec à Paris*. Récupéré le 13 janvier 2019 de <http://www.international.gouv.qc.ca/fr/paris/relation-qc-france/culture>
- Druckman, J. N. (2002). The Implications of Framing Effects for Citizen Competence, 23(3), 225-256.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1460-2466.1993.tb01304.x>
- Entman, R. M. (2006). Symposium Framing U.S. Coverage of International News: Contrasts in Narratives of the KAL and Iran Air Incidents. *Journal of Communication*, 41(4), 6-27. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1460-2466.1991.tb02328.x>
- Esquenazi, J.-P. (2009). *Sociologie des publics*. Paris : La Découverte.

- Hall, S. (dir.). (1980). *Culture, media, language: working papers in cultural studies, 1972-79*. London : [Birmingham, West Midlands] : Hutchinson ; Centre for Contemporary Cultural Studies, University of Birmingham.
- Isaksson, C. (2017). Newspaper coverage of TTIP: A comparative case-study of the differences between how TTIP was presented in German and Swedish papers. Récupéré de <https://lup.lub.lu.se/student-papers/search/publication/8907629>
- Iyengar, S. et Kinder, D. R. (1987). *News that matters: television and American opinion*. Chicago : Univ. of Chicago Press.
- Lemarier-Saulnier, C. (2016). Cadrer les définitions du cadrage : une recension multidisciplinaire des approches du cadrage médiatique, *41*, 65–73.
- Lempen, B. (1994). *Le droit à l'information», Information et pouvoir. Essai sur le sens de l'information et son enjeu politique*. [s.l.] : [s.n.].
- Leray, C. (2009). *L'analyse de contenu: de la théorie à la pratique: la méthode Morin-Chartier*. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Marin, S. (2019, 19 août). Groupe Capitales Médias: aide d'urgence de 5 millions \$. *Le Soleil*. Récupéré de <https://www.lesoleil.com/actualite/groupe-capitales-medias-aide-urgence-de-5-millions--c7b97acac4ec6c42abeb9415677a17f8>
- Maurus, V. (2010, 30 octobre). Ligne politique ? *Le Monde.fr*. Récupéré de [https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/10/30/ligne-politique-par-veronique-maurus\\_1433279\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/10/30/ligne-politique-par-veronique-maurus_1433279_3232.html)
- McCombs, M. E. (2004). *Setting the agenda: the mass media and public opinion* (2. ed). Cambridge : Polity Press.
- Monière, D. (1999). *Démocratie médiatique et représentation politique: Analyse comparative de quatre journaux télévisés : Radio-Canada, France 2, RTBF (Belgique) et TSR (Suisse)*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. Récupéré de <http://books.openedition.org/pum/12380>
- Nevert, L. (2013). *Les caricatures de Mahomet entre le Québec et la France: étude comparative des journaux Libération et Le Devoir*. Québec (Québec) : Presses de l'Université du Québec.
- Noelle-Neumann, E. (1984). *The spiral of silence: public opinion, our social skin*. Chicago : University of Chicago Press.

- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2009). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Malakoff : Armand Colin.
- Pan, Z. et Kosicki, G. (1993). Framing analysis: An approach to news discourse. *Political Communication*, 10(1), 55-75. <http://dx.doi.org/10.1080/10584609.1993.9962963>
- Remise du rapport de la commission d'évaluation de l'impact du CETA*. (2017). France. Récupéré de <https://www.gouvernement.fr/partage/9467-remise-du-rapport-de-la-commission-d-evaluation-de-l-impact-du-ceta>
- Scheufele, D. (1999). Framing as a Theory of Media Effects. *Journal of Communication*, 49(1), 103-122.
- Shannon, C. (1948). A mathematical theory of communication. *Nokia Bell Labs*, 27(3), 379-423. <http://dx.doi.org/10.1002/j.1538-7305.1948.tb01338.x>
- Teodororiu, L. (2017). Le CETA dans la presse écrite française et québécoise, 8(34), 193-222.
- Théorêt, Y., Char, A., Ricard, M. et Université du Québec à Montréal (dir.). (2009). *Les médias québécois sous influence?* Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Thoenig, J.-C. et Garraud, P. (1990). *Contributions à une sociologie des politiques publiques*. Paris : [s.n.].
- Tuchman, G. (1978). *Making news: a study in the construction of reality*. New York : Free Press.
- Vigneault, J. et Dumontier, F. (2013). Accord économique et commercial global (AECG), Les partenaires laitier, fromager et agricole marchent de façon solidaire pour dénoncer les concessions. Récupéré de [http://lait.org/wp-content/uploads/2014/11/20131128\\_communique\\_marche.pdf](http://lait.org/wp-content/uploads/2014/11/20131128_communique_marche.pdf)
- Villeneuve, C. (2014, 30 novembre). La Presse, journal de combat. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2014/11/30/la-presse-journal-de-combat-1>
- Yates, S. et Turbide, O. (dir.). (2018). *Introduction aux relations publiques: fondements, enjeux et pratiques*. Québec (Québec) : Presses de l'Université du Québec.

Zampa, C. (2018, 21 septembre). Premier anniversaire de l'AECG, et les craintes persistent. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/economie/537321/libre-echange-premier-anniversaire-de-l-accord-ue-canada-et-les-craintes-persistent>